



DIAGNOSTIC, ENJEUX ET PRIORITÉS
D' ACTIONS POUR UNE CONVENTION
TERRITORIALE GLOBALE 2024 – 2027

DIAGNOSTIC SOCIAL DE TERRITOIRE

Septembre 2023

SOMMAIRE

Introduction..... p.3

PARTIE 1. Contexte socio-démographique..... p.4

Les dynamiques démographiques..... p.4

Scolarisation, diplômes et catégories sociales..... p.16

Emploi et chômage..... p.20

Distribution des revenus disponibles..... p.25

Mobilité et logement..... p.29

Zoom sur les allocataires CAF..... p.33

PARTIE II. Analyse de l'offre et des acteurs du territoire..... p.43

Petite Enfance..... p.43

Enfance, jeunesse et parentalité..... p.53

Actions en direction des publics fragiles et accès aux droits. p. 71

Services, équipements et vie associative..... p.80

PARTIE 3. Le baromètre habitants..... p. 92

PARTIE 4. Synthèse et mise en perspective..... p. 112

Les enjeux à l'œuvre sur le territoire..... p.112

Proposition d'Arbre d'Impacts et d'Objectifs..... p.118

INTRODUCTION

- Le présent document constitue le diagnostic social du territoire de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou. Il représente le socle d'analyse préalable à la définition de la stratégie d'action qui sera mise en œuvre au titre de la Convention Territoriale Globale 2024-2027.
- Le diagnostic propose une analyse territorialisée de la réalité sociale du Civraisien en Poitou reposant sur le croisement d'une diversité de données : indicateurs socio-démographiques issues de l'INSEE au recensement 2019, données allocataires 2020 CAF Vienne et MSA Poitou, documents ressources relatifs au suivi et pilotage de la CTG 2018-2023 et actions menées par les partenaires associatifs, ...
- Ces analyses ont été complétées par :
 - L'élaboration et la diffusion d'un « baromètre habitants » qui a permis de recueillir les perceptions qu'ont aujourd'hui les civraisiens sur leur territoire et de mieux identifier leurs besoins dans les domaines de la Petite Enfance, l'Enfance, la Jeunesse, la Parentalité, l'Animation de la Vie Sociale, et l'action en direction des séniors.
 - L'animation d'ateliers participatifs d'approfondissement thématiques qui ont réuni les agents de l'intercommunalité, les partenaires institutionnels et associatifs intervenant sur les champs de la CTG et les habitants.



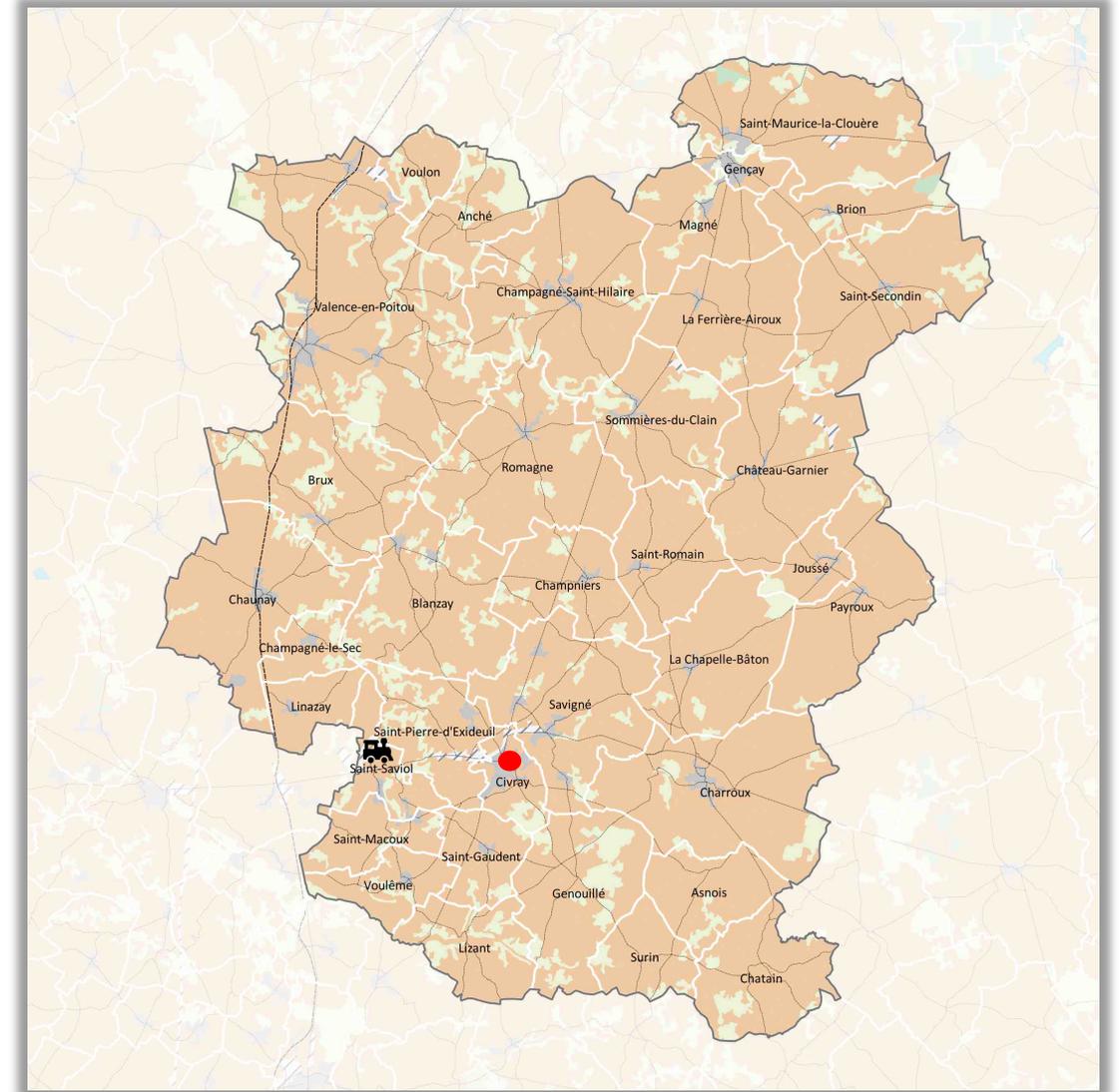
Source : FR Consultants – Ateliers diagnostic du 22 Juin 2023

CONTEXTE
SOCIO-
DÉMOGRAPHIQUE

LES DYNAMIQUES
DÉMOGRAPHIQUES

PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CIVRAISIEN EN POITOU

- ✓ La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou a été créée le 1^{er} janvier 2017 et regroupe 36 communes situées au sud-ouest du département de la Vienne en Nouvelle-Aquitaine.
- ✓ Sa ville principale est Civray qui se trouve au sud-ouest du territoire de la Communauté de Communes. C'est la deuxième plus grande ville de Civraisien en Poitou en termes de population, avec 2574 habitants pour une superficie de 8,7 km².
- ✓ La gare la plus proche de la ville de Civray est la gare de Saint-Saviol située à 6 kms. Elle est desservie par des trains du réseau TER régional, mais pas par le TGV. Une navette est également mise en place et relie quotidiennement la ville et la gare. Un vaste réseau routier permet de se déplacer en direction de Niort, Limoges (D-148) ou bien de Poitiers (D-741).
- ✓ La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou est dotée d'un patrimoine historique et naturel important : l'Abbaye Saint Sauveur de Charroux, Parc de la Belle, Saint-Nicolas de Civray, etc.
- ✓ Territoire en grande partie rural et agricole, la Communauté de Communes s'engage dans le développement des pratiques et mutations agricoles durables, en encourageant fortement l'économie de proximité et l'implantation de nouvelles entreprises sur le secteur.



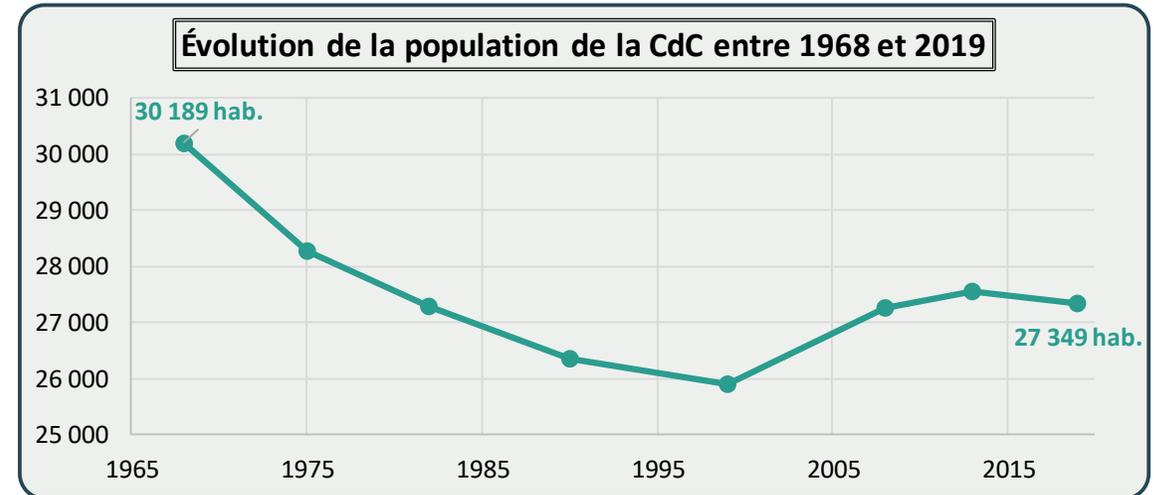
Source : Ithéa Conseil, Profil Croisé

APRES UNE FORTE CHUTE, UNE POPULATION QUI PEINE À RETROUVER UNE DYNAMIQUE POSITIVE

Population de la CdC en 2019 : 27 349 habitants, soit 4,1% de la population du département

Depuis 1968, le territoire de la Communauté de Communes (CC) du Civraisien en Poitou a perdu 2840 habitants, soit presque 10% de la population.

Cependant, on observe un retournement de tendance à partir du début du XXIème siècle qui marque une hausse d'environ 5,7 points par rapport à l'année 1999.



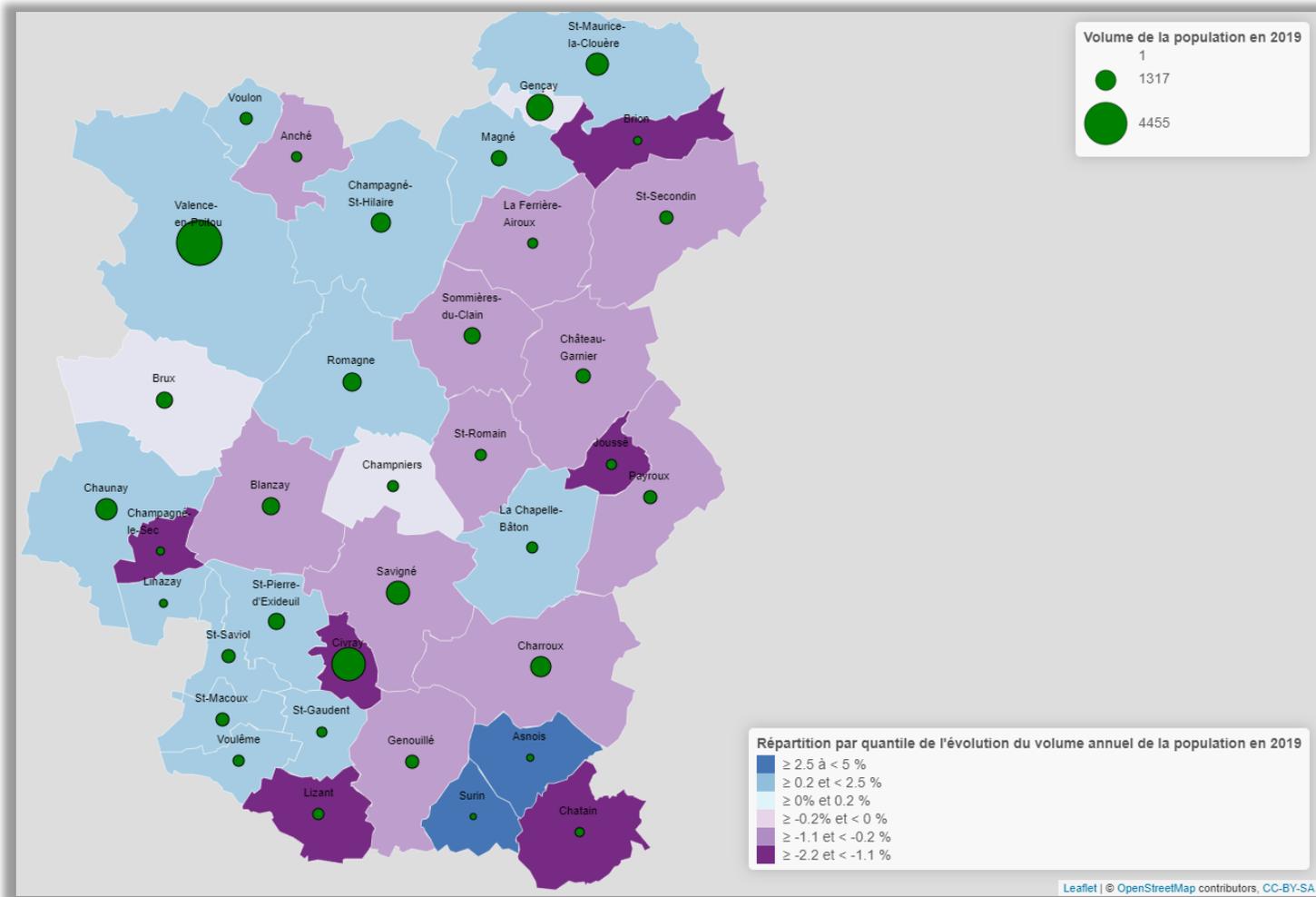
Solde naturel et migratoire sur la période 2013 - 2019			
	CdC	Département	France
Variation annuelle moyenne de la population	-0,1 %	+0,2 %	+0,4 %
Due au solde naturel	-0,5 %	+0 %	+0,3 %
Due au solde apparent des entrées/sorties	+0,4 %	+0,1 %	+0,06 %
Taux de natalité (‰)	8,4	10,0	11,8
Taux de mortalité (‰)	13,2	9,6	8,9

Source : Insee, recensement 2019

On aperçoit une variation annuelle de la population légèrement négative de -0,1% sur la période 2013-2019 liée à un solde naturel négatif (-0,5%), contrairement au département où il est strictement nul, ce qui veut dire que le nombre de décès est supérieur au nombre de naissances sur la période. Ce dernier n'est **que partiellement compensé par un solde apparent des entrées/sorties positif (+0,4%) supérieur à la moyenne départementale.**

On remarque en outre un taux de natalité faible comparativement aux chiffres départementaux (-2,6 points), alors que le taux de mortalité reste relativement élevé (+3,6 points).

CARTOGRAPHIE DU NOMBRE D'HABITANTS AU 1^{ER} JANVIER 2019 ET ÉVOLUTION ANNUELLE MOYENNE ENTRE 2013 ET 2019



Cette cartographie présente la répartition par quantile de l'évolution du volume annuel de la population en 2019.

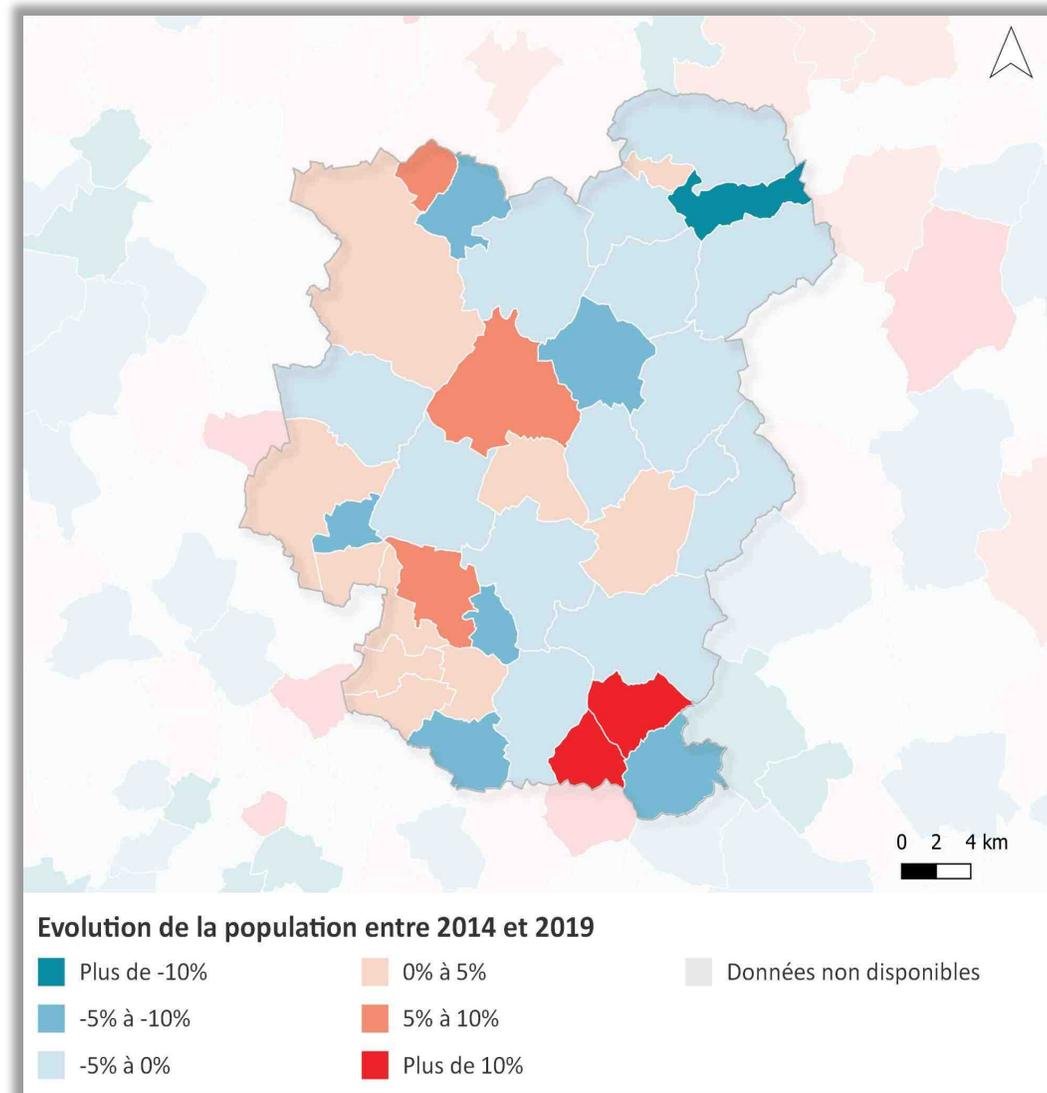
On observe ainsi que **les communes de l'est et sud-/est de l'intercommunalité (camaïeu de violet) sont globalement celles qui voient leur population diminuer.**

ÉVOLUTION DE LA POPULATION PAR COMMUNE

On observe une tendance plutôt à la baisse de la population sur la période 2014-2019, avec néanmoins des évolutions spécifiques à certains territoires, notamment :

- ✓ Une hausse de plus de 10% dans les toutes petites communes de Surin et d'Asnois (moins de 200 habitants pour chacune) situées au sud du territoire de la Communauté de Communes – *en rouge* ;
- ✓ Une hausse de 5 à 10% dans les communes de Saint-Pierre-d'Exideuil, Romagne et Voulon – *en orange* ;
- ✓ Une baisse de plus de 10% dans la commune de Brion (215 habitants au total) située au nord-est du Civraisien en Poitou – *en bleu foncé* ;
- ✓ Une baisse de 5 à 10% dans les communes de Chatain, Lizant, Champagné-le-Sec, Sommières-du-Clain, Anché et Civray – le siège de la Communauté de Communes – *en bleu* ;

Les autres communes ont connu des évolutions moins importantes de leur population, avec une tendance davantage à la hausse au sein des communes situées à l'ouest et une tendance inverse pour les communes dans la partie est du territoire.



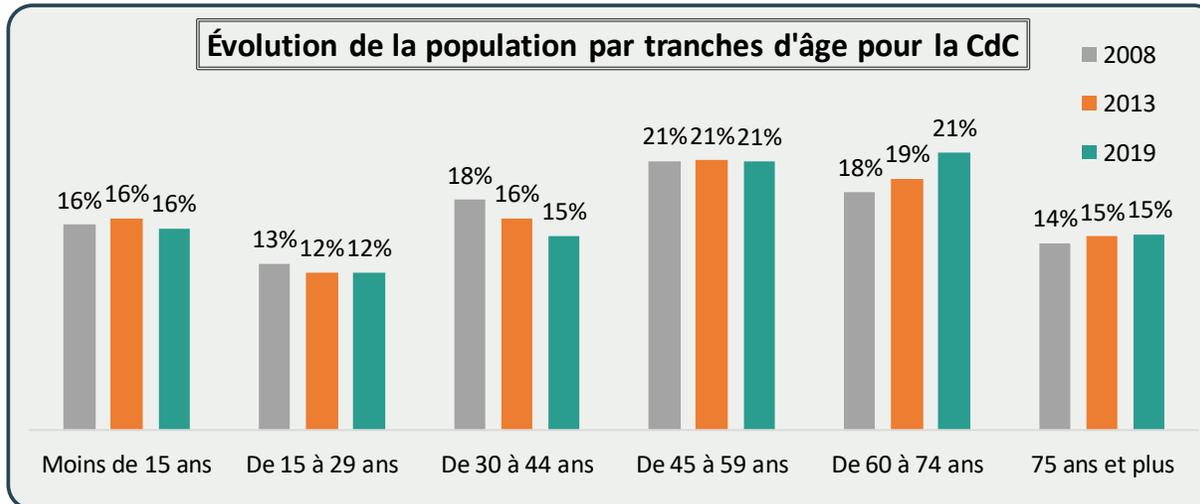
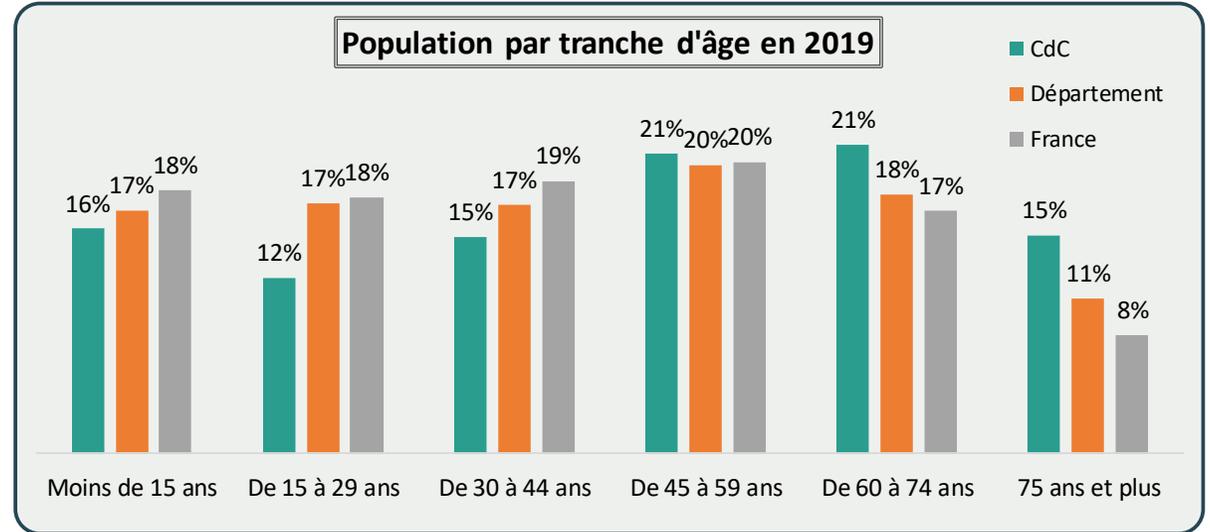
Source : Insee 2014-2019, Ithéa Conseil, Profil Croisé

UNE POPULATION VIEILLISSANTE (1/2)

En 2019, **36 % de la population est âgée de 60 ans et plus**, contre 29 % au niveau départemental et 25 % au niveau national. La part des 75 ans et + est supérieure de 4 points à celle du département.

On note que la part des 45-59 ans s'apparente à celle observée aux deux autres échelles (+1 point).

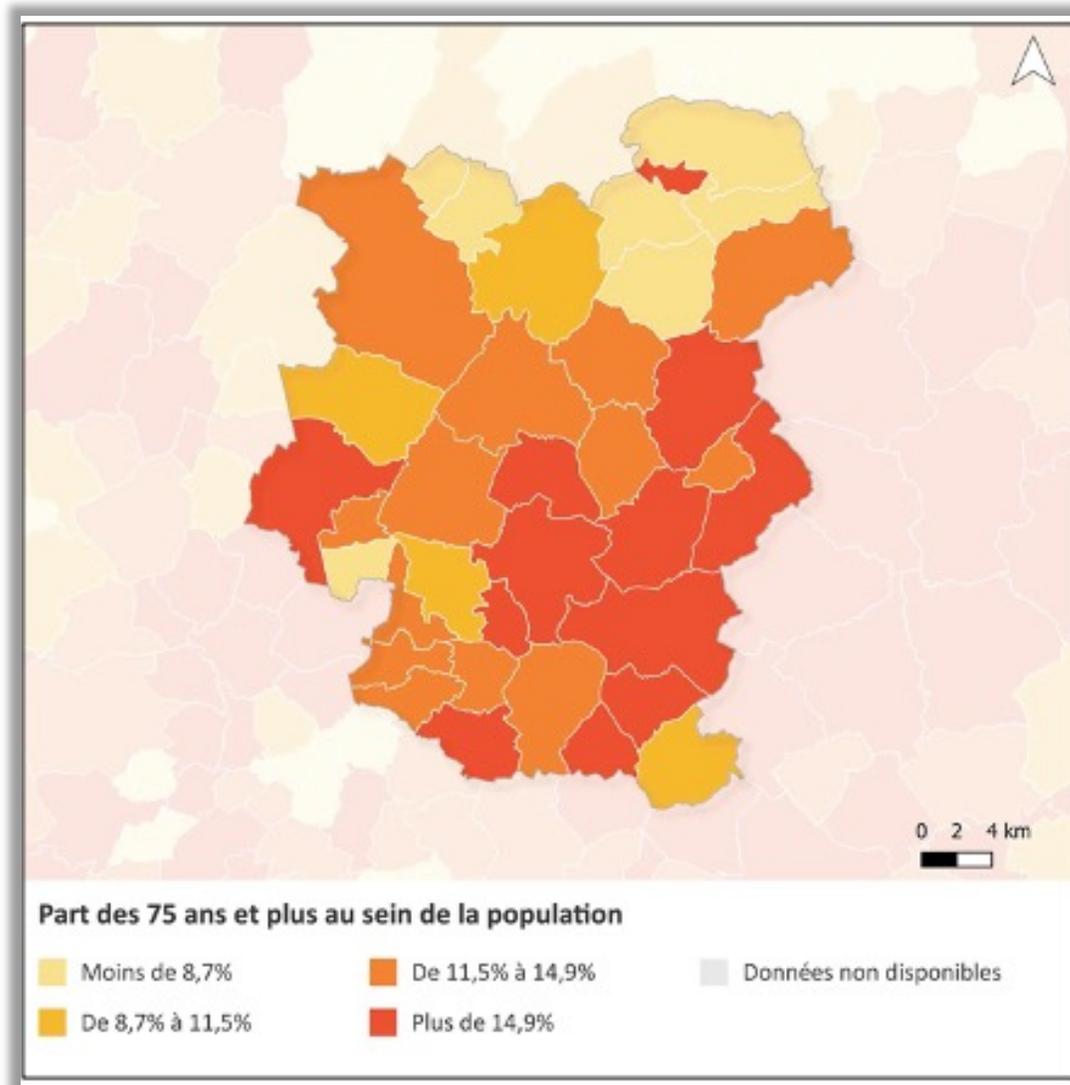
En même temps, **la proportion des jeunes de 15 à 29 ans est nettement plus faible qu'aux niveaux départemental et national** (-5 et -6 points respectivement). Quant aux plus jeunes (- de 15 ans), leur proportion est proche de celle du département (-1 point). De même, les 30-44 ans représentent 15% de la population, soit -2 points par rapport au département.



Source : Insee, recensement 2019

Entre 2008 et 2019 la pyramide des âges du Civraisien en Poitou a peu évolué, hormis la part des 30-44 ans qui a baissé au profit de plus de 60 ans.

UNE POPULATION VIEILLISSANTE (2/2)



Source : Insee 2019, Ithéa Conseil, Profil Croisé

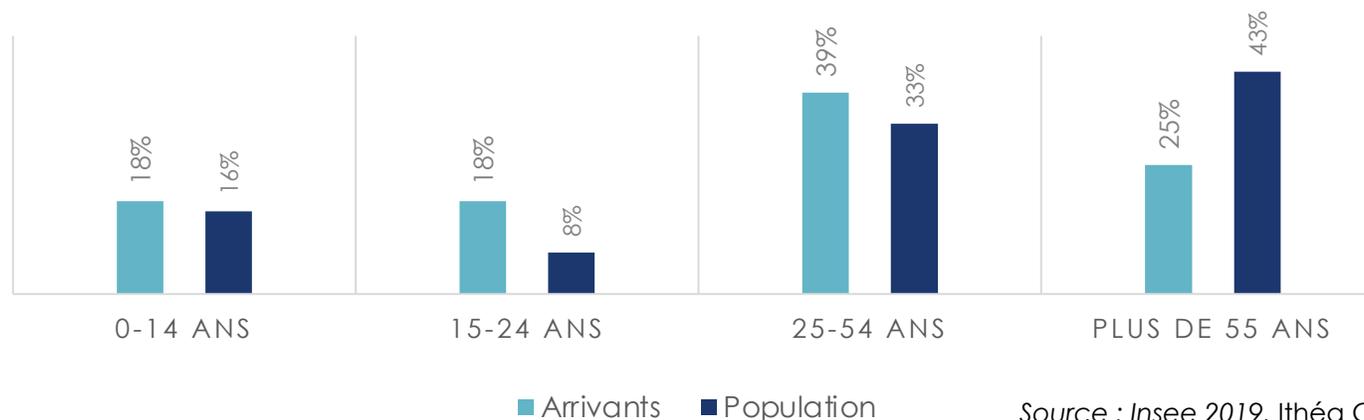
	80 ans et plus seuls (nb)	80 ans et plus seuls (%)	Evol. 2009-2019
CC du Civraisien en Poitou	1 100	39%	+10%
Valence-en Poitou	164	38%	+31%
Vienne	13 149	41%	+21%
Nouvelle Aquitaine	186 91°	41%	+24%
France métropolitaine	1 701 607	42%	+22%

En 2019, la part des 75 et plus était principalement concentrée sur les communes du sud sud-est de l'intercommunalité.

Entre 2009 et 2019, **le nombre de personnes de plus de 80 ans qui vivent seules a évolué de +10 % sur l'intercommunalité. Cette proportion reste plus faible et son évolution est moins importante que sur les autres échelles.**

QU'EN EST-IL DES NOUVEAUX ARRIVANTS ?

Âge des arrivants par rapport au reste de la population



Source : Insee 2019, Ithéa Conseil, Profil Croisé

Plusieurs différences ressortent en 2019 au niveau de la répartition des nouveaux arrivants par tranche d'âge en comparaison avec le reste de la population de la Communauté de Communes :

- ✓ **Les nouveaux arrivants représentent une part légèrement plus élevée de la population des 0-14 ans** (18% contre 16%) ;
- ✓ La tranche d'âge des 15-24 ans compte une proportion beaucoup plus importante de nouveaux arrivants par rapport à la population générale (18% contre 8%) ;
- ✓ Les nouveaux arrivants constituent une part plus élevée de la population des 25-54 ans (39% contre 33%) ;
- ✓ En revanche, les nouveaux arrivants sont moins nombreux parmi la population des plus de 55 ans (25% contre 43%).

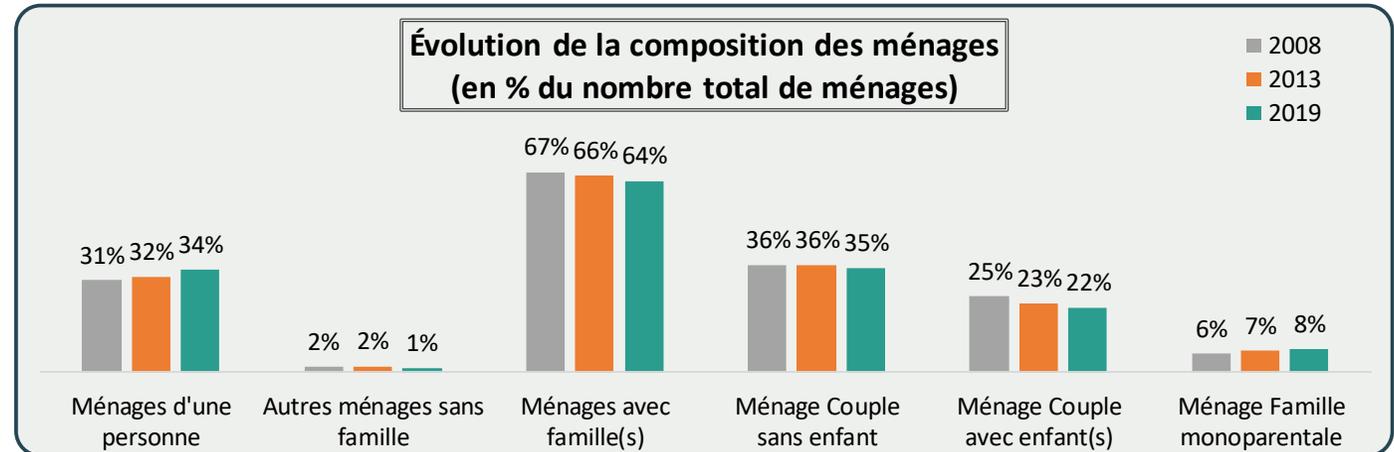
Ainsi, **en 2019 les nouveaux arrivants sont majoritairement jeunes, $\frac{3}{4}$ d'entre eux ayant moins de 55 ans.** Cependant, il convient de souligner que ces données ne permettent pas des projections longitudinales et ne tiennent pas compte des flux démographiques antérieurs et ultérieurs.

DES MÉNAGES AVEC FAMILLE(S) MAJORITAIRES, MAIS UNE HAUSSE DES MÉNAGES D'UNE PERSONNE ET DE LA MONOPARENTALITÉ

Entre 2008 et 2019, le nombre de ménages au sein de la CC du Civraisien en Poitou a augmenté de +4,9%, contre +7,6% au niveau du département.

Parmi les types de ménages, on note :

- ✓ Une part des couples sans enfant(s) plus importante qu'aux échelles départementale et nationale en 2019 (35 % contre respectivement 29% et 26 %) ;

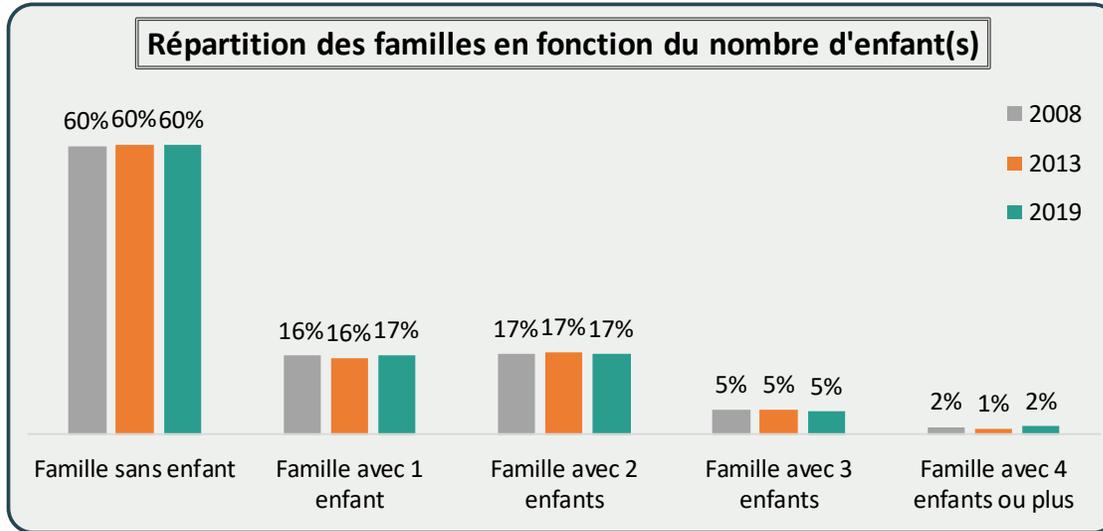


Évolution de la composition des ménages entre 2008 et 2019 (en point de pourcentage)		
	CdC	Département
Ménages d'une personne	+3,4	+4
Autres ménages sans famille	-1	-1
Ménages avec famille(s)	-3	-3
Ménage Couple sans enfant	-1	-1
Ménage Couple avec enfant(s)	-4	-3
Ménage Famille monoparentale	+1,6	+1

Source : Insee, recensement 2019

- ✓ Une part des ménages avec famille(s) également plus élevée (+4 points par rapport aux deux autres échelles), mais à la baisse depuis les dernières années (-3 points en 10 ans) ;
- ✓ Une **évolution à la hausse de la proportion des ménages d'une personne (+3 points) et des familles monoparentales (+2 points) entre 2008 et 2019**. Les premiers restent pourtant sous-représentés par rapport au département et le territoire national (37%). La part des familles monoparentales quant à elle, est strictement dans la moyenne départementale ;
- ✓ **Une tendance à la baisse de la proportion de couples avec enfant(s)** qui se situe désormais en-dessous des moyennes départementale (-2 points) et nationale (-3 points).

LES FAMILLES SANS ENFANT(S) MAJORITAIRES ET UN TAUX DE NATALITÉ PLUS FAIBLE QU'AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL



On aperçoit que le taux de natalité à l'échelle de la CC suit la même tendance qu'en département, restant strictement inférieur sur toute la période considérée.

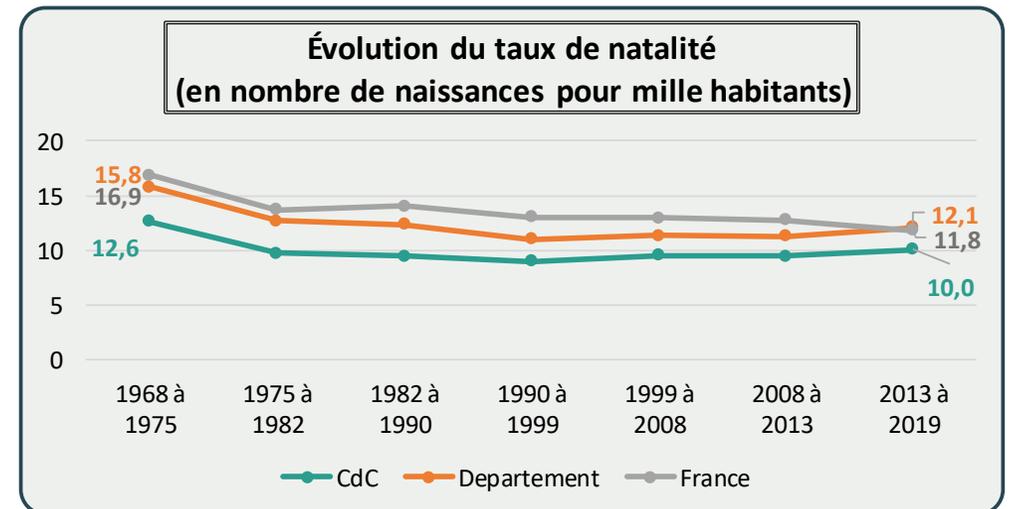
Cet écart est pourtant en train de s'effacer au fil des années – ayant été de 3,2 points en 1975, il est de l'ordre de 2,1 points en 2019.

On constate un certain rebond entre 1999 et 2013 qui renverse une tendance baissière jusqu'ici, mais qui est suivi d'une très légère baisse de natalité entre 2013 et 2019 (-0,1% contre +0,2% en département).

Source : Insee, recensement 2019

On note plusieurs particularités quant à la répartition des familles en fonction du nombre d'enfant(s) au niveau communal :

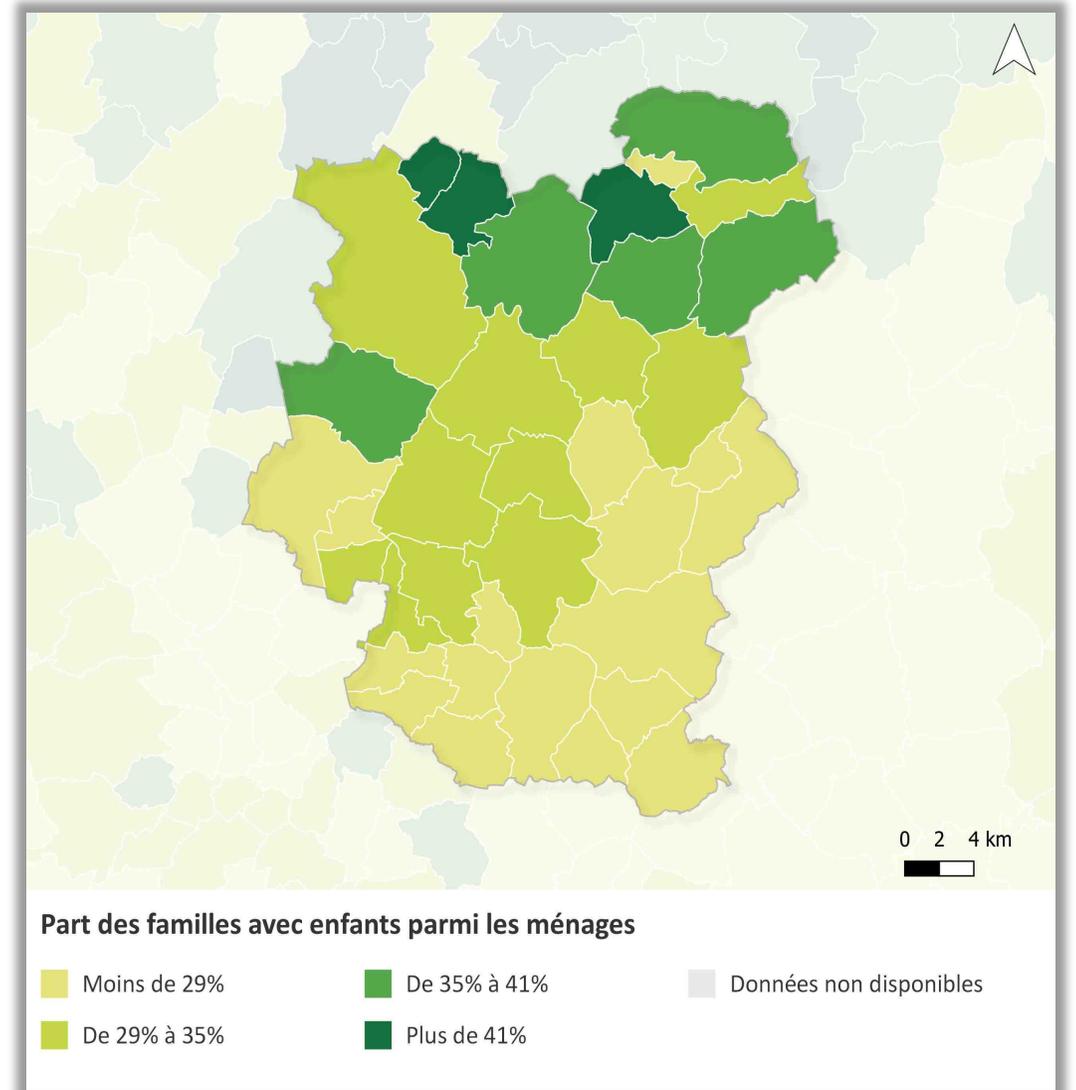
- ✓ En 2019, **60% des familles sont sans enfant** – proportion qui est resté stable depuis 2008 et qui est largement plus élevée qu'aux niveaux départemental (53%) et national (49%) ;
- ✓ La part de familles avec 1 enfant, ayant évolué à la marge entre 2008 et 2019 (+1 point) est également plus faible qu'aux deux autres échelles, tout comme celle des familles avec 2 enfants ;
- ✓ Les familles accueillant 3 enfants sont moins nombreuses et ont vu leur nombre baisser en 10 ans. Les familles nombreuses restent quant à elles dans les moyennes départementale et nationale.



RÉPARTITION DES FAMILLES AYANT UN(DES) ENFANT(S) À CHARGE

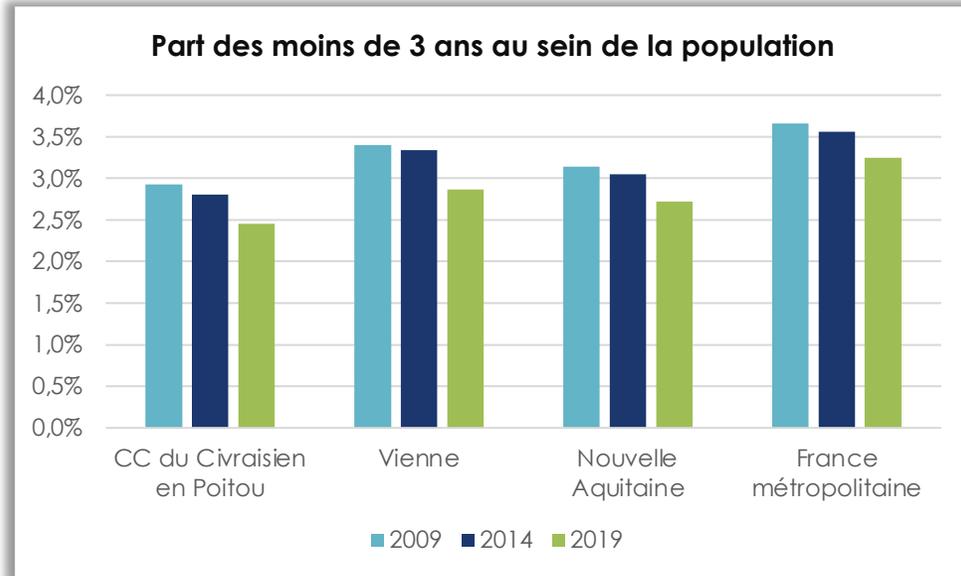
On observe :

- ✓ **Une grande concentration des familles ayant un ou plusieurs enfants à charge au nord de la CC**, notamment dans les communes de Voulon, Anché et Magné qui abritent plus de 41% des familles avec enfant(s) ;
- ✓ Cette proportion varie entre 35% et 41% au sein des communes de Champagné-Saint-Hilaire, La Ferrière-Airoux, Saint-Secondin, Saint-Maurice-la-Clouère, ainsi que de la commune de Brux située à l'ouest du Civraisien en Poitou ;
- ✓ La partie centrale de la CC affiche un taux de 29% à 35%, alors que le sud et le sud-est du territoire du Civraisien en Poitou présentent le score le plus faible en termes du pourcentage des familles avec enfant(s), inférieur à 25%.



Source : Insee 2019, Ithéa Conseil, Profil Croisé

LA PART DES MOINS DE 3 ANS FAIBLE ET EN DÉCROISSANCE, MAIS LE(S) PARENT(S) PLUS SOUVENT EN EMPLOI



Source : Insee 2009-2019, Ithéa Conseil, Profil Croisé

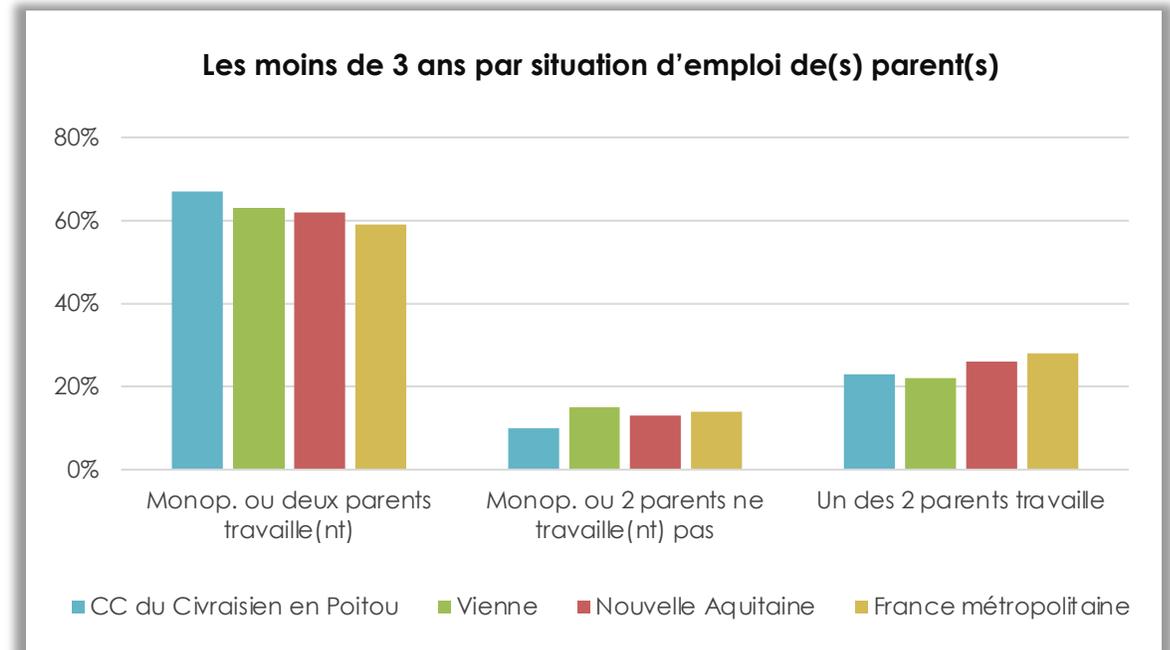
En 2019, la part des moins de 3 ans dont le ou les parent(s) ne travaille(nt) pas était de 10% - de 5 et 4 points inférieure à celles des niveaux départemental et national.

Les deux tiers des parents des moins de 3 ans ont pourtant un emploi (67% contre 63% et 59% pour le département et le territoire national respectivement).

La proportion des moins de 3 ans dont un des 2 parents travaille est de 23%, soit presque dans la moyenne départementale, mais inférieur de 5 points à celle de la France métropolitaine.

On note une baisse de la population de moins de 3 ans au sein de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou sur la période de 2009-2019 (-0,4 point, contre -0,5 aux niveaux départemental et national).

Elle était de 2,5% en 2019, soit inférieure de -0,4 et -0,7 points à celles du département et de la France métropolitaine.



Source : Insee 2019, Ithéa Conseil, Profil Croisé

CONTEXTE
SOCIO-
DÉMOGRAPHIQUE

SCOLARISATION,
DIPLÔMES ET
CATÉGORIES
SOCIALES

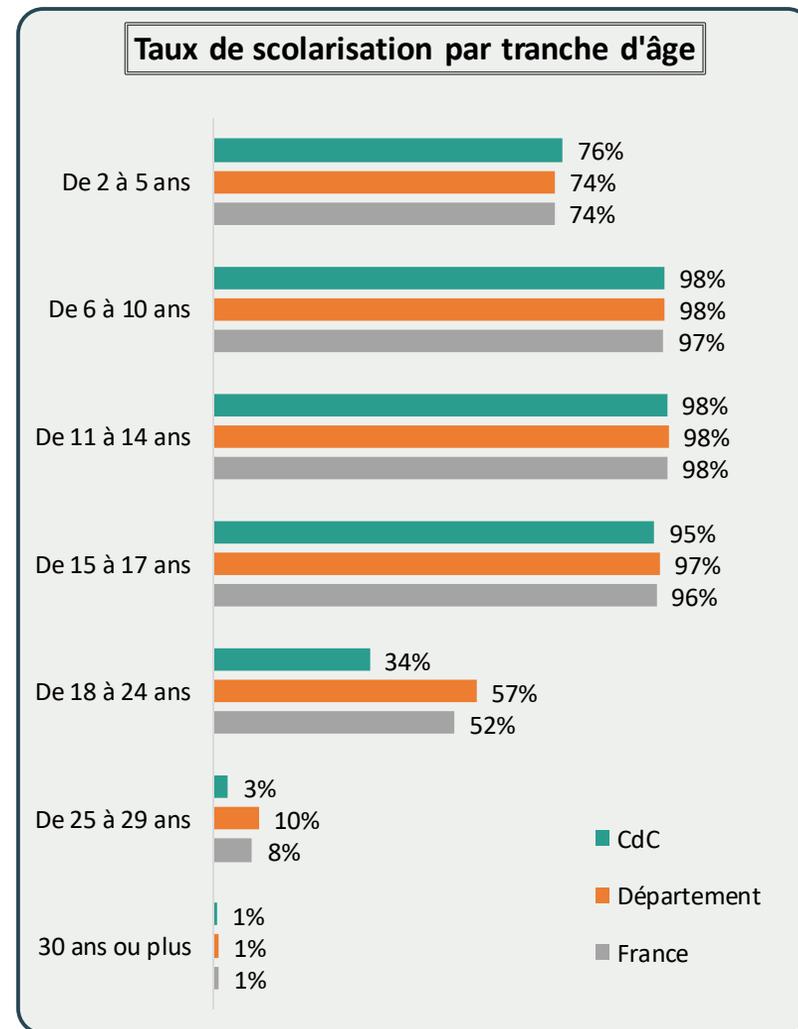
DES TAUX DE SCOLARISATION PLUS FAIBLES ET EN BAISSÉ À PARTIR DE 18 ANS

En 2019, les taux de scolarisation s'apparentent à ceux du département et du territoire national pour les 6-14 ans. Le taux de scolarisation des 2-5 ans est plus élevé qu'aux deux autres échelles (+2 points), et ce malgré une baisse de 3 points sur la période 2013-2019, et alors qu'il est resté inchangé au niveau du département. Pour les 15-17 ans il est au contraire plus faible qu'en département et en France, avec une baisse de 1 point sur la même période.

On constate ensuite **une rupture : le taux des 18-24 ans est bien plus faible qu'ailleurs (34 % contre 57% et 52 % respectivement) avec une baisse de 3 points en 10 ans**. De même, le taux de scolarisation des 25-29 ans (3%) est significativement plus bas qu'aux deux autres échelles (10% et 8 % respectivement). Il a pourtant connu une hausse de 1 point de pourcentage sur les 10 dernières années, contre 2 points au niveau départemental.

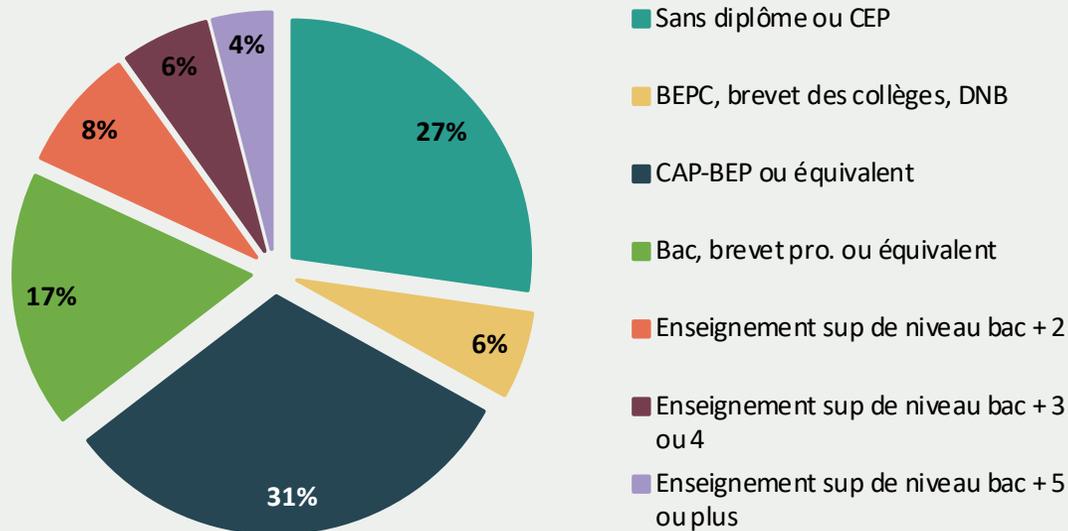
Évolution du taux de scolarisation entre 2008 et 2018 (en point de pourcentage)		
	CdC	Département
De 2 à 5 ans	-1,6	-1,0
De 6 à 10 ans	-1,7	-1,3
De 11 à 14 ans	-0,8	-0,9
De 15 à 17 ans	-0,9	-0,5
De 18 à 24 ans	-3,5	-0,7
De 25 à 29 ans	+1,2	+1,3
30 ans ou plus	+0	+0,1

Source : Insee, recensement 2019



UNE POPULATION MOINS DIPLÔMÉE QU'EN DÉPARTEMENT ET QU'EN FRANCE

Répartition de la population de 15 ans ou plus non scolarisée en fonction du diplôme



Pour résumer, seulement 18% de la population de la CC décident de passer au cycle d'enseignement supérieur, lorsque ce taux est de 27% au niveau départemental et 31% au niveau national.

Source : Insee, recensement 2019

La population de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou est en général moins diplômée que celles du département et du territoire national :

- ✓ Plus d'un quart de la population de 15 ou + est sans diplôme ou a un CEP, soit +5 points par rapport aux taux départemental et national ;
- ✓ Presque un tiers de la population de la CC a un CAP-BEP ou équivalent, soit +3 et +6 points par rapport au département et au territoire national respectivement ;
- ✓ La proportion des détenteurs d'un bac ou équivalent est strictement dans la moyenne des deux autres échelles, soit 17% ;

L'écart se creuse pourtant à partir d'un bac + 2 :

- ✓ Seulement 8% de la population du Civraisien en Poitou ont un diplôme de niveau bac + 2, contre 11% en département et en France ;
- ✓ 6% de la population de la CC ont un bac + 3 ou bac + 4, soit 2 points en moins par rapport au département et 3 points par rapport à l'échelle nationale ;
- ✓ Enfin, 4% ont un diplôme supérieur ou égal à un bac + 5, contre 8% et 11% respectivement pour le département et la France.

UNE PART DE RETRAITÉS IMPORTANTE, MAIS RELATIVEMENT PEU DE CADRES ET DE PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES



Au sein de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou en 2019, les retraités représentent le contingent le plus important parmi les catégories socio-professionnelles (38%), devant les ouvriers et les employés (15% chacune). À elles trois, ces catégories constituent plus de 2/3 de la population de la CC. On note par ailleurs :

- ✓ La part des cadres et des professions intellectuelles nettement plus faible qu'en département (-4 points) et en France (-7 points) ;
- ✓ De même pour les professions intermédiaires qui ne représentent que 9% dans la totalité des CSP, contre 14% pour le département ;
- ✓ Les agriculteurs ainsi que les ouvriers qui sont sur-représentés sur le territoire de la Communauté de Communes par rapport aux deux autres échelles.

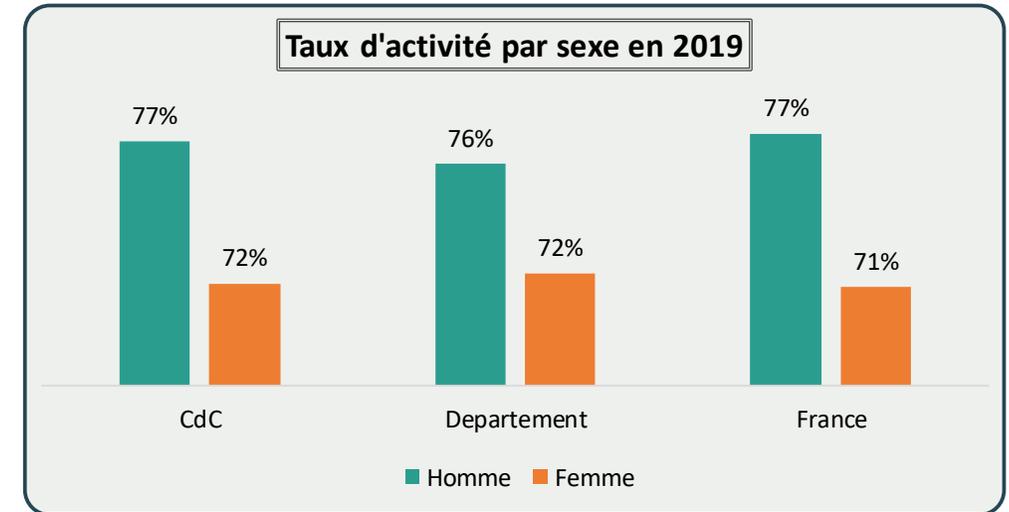
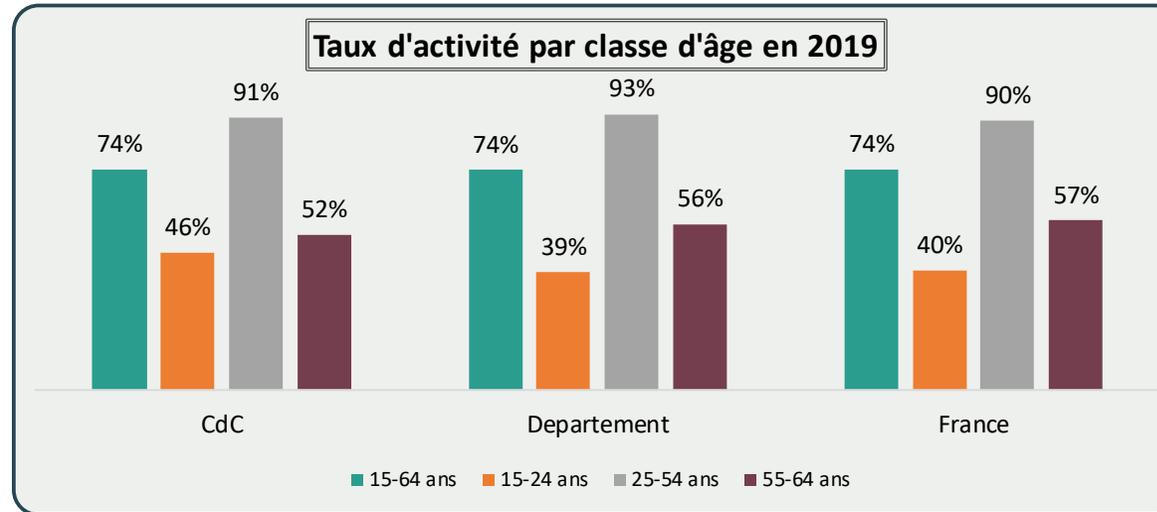
Il est important de mentionner que la répartition totale au niveau de la Communauté des Communes a connu **très peu d'évolutions pendant les 10 dernières années.**

Source : Insee, recensement 2019

CONTEXTE
SOCIO-
DÉMOGRAPHIQUE

EMPLOI ET
CHÔMAGE

UN TAUX D'ACTIVITÉ PLUS ÉLEVÉ POUR LES 15-24 ANS, MAIS PLUS FAIBLE POUR LES PERSONNES EN FIN DE CARRIÈRE



Les taux d'activité par classe d'âge sont dans la moyenne départementale et nationale en 2019 si l'on tient compte de l'ensemble de la carrière professionnelle (15-64 ans). En revanche, plusieurs différences apparaissent en fonction du niveau d'avancement dans la carrière :

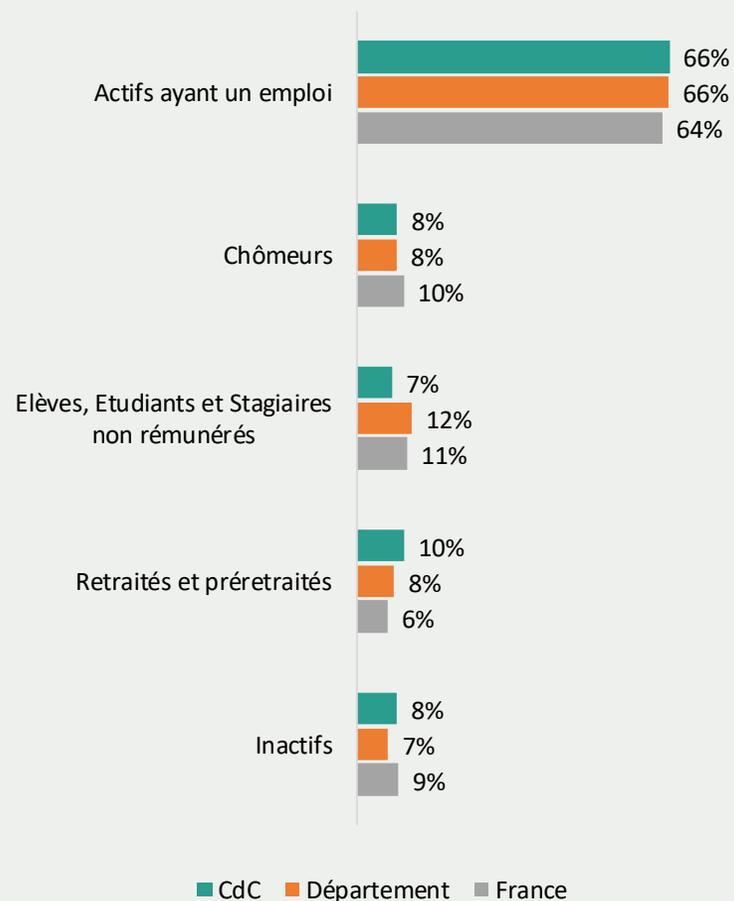
- ✓ **Le taux d'activité est plus élevé pour les 15-24 ans, comparativement aux niveaux départemental et national: 46% contre 39% et 40% respectivement ;**
- ✓ **La tendance s'inverse lorsqu'il s'agit des 55-64 ans qui sont quant à eux moins souvent en activité à l'échelle de la CC qu'aux deux autres échelles (52% contre 56% et 57% pour le département et la France) ;**
- ✓ Même si la grande majorité des 25-54 ans sont actifs (91%), leur taux d'activité est pourtant plus faible qu'en département (-2 points).

Les taux d'activité par sexe sont très similaires, avec un taux un peu plus élevé pour les hommes au sein de la Communauté de Communes (77 % contre 76% au niveau départemental). Par ailleurs, les femmes du Civraisien en Poitou sont plus souvent en activité qu'elles le sont en moyenne au niveau national (+1 point).

Source : Insee, recensement 2019

UN TAUX DE CHÔMAGE EN HAUSSE POUR LES PLUS JEUNES ET UN TAUX DE CONCENTRATION EN EMPLOI PLUS FAIBLE QU'AU NIVEAU DU DÉPARTEMENT

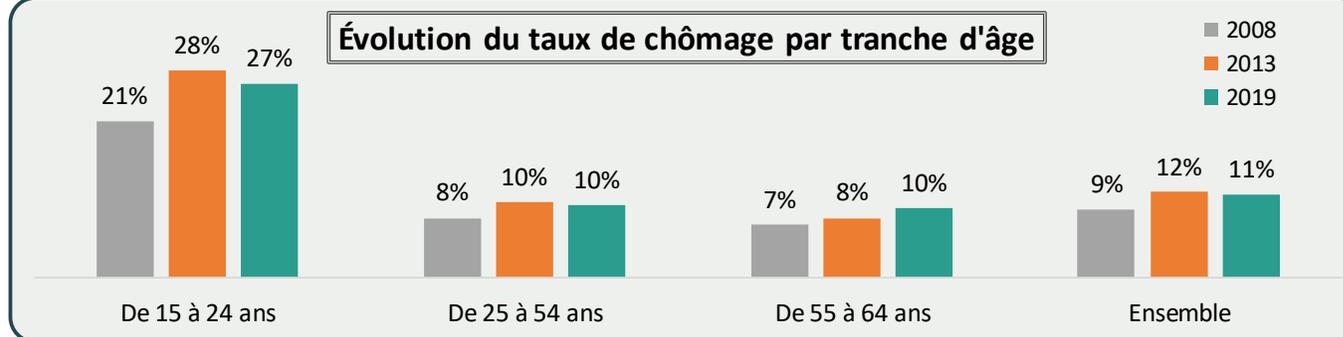
Répartition de la population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2019



Source : Insee, recensement 2019

Taux de concentration en emploi de la CdC : 78,1

Évolution du taux de chômage par tranche d'âge



La répartition de la population par type d'activité diffère de celle du département :

- ✓ La part des actifs ayant un emploi, étant dans la moyenne départementale, est pourtant plus élevée qu'à l'échelle nationale (+2 points) ;
- ✓ La proportion des élèves et étudiants est largement inférieure à celle du département et du territoire national (-5 et -4 points respectivement) ;
- ✓ Les retraités ainsi que les inactifs sont sur-représentés au niveau de la CC par rapport au département (+2 et +1 points)

En 2019, l'indicateur de concentration d'emploi sur le Civraisien en Poitou est inférieur de 15% à celui du département : 78,1 contre 92,1. Il a d'ailleurs diminué de 5,4 points depuis 2008.

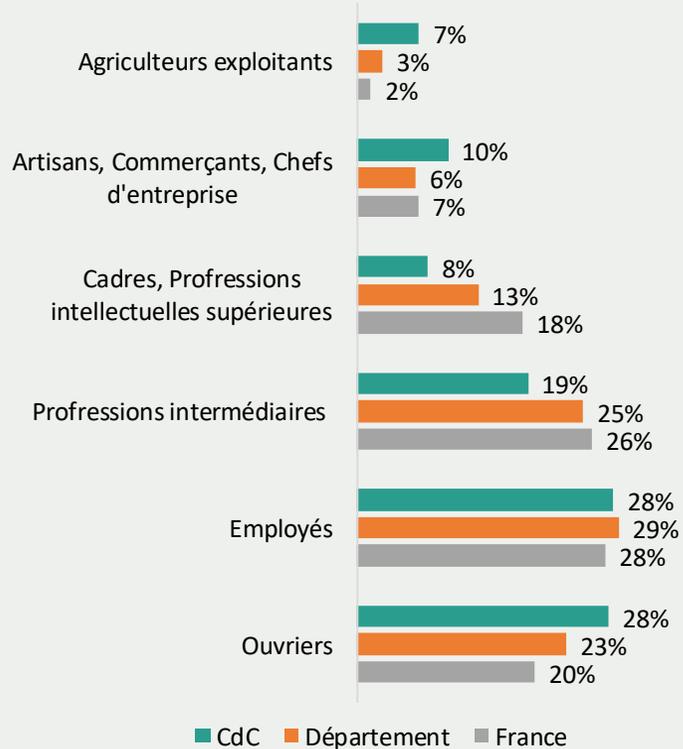
On note également que le chômage touche tout particulièrement les plus jeunes (15-24 ans) qui ont vu leur taux augmenter de 6 points entre 2008 et 2019, de la même manière que sur le département.

L'ARTISANAT ET LE SECTEUR AGRICOLE TRÈS PRÉSENTS, MAIS MOINS D'EMPLOIS DE CADRES ET DE PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES

En 2018, la répartition des emplois par CSP diffère en partie de celle du département :

- ✓ Les emplois de cadres ne représentent que 8% de tous les emplois du territoire de la CC, contre 13% en département ;
- ✓ Les professions intermédiaires sont également sous-représentées par rapport au département (19% contre 25%) ;
- ✓ Les emplois d'agriculteurs, d'artisans et d'ouvriers sont au contraire plus présents qu'au niveau départemental (respectivement +4, +4 et +5 points).

Emplois sur le territoire par catégorie socioprofessionnelle en 2019

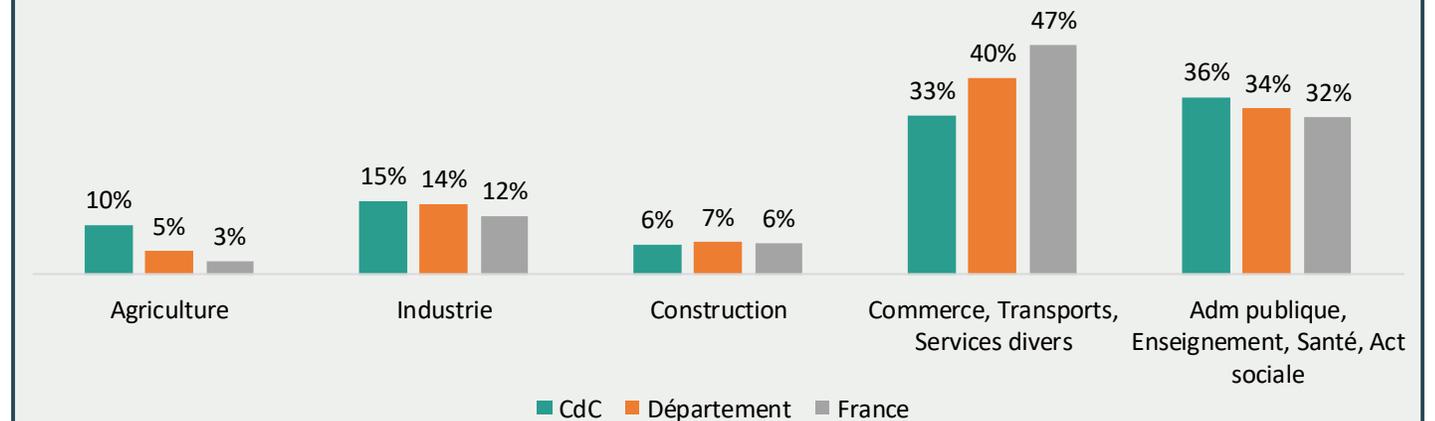


Source : Insee, recensement 2019

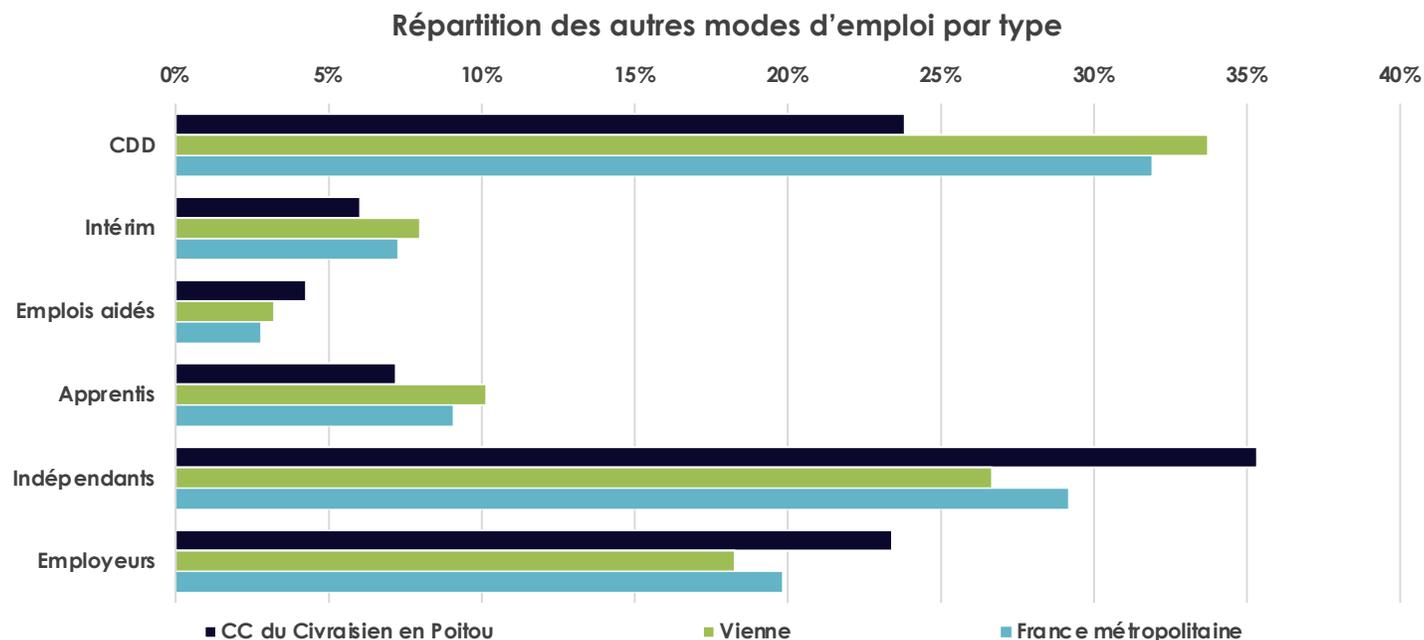
En termes de répartition des emplois par secteur :

- ✓ On remarque que le **secteur public et le secteur de commerce représentent à eux deux plus de 2/3 de tous les emplois sur le territoire** de la CC. Cependant, si le premier est davantage présent à Civraisien en Poitou qu'en département (+2 points), c'est l'inverse pour le secteur commercial qui lui est sous-représenté (33% contre 40% au niveau départemental et 47% au niveau national)
- ✓ Le secteur agricole est largement sur-représenté (+5 et +7 points respectivement) ;
- ✓ La proportion des emplois en industrie et en construction s'apparente fortement à celle du département.

Emplois sur le territoire par secteur d'activité en 2019



QUELS TYPES D'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE ?



Source : Insee 2019, Ithéa Conseil, Profil Croisé

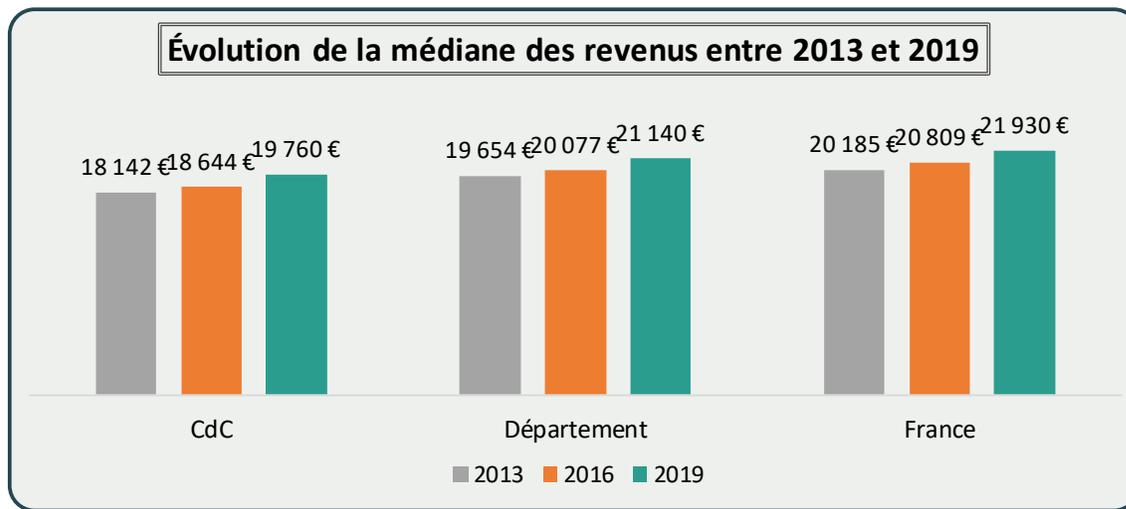
En termes de répartition par types d'emplois sur le territoire de la Communauté des Communes on remarque plusieurs particularités :

- ✓ **Une sur-représentation des indépendants (35%) et des employeurs (23%) par rapport au département (27% et 18%) et la France métropolitaine (29% et 20%) ;**
- ✓ Une part relativement faible des emplois précaires (CDD et intérim), comparativement au département et au territoire national – seulement 24% contre 34% et 32% aux autres échelles.

CONTEXTE
SOCIO-
DÉMOGRAPHIQUE

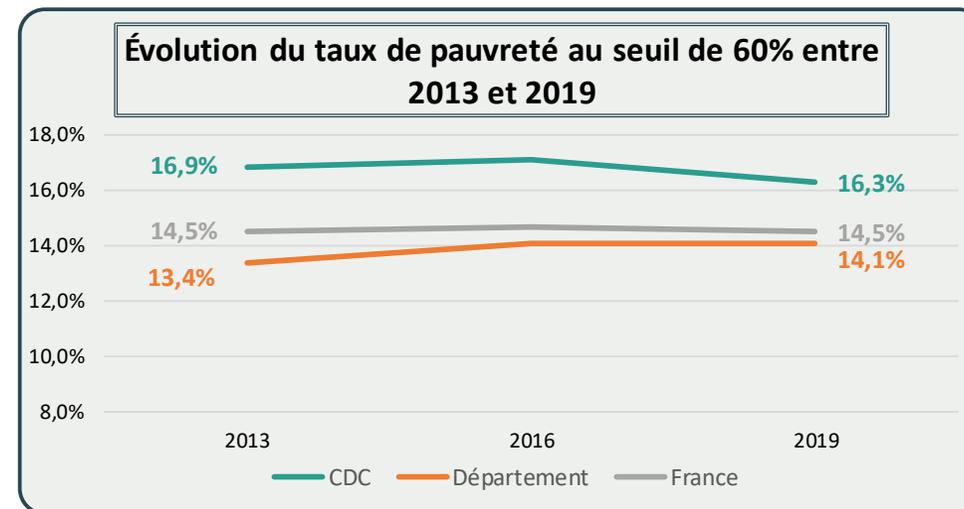
**DISTRIBUTION
DES REVENUS
DISPONIBLES**

UN REVENU MÉDIAN PLUS FAIBLE ET UN TAUX DE PAUVRETÉ PLUS IMPORTANT



En 2019, le revenu disponible médian qui représente le niveau de vie est de 19760€, inférieur à celui du département (21140€) et de la France (21930€).

La médiane des revenus a connu pourtant une hausse de +8,9% entre 2013 et 2019 - plus élevée que celle enregistrée à l'échelle départementale (+7,6%) et au niveau national (+8,6%).



En 2019, le taux de pauvreté au sein du Civraisien en Poitou est de 16,3% ce qui est supérieur à celui du département (14,1%) et de la France (14,5%).

Le taux de pauvreté a connu une légère hausse entre 2013 et 2016 avant de baisser ensuite en 2019 à un niveau inférieur à celui constaté en 2013.

Source : Insee, Filisofi 2019, 2016 et 2013

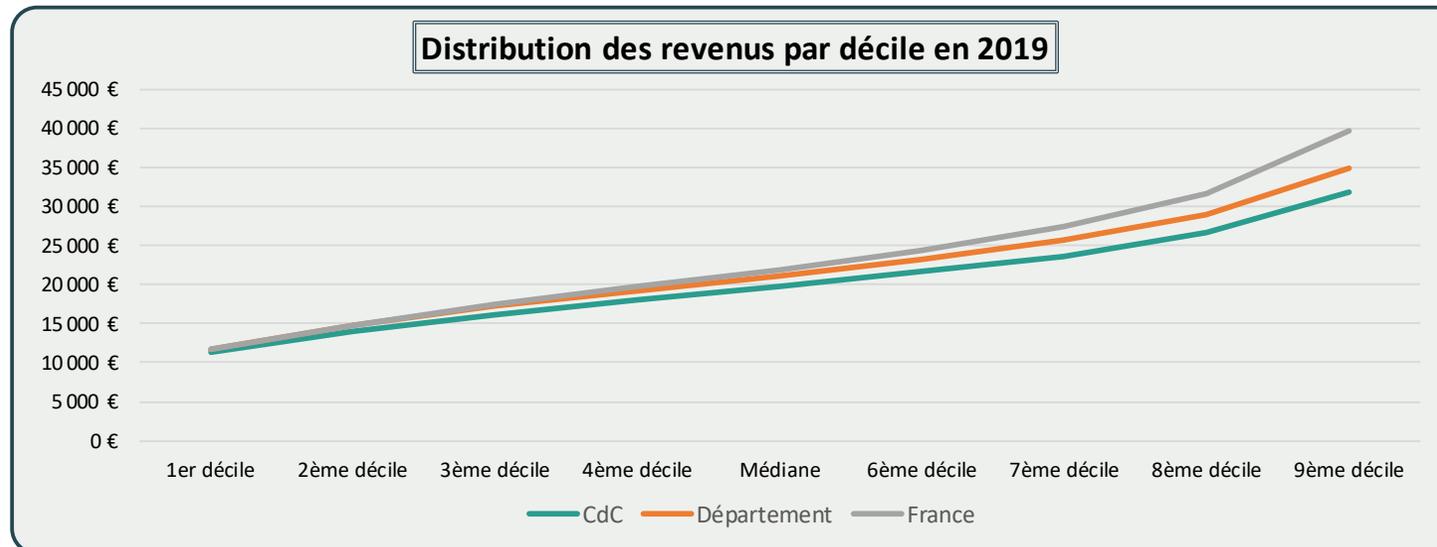
UN NIVEAU DE REVENUS PLUS FAIBLE QU'AU NIVEAU DU DÉPARTEMENT, MAIS DES INÉGALITÉS DANS LA MOYENNE

En 2019, les inégalités de revenus sont légèrement plus faibles au sein de la Communauté de Communes qu'au niveau du département de la Vienne.

En 2019, l'indice de Gini qui mesure les inégalités de revenus était de 0,24 pour la Communauté de Communes, contre 0,25 au niveau départemental et 0,29 au niveau national

Cette disparité se manifeste particulièrement dans la répartition des revenus par décile :

- ✓ Les 10% les plus pauvres de la Communauté de Communes ont un niveau de revenu de 11380€, ce qui est similaire à celui observé dans le département (11770€) et au niveau national (11620€) ;
- ✓ Toutefois, à mesure que les revenus augmentent, l'écart entre les différentes échelles de revenus se creuse. Les 10% les plus riches de la Communauté de Communes ont un revenu inférieur (31880€) à celui observé aux niveaux départemental (34910€) et national (39600€) respectivement.

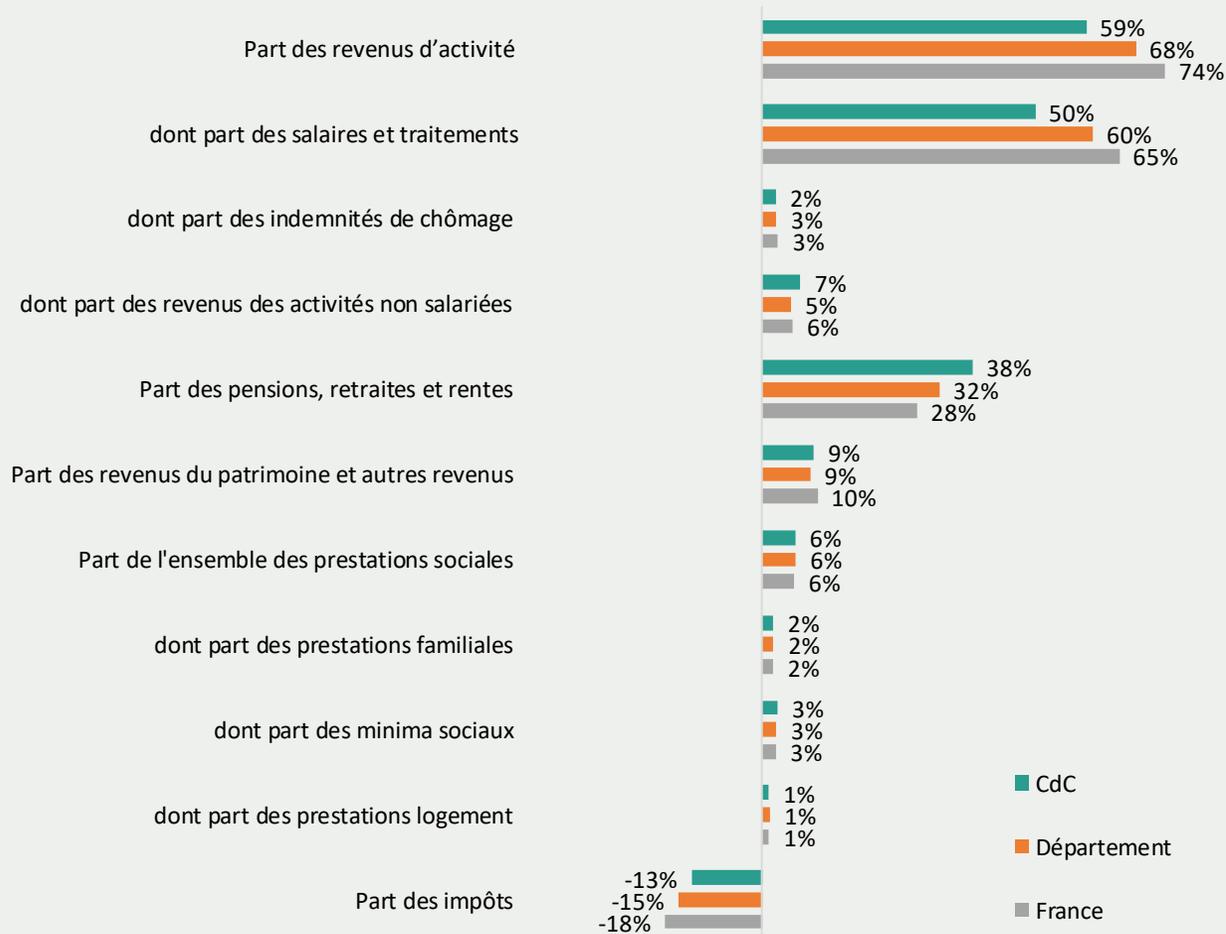


Le divergence des niveaux de revenus du Civraisien en Poitou par rapport au département de la Vienne et la France s'opère au niveau de la 3^{ème} décile des revenus.

Source : Insee, Filosofi 2019, 2016 et 2013

UNE PART DES PENSIONS, RETRAITES ET RENTES IMPORTANTE, MAIS UNE PART DE SALAIRES PLUS FAIBLES QU'AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

Répartition des revenus disponibles en fonction de la source en 2019



En 2019, les revenus issus des revenus d'activités sont plus faibles au sein de la Communauté de Communes (59%) qu'au sein du Département (68%) et de la France (74%).

Dans ce cadre, la part des salaires et traitements est également plus faible et constitue la moitié de tous les revenus d'activité, contre 60% et 69% respectivement pour le département et le territoire national. Par conséquent, les habitants de la CC paient proportionnellement moins d'impôts (13% contre 15% et 18%).

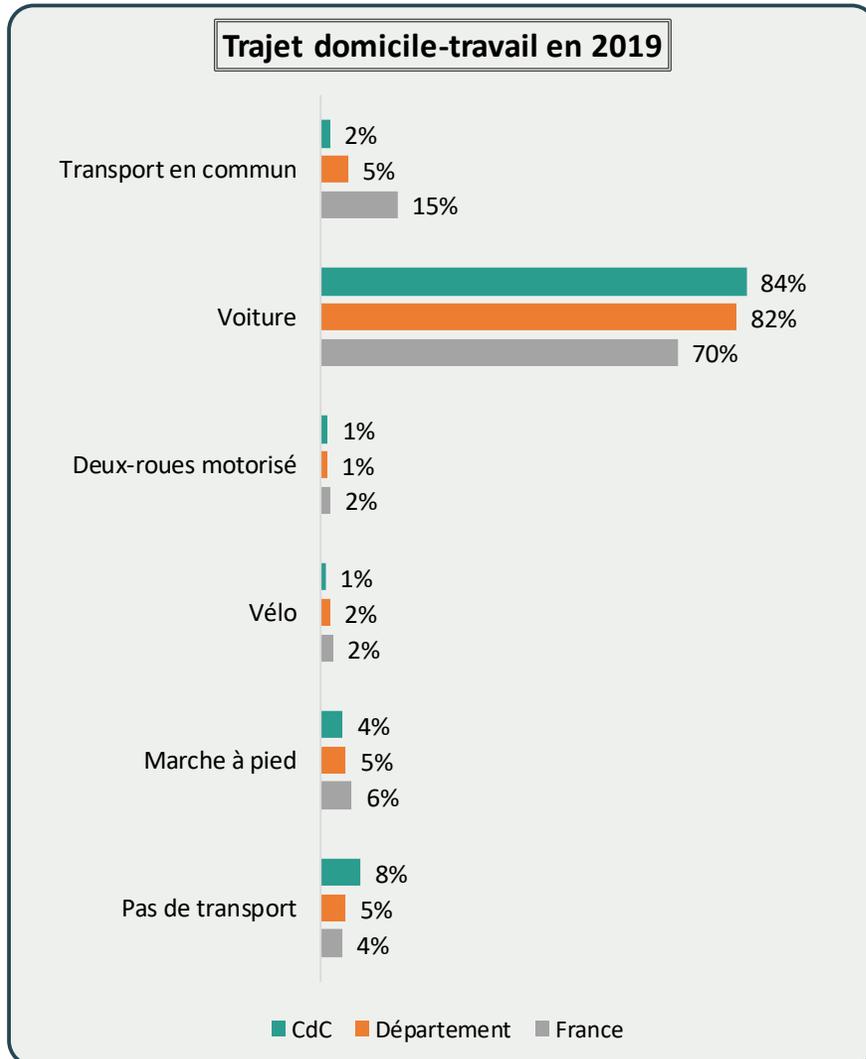
Cependant, c'est l'inverse en ce qui concerne la part des pensions, retraites et rentes qui est plus importante qu'aux autres échelles : 38% contre 32% et 28%.

Source : Insee, Filisofi 2019, 2016 et 2013

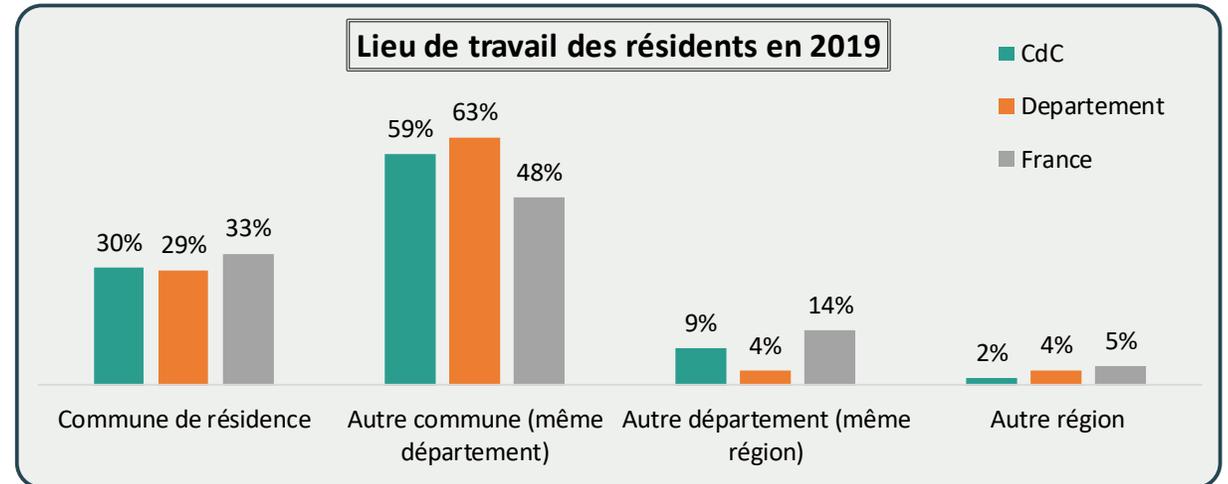
CONTEXTE
SOCIO-
DÉMOGRAPHIQUE

MOBILITÉ ET
LOGEMENT

DES TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL MAJORITAIREMENT INTER-COMMUNAUX ET RÉALISÉS EN VOITURE



Source : Insee, recensement 2019

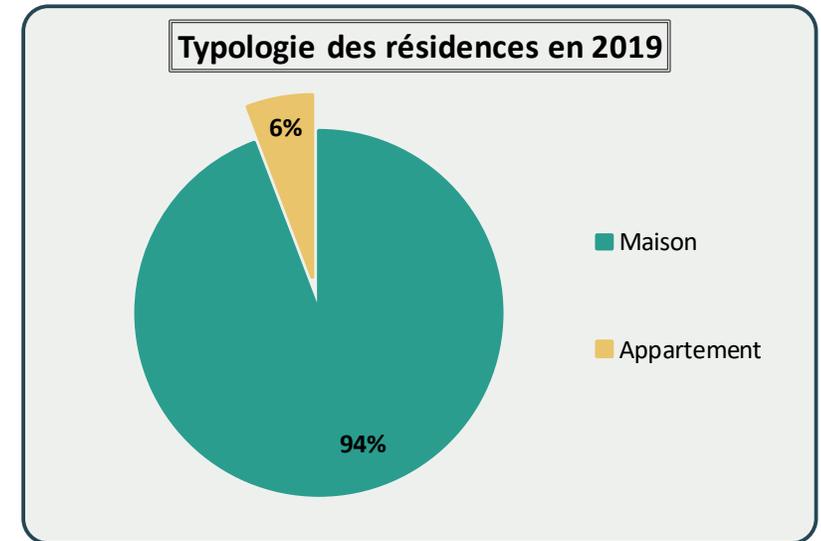
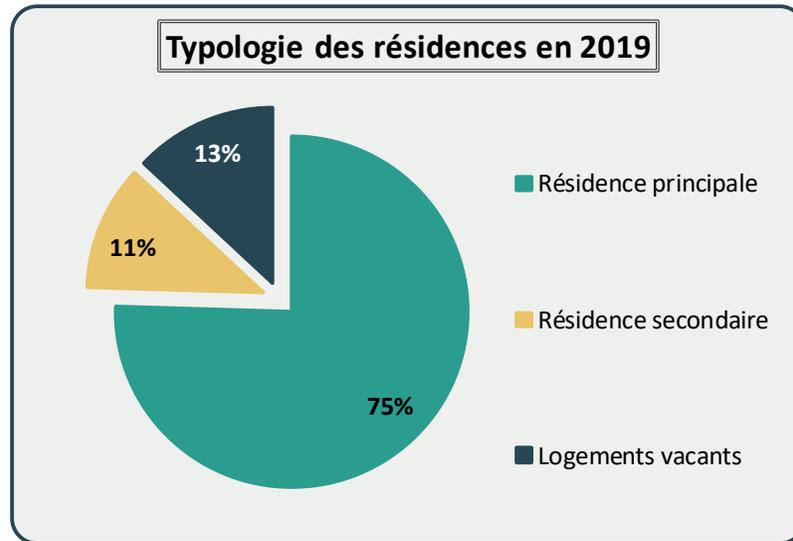


En 2019, **30%** de la population totale de la CC travaille dans sa commune de résidence, et **59%** se déplacent dans une autre commune située au sein du département de la Vienne. Ce sont des niveaux proches du niveau départemental.

Si on s'intéresse aux moyens de transports utilisés pour les trajets domicile-travail, on peut faire plusieurs constats :

- ✓ Seulement 2% de la population utilisent les transports en commun, contre 5% à l'échelle départementale et 15% au niveau national ;
- ✓ La grande majorité des travailleurs utilise leur voiture comme le moyen de transport principal entre le lieu de travail et le domicile (84% contre 82% et 70% respectivement). Cela peut témoigner d'un réseau de transports peu développé et de trajets relativement longs et complexes que les habitants sont amenés à réaliser ;
- ✓ A noter que 8% de la population indique ne pas utiliser de transport, son domicile et son travail étant localisés au même endroit.

UNE PRÉDOMINANCE DE MAISONS SUR LE TERRITOIRE ET UN TAUX DE LOGEMENTS VACANTS À LA HAUSSE



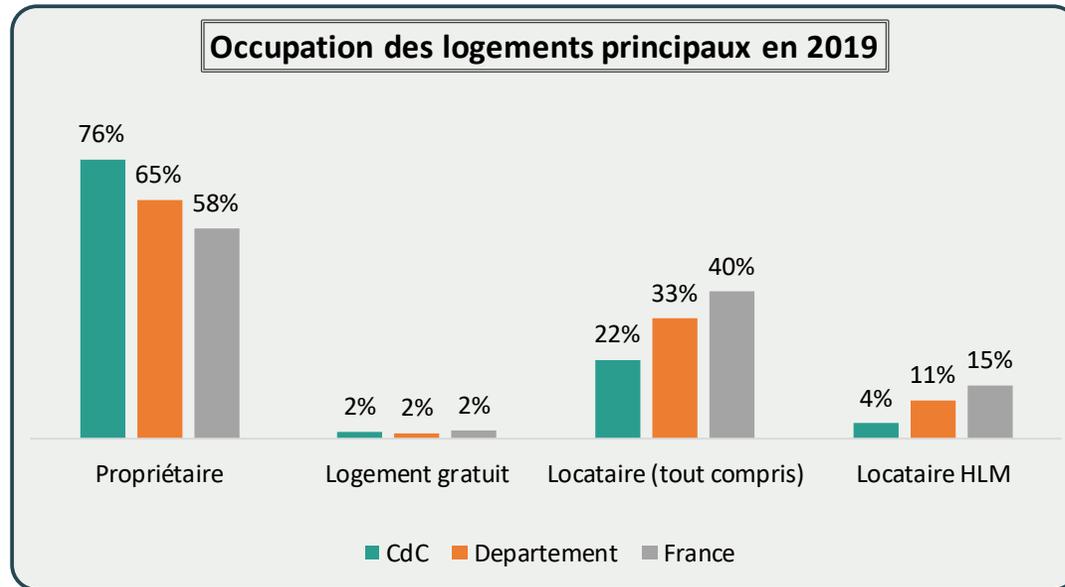
En 2019, la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou présente **un taux de logements vacants de 13%, dépassant les taux du département (9%) et du territoire français (8%)**, avec une augmentation de 3 points entre 2008 et 2019. Un taux de vacance élevé peut témoigner dans ce cas d'un enjeu de rénovation du parc de logement local, peu adapté à la structure de la population et aux standards actuels.

Les résidences principales représentent seulement 75% de toutes les résidences de la Communauté des Communes, comparé à 84% dans le département de la Vienne et 82% en France. De plus, le pourcentage de résidences secondaires est de 11% en 2019, surpassant de 5 points le département et de 1 point le territoire national.

Enfin, en ce qui concerne la typologie des résidences, **94% d'entre elles sont des maisons** et seulement 6% sont des appartements, tandis que dans le département, ces chiffres sont de 76% et 24% respectivement.

Source : Insee, recensement 2019

DES PARTS ÉLEVÉES DE PROPRIÉTAIRES ET UNE ANCIENNETÉ RELATIVE DU PARC DES RÉSIDENCES PRINCIPALES

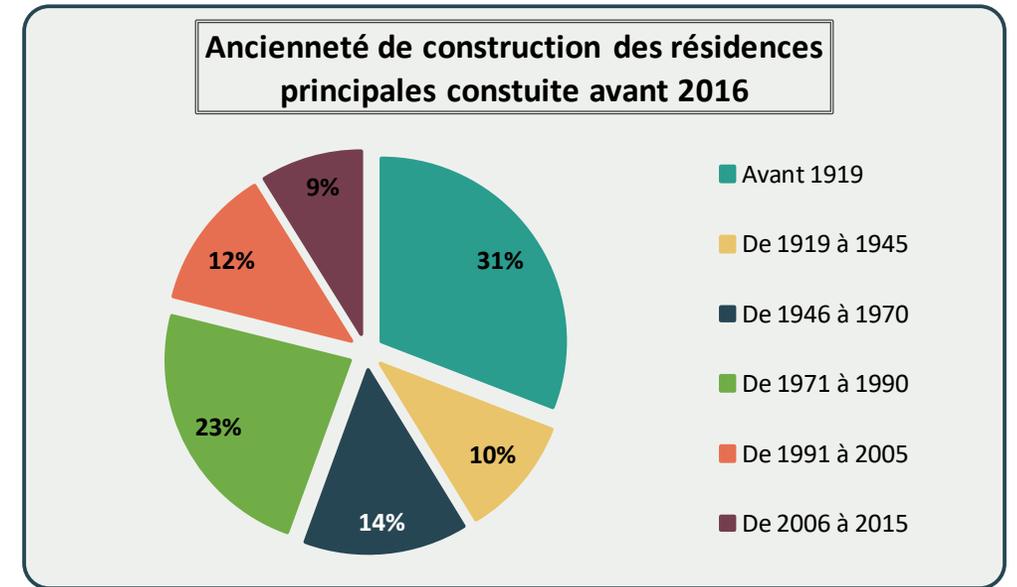


En 2019, **76% des logements sont occupés par des propriétaires**, contre 65% et 58 % aux niveaux départemental et national.

La part de locataires est plus faible à l'échelle de la Communauté de Communes qu'ailleurs (22 % contre 33% et 40% respectivement).

La proportion de locataires au sein de logements sociaux est elle aussi relativement faible : 4% contre 11% et 15% pour les deux autres échelles de comparaison.

Source : Insee, recensement 2019



Une majorité des résidences principales sur le Civraisien en Poitou ont été construites après la Seconde Guerre Mondiale (59%).

La proportion de bâtiments anciens construits avant 1919 représente presque un tiers de toutes les résidences principales, contre 18% et 13% pour le département et la France. Idem pour les logements construits entre 1919 et 1945 – ils sont plus nombreux en proportion qu'aux deux autres échelles.

Toutefois, **les constructions récentes (2006-2015) ne représentent qu'une toute petite partie des résidences principales (9%)**, contre 11% et 12% aux niveaux départemental et national.

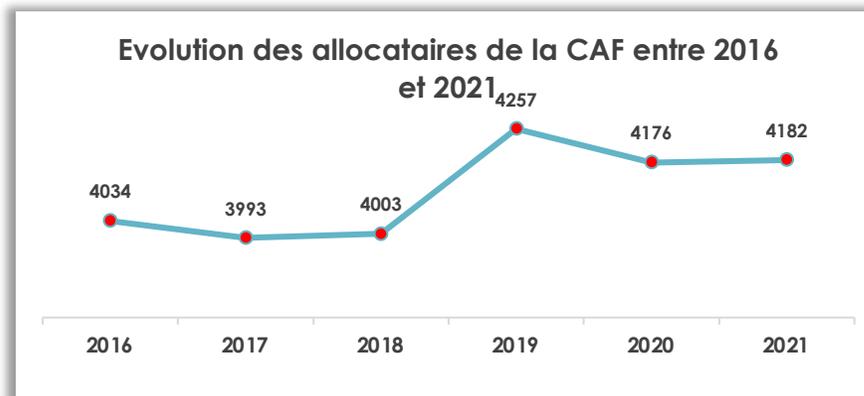
CONTEXTE
SOCIO-
DÉMOGRAPHIQUE

ZOOM SUR LES
ALLOCATAIRES
CAF

CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ALLOCATAIRE

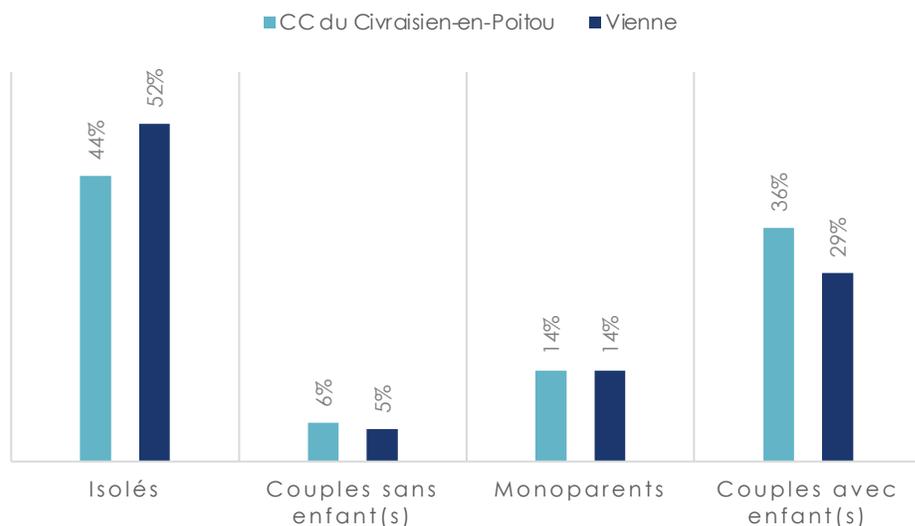
En 2021, l'intercommunalité comptait **4182 allocataires, soit 10 051 personnes**, pour un **taux de couverture de 36,8%** contre 47,5% à l'échelle de la Vienne.

- ✓ L'année **2019 est marquée par une brusque remontée** du nombre d'allocataires (+6,3%) par rapport à 2018. Cela s'explique par la revalorisation de la prime d'activité en décembre 2018, permettant ainsi à un nombre plus important de personnes éligibles d'en bénéficier;
- ✓ On aperçoit ensuite **une certaine stabilisation** de ce chiffre, **mais qui reste constamment à des niveaux plus élevés qu'avant la crise**. Il est passé de 4034 à 4182 allocataires entre 2016 et 2021, soit +3,7%.



Source : CAF Data 2016-2021, Ithéa Conseil, Profil Croisé

Caractéristiques de la population allocataire



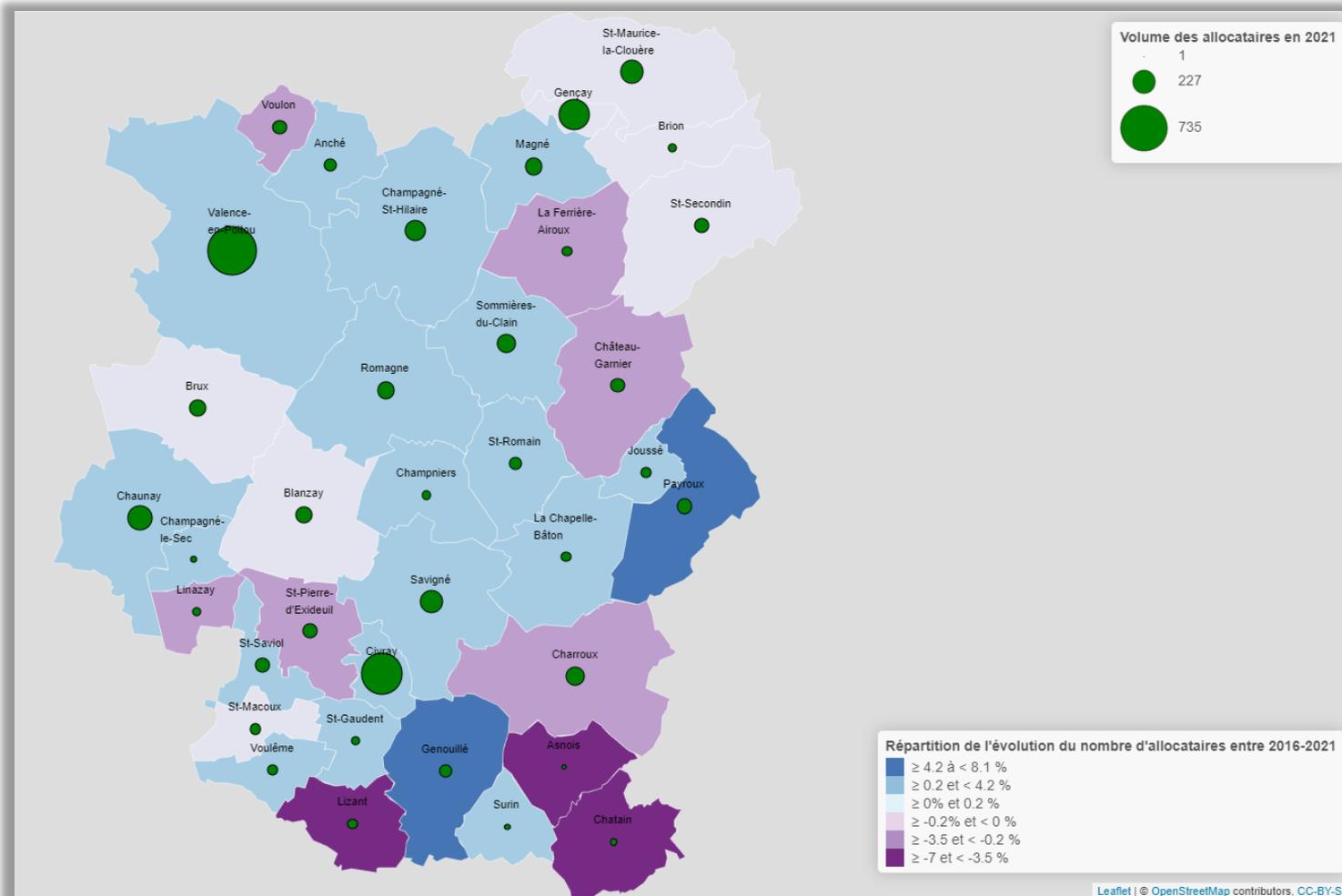
Source : CAF 2021

Le territoire compte **2072 familles allocataires, soit 49,5% de la population bénéficiaire**. Parmi les familles, **824 ont des enfants de moins de 6 ans soit 19,7%**

Les **couples avec enfant(s) sont surreprésentés à l'échelle de l'intercommunalité par rapport au département de la Vienne (+7 points)**, alors que c'est l'inverse pour les personnes isolées qui sont moins présentes au niveau de la CC qu'au niveau départemental (-8 points).

Quant aux autres catégories d'allocataires, c'est-à-dire les couples sans enfant(s) et les monoparents, leurs proportions s'apparentent fortement à celles du département.

CARTOGRAPHIE DE LA POPULATION ALLOCATAIRE EN 2021 ET ÉVOLUTION ANNUELLE MOYENNE ENTRE 2016 ET 2021



Cette cartographie permet de visualiser le volume des allocataires par commune en 2021, en le comparant à la répartition de l'évolution du nombre d'allocataires de la CAF sur la période 2016-2021.

On remarque ainsi que **la majorité des communes a connu une hausse du nombre d'allocataires sur la période, allant jusqu'à +4,2% (camaïeu de bleu)**. Ce chiffre a augmenté de 4,2% à 8,1% au sein des communes de Payroux et Genouillé.

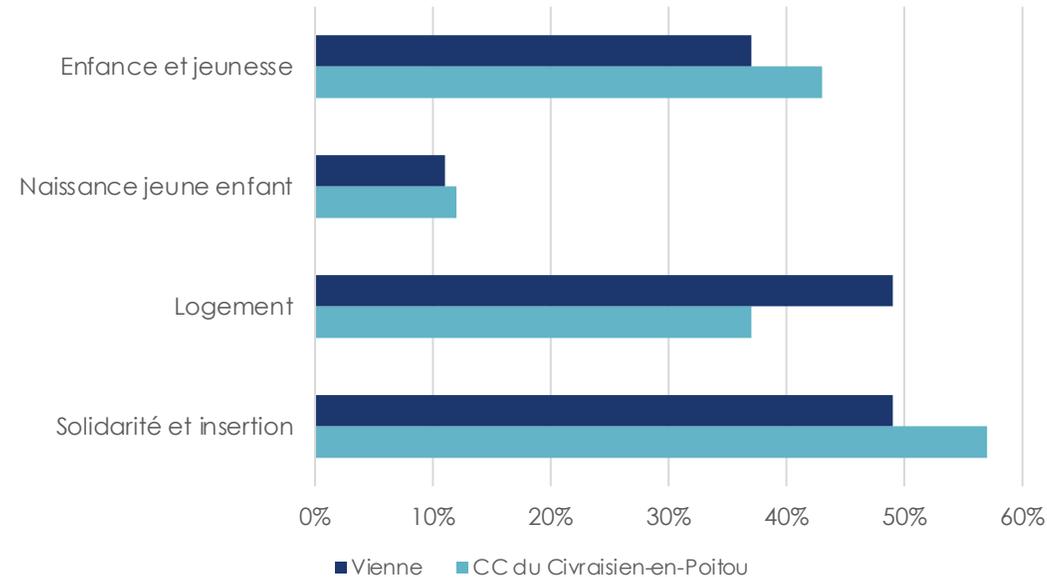
Il a baissé, au contraire, dans l'intervalle de -3,5% à -7% au sein des communes de Lizant, Asnois et Chatain situées tous les trois **dans la partie sud de la Communauté de Communes**.

Les communes de Civray et de Valence-en-Poitou, qui à deux représentent plus de 25% de la population totale du Civraisien en-Poitou, ont connu une hausse à la marge du nombre d'allocataires de la CAF entre 2016 et 2021.

RÉPARTITION DES ALLOCATAIRES PAR GROUPES DE PRESTATIONS

Selon les données de 2021 :

- ✓ 57% ont bénéficié de prestations de solidarité et de soutien à l'activité, soit un taux supérieur à celui du département (49%)
- ✓ 43% des allocataires ont perçu des prestations enfance et jeunesse, soit un taux bien au-dessus de celui du département (37%)
- ✓ 37% ont perçu des prestations logement, soit un taux largement inférieur à celui du département (-12 points)
- ✓ 12% ont bénéficié de la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE), soit +1 point par rapport au département



Source : CAF 2021

LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES ALLOCATAIRES DE LA CAF EN 2021

Indicateurs	CC du Civraisien en Poitou	Vienne
Nombre d'allocataires à bas revenus	1430	29210
Part d'allocataires à bas revenus	38,2%	37,7%
Allocataires dépendants à + de 50% des prestations	937	19679
Part d'allocataires dépendants à 50% des prestations	25,0%	25,4%
Part d'allocataires dépendants à 100% des prestations	14,5%	15,7%
Nombre d'allocataires fragiles	578	10942
Part d'allocataires fragiles	13,8%	11,5%

Source : CAF 2021

On constate une **augmentation du nombre d'allocataires à bas revenus** par rapport à 2019 (passage de 1336 à 1430 en 2021, soit +94 allocataires). La part d'allocataires à bas revenus s'est ainsi établie à **38,2% à l'échelle de la Communauté de Communes**, soit +0,5 point par rapport au département de la Vienne.

En 2021, **14,5% des allocataires dont le revenu dépend à 100% des prestations légales, contre 15,7% pour le département**. Ce taux était de l'ordre de 23% au niveau de la CC en 2017 et a connu donc une **baisse significative** en quelques années (-8,5 points de pourcentage).

Cependant, quant aux **allocataires qui dépendent à 50% des allocations**, leur proportion était également de 23% en 2017 et a au contraire **augmenté de 2 points en 4 ans, soit 25%**. Il est important de noter que dans les deux cas ces proportions sont plus faibles à Civraisien en Poitou qu'au niveau départemental en 2021, soit -1,2 points pour ceux qui dépendent à 100% des prestations et -0,4 point pour ceux qui en dépendent qu'à 50%.

Enfin, **13,8% des allocataires ont leurs ressources qui dépassent le seuil de bas revenus grâce aux prestations qu'ils perçoivent**, contre 11,5% au niveau du département.

LES ENFANTS BÉNÉFICIAIRES DE L'AAEH

Selon les dernières données de la CAF, **le nombre total d'allocataires bénéficiaires de l'AAEH** (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé) **à l'échelle de l'intercommunalité est de 81**, contre 1541 au niveau départemental, ce qui représente 1,9% de tous les allocataires (1,6% pour le département de la Vienne).

Ce nombre a par ailleurs **évolué à la baisse sur les 5 dernières années**, soit -0,5% pour le Civraisien en Poitou et -0,1% pour le département).

On remarque en plus que **du côté de la petite enfance 8 enfants bénéficient de l'AAEH** sur 1050 enfants de moins de 6 ans (soit 0,8%). Ce faible nombre peut s'expliquer notamment par le fait que les diagnostics ne peuvent pas toujours être posés sur de très jeunes enfants.

Ce chiffre est plus élevé pour les enfants de 6 à 11 ans (38 contre 655 pour le département), soit 2% de l'ensemble d'enfants de cette tranche d'âge – les diagnostics étant souvent posés par les professionnels de santé dans le parcours d'une reconnaissance MDPH après les 3 ans de l'enfant. Il est intéressant de noter en outre qu'un tiers (33%) des enfants d'allocataires (0-24 ans) est représenté par cette tranche d'âge.

On voit, à partir du 2^{ème} tableau, que le nombre d'enfants de 11 à 20 ans a été de 49 en 2018. On s'aperçoit également que le nombre d'enfants de 6 à 11 ans bénéficiaires de l'AAEH a légèrement diminué entre 2018 et 2021.

Enfance Jeunesse Petite Enfance

Indicateurs	CC du Civraisien en Poitou	Vienne
Nombre d'enfants de moins de 6 ans bénéficiaires de l'AAEH	8	163
Part d'enfants de moins de 6 ans bénéficiaires de l'AAEH	0,8%	0,7%
Nombre d'enfants de 6 à 11 ans bénéficiaires de l'AAEH	38	655
Part d'enfants de 6 à 11 ans bénéficiaires de l'AAEH	2,0%	1,8%

Source : CAF 2021

ENFANTS et HANDICAP	Zone d'étude		Département
	Nbre	% du dép	Nbre
Nb d'enfants (-20 ans) avec droit AEEH (handicap)	94	5,70%	1660
Nb enfants AEEH 0/-3 ans ans AEEH	1	3,40%	29
Nb enfants AEEH 3/-6 ans ans AEEH	9	6,50%	138
Nb enfants AEEH 6/11 ans AEEH	45	6,10%	732

Source : Diagnostic CTG 2018

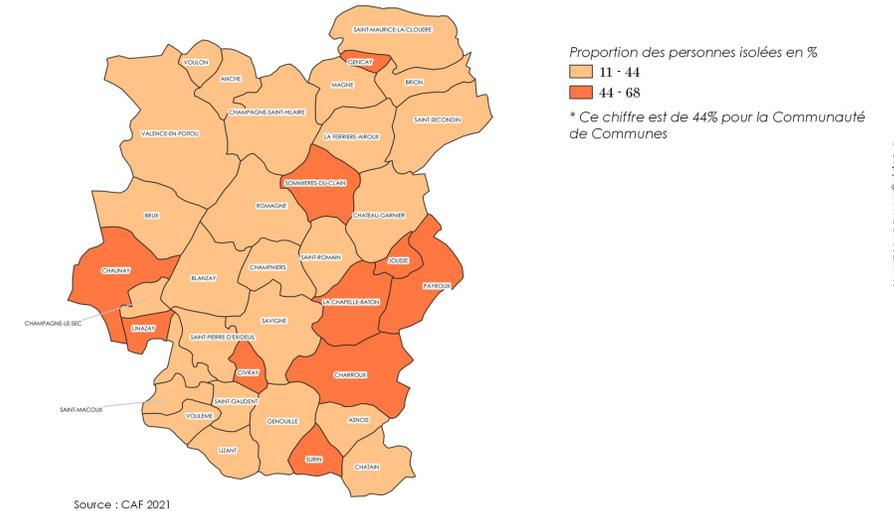
QUELQUES CHIFFRES PAR COMMUNES

On s'aperçoit que les communes ayant un **faible taux de ménages allocataires composés de couples avec enfants (bleu clair)** ont tendance à présenter un **nombre élevé des personnes isolées (orange foncé)**. Parmi ces communes on note les communes de Surin, Charroux, La Chapelle-Bâton, Joussé, Payroux, Sommières-du-Clain, Gençay, Linazay, Chaunay et le chef-lieu – Civray.

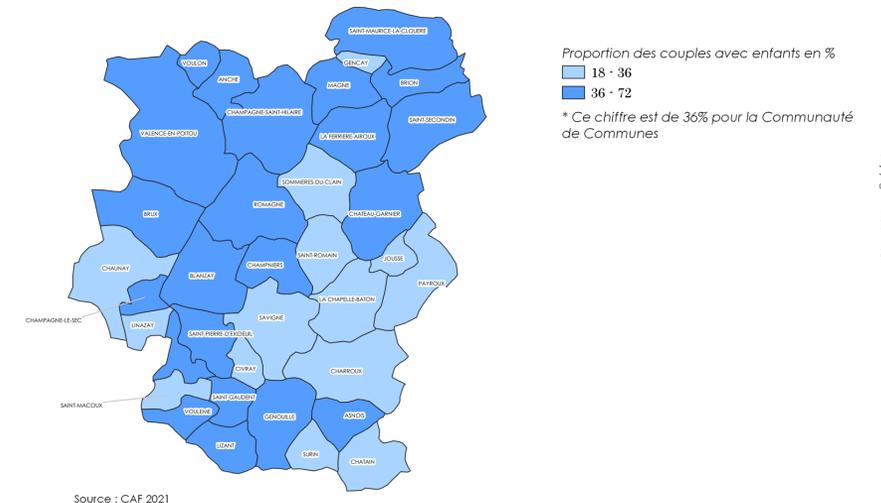
Les données CAF présentées précédemment permettent d'identifier plusieurs constats et enjeux :

- ✓ Une forte disparité entre certains territoires en termes du profil des allocataires de la CAF : on a plusieurs extrémités, notamment la commune de Champagné-le-Sec, avec presque $\frac{3}{4}$ des allocataires qui sont des couples avec enfants, et la commune de Payroux, avec 63% des personnes isolées parmi les allocataires, soit +19 points par rapport à la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou ;
- ✓ Les communes avec une forte proportion des personnes isolées parmi les allocataires de la CAF ont connu globalement une baisse du nombre total d'allocataires ces dernières années (2016-2021). **Cependant le nombre d'allocataires isolés ne cesse d'augmenter sur le territoire du Civraisien depuis 2018, à savoir 1612 allocataires personne seule en 2018 pour arriver à 1857 en 2021**

Taux des personnes isolées parmi les allocataires de la CAF par commune
Communauté de Communes du Civraisien-en-Poitou



Taux des couples avec enfants parmi les allocataires de la CAF par commune
Communauté de Communes du Civraisien-en-Poitou



QUELQUES CHIFFRES SUR LES ALLOCATAIRES MSA

Selon les données locales de la MSA, **le taux de présence du régime agricole à l'échelle de la Communauté de Communes en 2022 était de 13,9% en 2022, contre 4,8% seulement au niveau national.** Ce taux est par ailleurs plus élevé qu'au sein de certaines intercommunalités voisines, par exemple la CC des Vallées du Clain (5,8%) ou la CC Val de Charente (11,8%) situées au nord et au sud du Civraisien en Poitou respectivement.

Il a pourtant baissé de 1,5 points de pourcentage depuis 2017. En outre, on peut noter que le nombre d'allocataires à bas revenus appartenant au régime agricole en 2022 était de 235, soit 16,4% de tous les allocataires à bas revenus en 2021.

Indicateurs	CC du Civraisien en Poitou	France
Taux de présence du régime agricole, 2022	13,9%	4,8%
Allocataires à bas revenus, 2022 - régime agricole	235	213 380
Allocataires à bas revenus, 2022 - régime salariés agricoles	122	132 763
Allocataires à bas revenus, 2022 - régime non-salariés agricoles	113	80 617
Allocataires de l'AAH au régime agricole, 2022 - Total	21	35 226

Source : GéoMSA 2022

QUE RETENONS NOUS DE L'ANALYSE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE ? (1/2)

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un solde migratoire positif et plus important qu'en département sur la période 2013-2019 ✓ Des nouveaux arrivants plus jeunes que la population en place (les ¾ ont moins de 55 ans alors que 36% de la pop totale a plus de 60 ans) ✓ Des ménages avec familles majoritaires (64% en 2018) ✓ Une surreprésentation de familles allocataires composée de couples avec enfants par rapport à la moyenne départementale. ✓ Une baisse tendancielle des allocataires bénéficiant de l'AEEH. ✓ Un RPE itinérant dont la fréquentation reste stable avec une activité en augmentation et une bonne connaissance du public ✓ Des habitudes de travail en commun entre LAEP et REP pour une meilleure orientation des publics et une meilleure adaptation offre/demande 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une variation du solde naturel négative (-0,5% entre 2013 et 2019), alors qu'elle est nulle au niveau départemental ✓ Une population plus âgée que sur le département (+7 pts pour les + de 60 ans) ✓ Un vieillissement insuffisamment compensé par l'arrivée de nouveaux habitants pourtant plus jeunes. ✓ Une baisse de la proportion de couples avec enfants et baisse du nombre d'enfants de moins de 3 ans. ✓ Une augmentation de la part de familles monoparentales ✓ Un taux de scolarisation qui baisse fortement à partir de 18 ans, ce qui implique une population moins diplômée globalement qu'à l'échelle départementale ✓ Une population aux revenus modestes (1/3 de retraités, 1/3 d'employés et ouvriers) ✓ Un taux de concentration d'emplois faible par rapport au département surtout dans le secteur public et le commerce, pour des revenus plus bas qu'à l'échelle départementale malgré une hausse de la médiane de revenus disponibles ✓ Un taux de pauvreté supérieur à la moyenne départementale conforté par une surreprésentation des allocataires à bas revenus et notamment ceux dépendant à 50% des prestations légales qui a évolué à la hausse. ✓ Un taux de couverture CAF inférieur à la moyenne départementale

QUE RETENONS NOUS DE L'ANALYSE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE ? (2/2)

OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none">✓ Solde migratoire positif✓ ¾ des nouveaux arrivants en 2019 ont moins de 55 ans, contre 57% pour le reste de la population	<ul style="list-style-type: none">✓ Baisse de la population totale de la CC✓ Taux de mortalité plus élevé que celui du département (+3,6 points), alors que le taux de natalité est au contraire plus faible (-2,6 points) et à la baisse (-2,6 points depuis 1968)✓ Augmentation de la proportion de ménages d'une personne (+3,4 points entre 2008 et 2019, contre +4 points pour la Vienne) et diminution de celles avec famille(s) (-3 points sur la période)✓ Un taux de vacance de logements important

ANALYSE DE
L'OFFRE ET DES
ACTEURS DU
TERRITOIRE

PETITE ENFANCE

L'OFFRE TOTALE PETITE ENFANCE

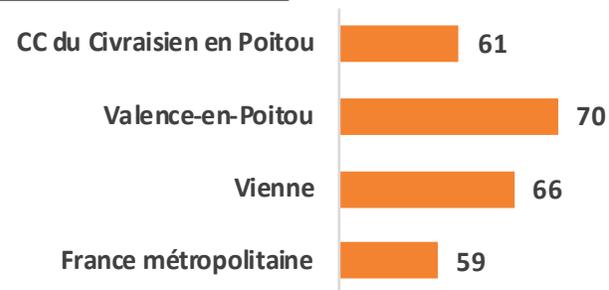
En 2020, la population des moins de 3 ans estimée était de **651 enfants** au niveau de l'intercommunalité **pour une capacité d'accueil formel de 397 places, soit environ 61%** de la population concernée (65,9% pour le département de la Vienne).

En ce qui concerne la répartition de l'offre d'accueil formel, on constate que les **assistant(e)s maternel(le)s** représentent une grande majorité de l'offre totale sur le territoire de la CC (**88%** contre 75% pour le département). **Les EAJE, à leur tour, ne représentent que 6% de l'ensemble des modes d'accueil – un taux 3 fois plus faible qu'en département (20%)**. Les salariés à domicile et la préscolarisation constituent ensemble presque le même pourcentage, contre seulement 4% en département.

Il convient dans ce sens de rajouter qu'à l'échelle de la Communauté de Communes il y a environ **une assistante maternelle pour 5 enfants CAF et MSA de moins de 3 ans, contre 1 pour 6,7 enfants à l'échelle départementale**. D'après la PMI, **plus de ¾ de ces assistant(e)s (82,1%) sont âgé(e)s de plus de 40 ans** ; 16,6% ont entre 30 et 39 ans, et seulement 1,3% ont entre 18 et 29 ans.

Enfin, en décembre 2020 il y avait **112 assistant(e)s maternel(le)s** agréé(e)s en activité au niveau de la Communauté de Communes, contre 1731 en département.

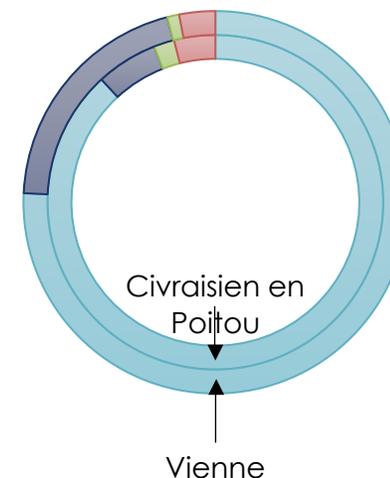
Nombre de places d'accueil (tous modes de garde confondus) pour 100 enfants de moins de 3 ans



Source : CAF 2020, Ithéa Conseil, Profil Croisé

Répartition de l'offre d'accueil formel

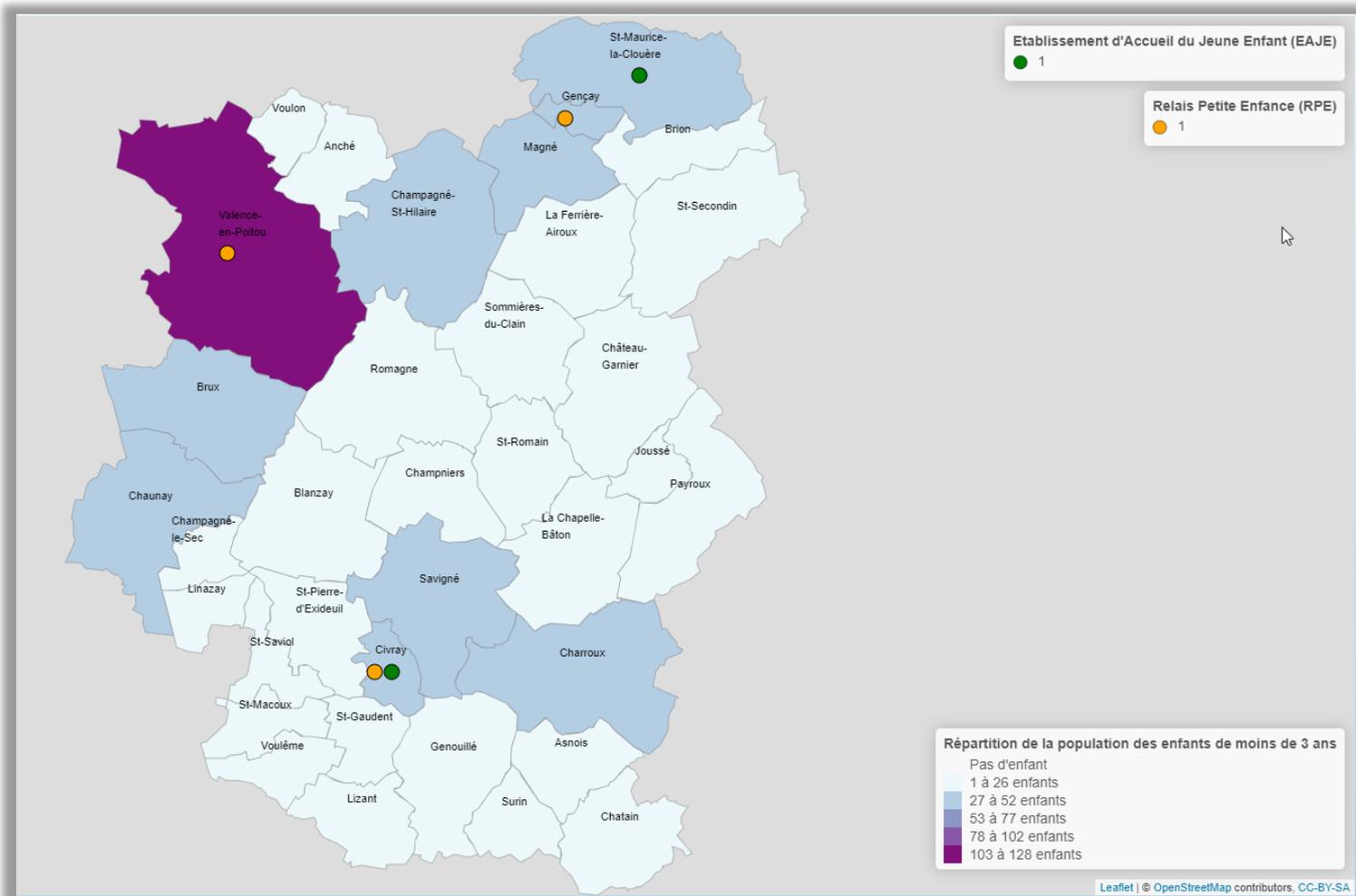
■ Assistants maternels ■ EAJE ■ Salariés à domicile ■ Préscolarisation



Source : CAF 2020

L'OFFRE DE GARDE PETITE ENFANCE

Cartographie des équipements petite enfance (EAJE, RPE)



Plusieurs établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) et relais petite enfance (RPE) sont présents sur le territoire de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou, y compris :

- ✓ **1 EAJE Civray pour 11 places.**
- ✓ **1 MAM à Brux regroupant 3 assistantes maternelles**
- ✓ **1 projet de MAM à Saint Maurice La Clouère**
- ✓ **3 RPE à Gençay, Civray et Valence-en-Poitou.** Cette dernière présente en outre un nombre le plus élevé d'enfants de moins de 3 ans parmi toutes les communes de la CC .

LE MULTI-ACCUEIL « LES FRIPOUNETS »

Crée en septembre 2018 et géré par la Communauté de Commune accueille les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, avec un agrément de la PMI pour accueillir **11 enfants au maximum**.

Situé à Civray, la crèche pour accueillir simultanément des enfants à temps partiels ou complet.

Le multi-accueil est ouvert du lundi au vendredi de 8 à 18h Parmi ses objectifs et principes on peut citer :

- ✓ Favorisation de l'autonomie de l'enfants ;
- ✓ Suscitation de la curiosité de l'enfant (culturelle, sensorielle, etc.)
- ✓ Découverte de la vie en collectivité ;
- ✓ Respect du rythme de chaque enfant ;
- ✓ Valorisation des compétences de chacun.

En 2022, le multi-accueil a permis d'inscrire 26 enfants soit 25 familles, dont 23 en accueil régulier et 3 en accueil occasionnel. Parmi les 26 enfants, 10 ont été âgés de 3 ans, 12 – de 2 ans, et seulement 4 enfants de moins de 2 ans. **Même s'il y avait moins d'enfants accueillis qu'en 2021, la fréquentation était plus régulière, avec une moyenne de 6,7 enfants par heure.** On note cependant une moindre fréquentation de 8h à 9h et de 17h à 18h.

On remarque par ailleurs que la **majorité des familles accueillies ont de faibles revenus** et en situation professionnelle instable (61% des familles ont des tarifs horaires inférieurs à 1€). **L'ouverture à cinq jours a permis de diversifier le profil des familles accueillies et de toucher davantage ceux qui travaillent et ont un revenu plus stable et plus important.** Des demandes d'accueil sont par ailleurs de plus en plus nombreuses du côté des familles qui n'ont pas de structure collective sur leur bassin de vie (Brux, Chaunay).

Parmi les perspectives pour l'année 2023 on peut noter le souhait de continuer le travail d'équipe et d'investir dans les temps collectifs d'analyse de pratiques et les formations CNFPT. D'autres projets sont également à venir : participation à la semaine de la petite enfance, organisation d'une journée « Tous dehors », inscription à la « Grande Lessive », organisation d'un goûter des familles, etc.

LES RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) DU CIVRAISIEN EN POITOU (1/3)

Le RPE Intercommunal du Civraisien en Poitou

Objectifs

- ✓ D'informer les parents sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire ;
- ✓ D'accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel ;
- ✓ De valoriser l'offre de service en ligne existante, notamment monenfant.fr ;
- ✓ D'offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges sur les pratiques ;
- ✓ D'accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques ;
- ✓ De lutter contre la sous-activité subie et le manque d'attractivité du métier

Le Relais se déplace toutes les semaines à Civray, dans la salle de l'accueil périscolaire, afin de proposer des temps d'accueil aux assistant(e)s maternel(le)s, mais aussi **à Charroux**, dans le centre d'accueil des entreprises, qui est plus adapté à la réception du public (parents et assistant(e)s maternel(le)s). Il est important de noter que **l'absence de locaux dédiés à Civray représente un véritable problème, puisque la salle est partagée avec l'école, l'ALSH et le LAEP ce qui rend l'organisation plus difficile.**

En ce qui concerne la **fréquentation**, en 2022, il y a eu **28 temps collectifs organisés à Civray et 23 séances proposées à Charroux**. Le **nombre de participants aux temps d'accueil collectifs reste relativement stable au fil des années** : 99 professionnels et 243 enfants âgés majoritairement entre 1 et 3 ans ont été accueillis en 2022 par le RPE. La moyenne par séance collective était de 5 enfants pour 2 assistant(e)s maternel(le)s en 2022.

L'activité du RPE étant en augmentation et bien repéré par son public cible, la majorité des actions mises en place en 2022 découlent directement des besoins et demandes formulés par les assistant(e)s maternel(le)s et les parents, par exemple :

- ✓ **Séances d'analyse des pratiques professionnelles** dans l'objectif d'échanger sur des situations vécues et d'améliorer les pratiques ;
- ✓ « World Café » autour de la charte nationale de l'accueil du jeune enfant dans le but **d'améliorer, comparer et valoriser les pratiques professionnelles** ;
- ✓ **Projet culturel commun au LAEP et RPE** qui a eu pour objectif de **créer un lien entre les services et faciliter la mise en relation de l'offre et de la demande** (environ 50 personnes y compris les AM, les parents et les enfants) ;
- ✓ **Projet musique** sur 4 séances afin d'enrichir et développer des outils pédagogiques (4 séances avec 5 AM et 8 enfants différents) ;
- ✓ **Atelier « Nesting »**, dont le but était d'informer sur les polluants et éviter l'exposition des jeunes enfants aux risques associés, etc.

Le RPE se positionne comme guichet unique depuis 2023. Avec une seule entrée, pour les familles sur les questions afférentes aux modes de garde existants sur le territoire.

LES RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) DU CIVRAISIEN EN POITOU (2/3)

Le RPE de Mille Bulles

Missions

- ✓ Une aide à la recherche d'un assistant maternel ou de tout autre mode d'accueil.
- ✓ Un lieu d'échange avec un professionnel de la petite enfance.
- ✓ Un lieu d'échanges entre professionnels, de dialogue et de réflexion
- ✓ Un lieu d'information sur la réglementation, les droits et devoirs de chacun, la relation employeur/salarié, les démarches administratives,
- ✓ Un lieu neutre de soutien lors d'une difficulté avec l'enfant, entre adultes
- ✓ Des animations en soirées autour de thèmes et de projets.

Le RPE intervient sur un territoire de 9 communes sur le pays gencéen avec **44 assistantes maternelles en activité pour 189 enfants de moins de 3 ans (2021)**.

Le RPE propose :

- **des temps d'accueil collectifs (TAC) sur inscriptions** les lundis, mardis et jeudis de 9h à 11h à la Maison de la Petite Enfance de Gençay
- Des animations « P'tits lecteurs en vadrouille » au sein des bibliothèques du territoire
- **Un accueil administratif individuel** du lundi au vendredi après-midi
- Des temps réservés aux professionnels (commissions thématiques, soirée—débats, conférences, ...)

LES RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) DU CIVRAISIEN EN POITOU (3/3)

Le RPE de Pic et Plumes

Missions

- ✓ Une aide à la recherche d'un assistant maternel ou de tout autre mode d'accueil.
- ✓ Un lieu d'échange avec un professionnel de la petite enfance.
- ✓ Un lieu d'échanges entre professionnels, de dialogue et de réflexion
- ✓ Un lieu d'information sur la réglementation, les droits et devoirs de chacun, la relation employeur/salarié, les démarches administratives,
- ✓ Un lieu neutre de soutien lors d'une difficulté avec l'enfant, entre adultes
- ✓ Des animations en soirées autour de thèmes et de projets.

Le RPE intervient sur un territoire de **6 communes** Romagne, Valence en Poitou, Chaunay, Voulon, Anché et Brux, avec **40 assistantes maternelles** exercent en activité pour **199 enfants de moins de 3 ans (2021)** .

Le RPE propose :

- **des temps collectifs** le mardi et vendredi de 9h à 10h15 et de 10h15 à 11h30
- **Un accueil administratif** le mardi, jeudi et vendredi après-midi

DEUX LUDOTHÈQUES PORTÉES PAR DES ASSOCIATIONS

Le territoire dispose de deux ludothèques gérées par des associations.

- ✓ **La ludothèque de Saint-Maurice-la-Clouère** portée par le centre social associatif **Mille-Bulles** (organisation d'animation thématiques, service de ludik'drive, accompagnement des porteurs de projets autour du jeu à l'échelle territoriale, etc.).

Le LAEP connaît un **vrai succès auprès du public et joue un rôle central dans l'animation de la vie sociale au niveau local**. La Ludothèque propose de nombreuses animations chaque jour, y compris en partenariat avec les autres services du Centre Social. Son service d'emprunt connaît également une dynamique positive, avec 68 familles, 6 collectivités et 11 assistant(e)s maternel(le)s adhérents au service en 2022, soit 131 au total. Le succès du projet repose en grande partie sur l'équipe investie et présente (15 bénévoles et 2 stagiaires qui ont épaulé les équipes tout au long de l'année 2022). **Depuis le deuxième confinement en octobre 2020, un service de ludothèque en ligne est proposé par Mille Bulles. Un service d'itinérance est né en janvier 2021.** Deux communes ont bénéficié de ce service pendant deux ans : Romagne et Civray. Du jeu sur place a pu être proposé dès septembre 2021. En septembre 2022, seule la commune de Civray a été partenaire pour le ludik'drive.

- ✓ **La ludothèque de Valence en Poitou** portée par l'association **Pic et Plumes**. Ouverte depuis septembre 2018, elle accueille les publics tous les samedis matin de 9h30 à 12h sauf pendant les vacances scolaires dans les locaux du REP – LAEP.

PROJET PASSERELLE MULTI-ACCUEIL / ÉCOLE MATERNELLE

Ce dispositif partenarial, pluridisciplinaire et interinstitutionnel a pour objectif de **faciliter l'entrée à l'école maternelle des enfants scolarisés pour la première fois**. Son but est d'associer avant tout étroitement les parents à l'organisation afin de leur permettre de se projeter, de contribuer aux échanges et de prendre connaissance des modalités prévues. Ce projet favorise donc la relation avec les parents et les invite à s'impliquer davantage dans le développement de leur enfant à l'école.

Parmi les **objectifs visés** on peut noter :

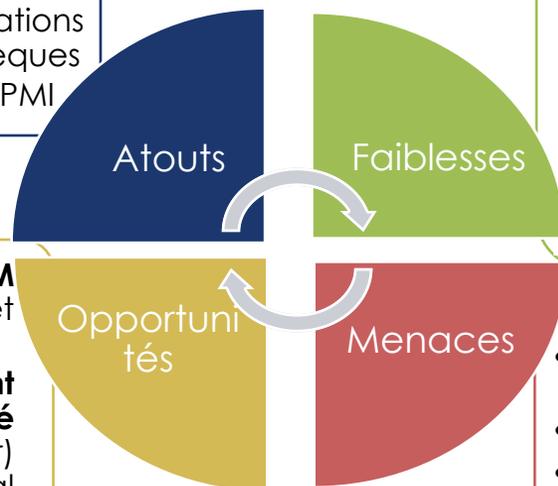
- ✓ Permettre aux enfants de multi accueil de découvrir l'univers de l'école maternelle ;
- ✓ Favoriser l'adaptation à une structure collective plus élargie et faciliter l'intégration progressive ;
- ✓ Partager des moments ponctuels de classe avec des pairs, l'enseignant, l'ATSEM ;
- ✓ Impliquer les parents dans l'accompagnement et l'exercice de la fonction parentale et créer du lien ;
- ✓ Planifier des rencontres plus tôt et de manière plus régulière ;
- ✓ Prendre des repères et assurer le sentiment de sécurité à la fois pour les enfants et leurs parents, etc.

L'organisation du dispositif est prévue les vendredis matin, avec des sessions d'une heure maximum dans la salle de motricité de l'école Simone Veil ou dans la salle de classe maternelle. Le projet est ainsi destiné aux enfants à partir de 2,5 ans, avec 4 enfants maximum par session. Il est prévu que 1 professionnel de la Maison de la petite enfance et 1 parent des enfants concernés assurent l'accompagnement à tour de rôle. La mise en place du dispositif était censée se faire après les vacances de Pâques, en mai 2022.

PETITE ENFANCE : PERCEPTION DES ACTEURS LOCAUX*

- Un bon **maillage des RPE** (ancien RAM) qui travaillent ensemble
- Des **actions parentalité / petite enfance**
- L'émergence d'une « **maison** » des **mille premiers jours**
- Une **offre d'activités dédiées** : associations avec activités pour les 0-3 ans, ludothèques
- La **présence d'autres structures** : MDS, PMI

- Le développement de **MAM** (mutualisation des moyens et attractivité du métier)
- L'existence d'un **accompagnement psychologique maman-parents/bébé** avec VSL (véhicule sanitaire léger) conventionné pris en charge à l'Hôpital Laborit (UMB/UPB)



- Des **inégalités** entre les 3 pôles, avec des **choix** limités
- Une **offre peu diversifiée de modes de garde** : beaucoup d'Assistantes maternelles (AM), avec des MAM existantes ou en projet, un seul multi-accueil
- Un **manque de prise en charge sur des horaires atypiques**, garde ponctuelle, temporaire, mi-temps
- Un **manque de professionnels de santé** (pédiatre, médecin)
- Un manque de **gardes à domicile**, peu de professionnels de l'aide à domicile
- Une **absence d'instance de coordination** sur la petite enfance
- Pas d'**information centralisée**
- Une **confusion** entre les **MAM / accueil collectif**
- Une absence d'**engagement politique et financier**

- **L'isolement des familles**, notamment les mères, ce qui entraîne leur départ
- **L'appauvrissement des familles**
- Le **manque d'attractivité** du territoire pour les familles
- Le **solde naturel négatif**
- Le **vieillessement et les départs en retraite des AM**

Un atout à optimiser	La présence de MAM
Une faiblesse à contrecarrer	La prise en charge sur des horaires atypiques (horaires élargis, accueils ponctuels) et le manque de places en accueil collectif
Un enjeu dont se saisir	➤ Rendre le territoire attractif aux familles (ainsi qu'aux professionnel.le.s), en développant une diversité d'offres , afin que celles-ci s'y installent et y restent.

*Cette slide est issue des ateliers d'approfondissement du diagnostic organisés le 22 juin 2023.

ANALYSE DE
L'OFFRE ET DES
ACTEURS DU
TERRITOIRE

**ENFANCE,
JEUNESSE ET
PARENTALITÉ**

LES ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE DU PREMIER ET SECOND DEGRÉ SUR LE TERRITOIRE DU CIVRAISIEN EN POITOU

La Communauté de Communes du Civraisien en Poitou accueille pour l'année 2022-2023 plusieurs écoles maternelles et élémentaires réparties en 3 Pôles :

✓ Pôles de Civray-Charroux

- 6 écoles maternelles publiques, avec un total de 137 élèves
- 10 écoles élémentaires publiques, avec un total de 349 élèves

✓ Pôles de Couhé

- 5 écoles maternelles publiques et 1 école privée, avec un total de 202 élèves
- 4 écoles élémentaires publiques et 1 école privée, avec un total de 373 élèves

✓ Pôles de Gençay

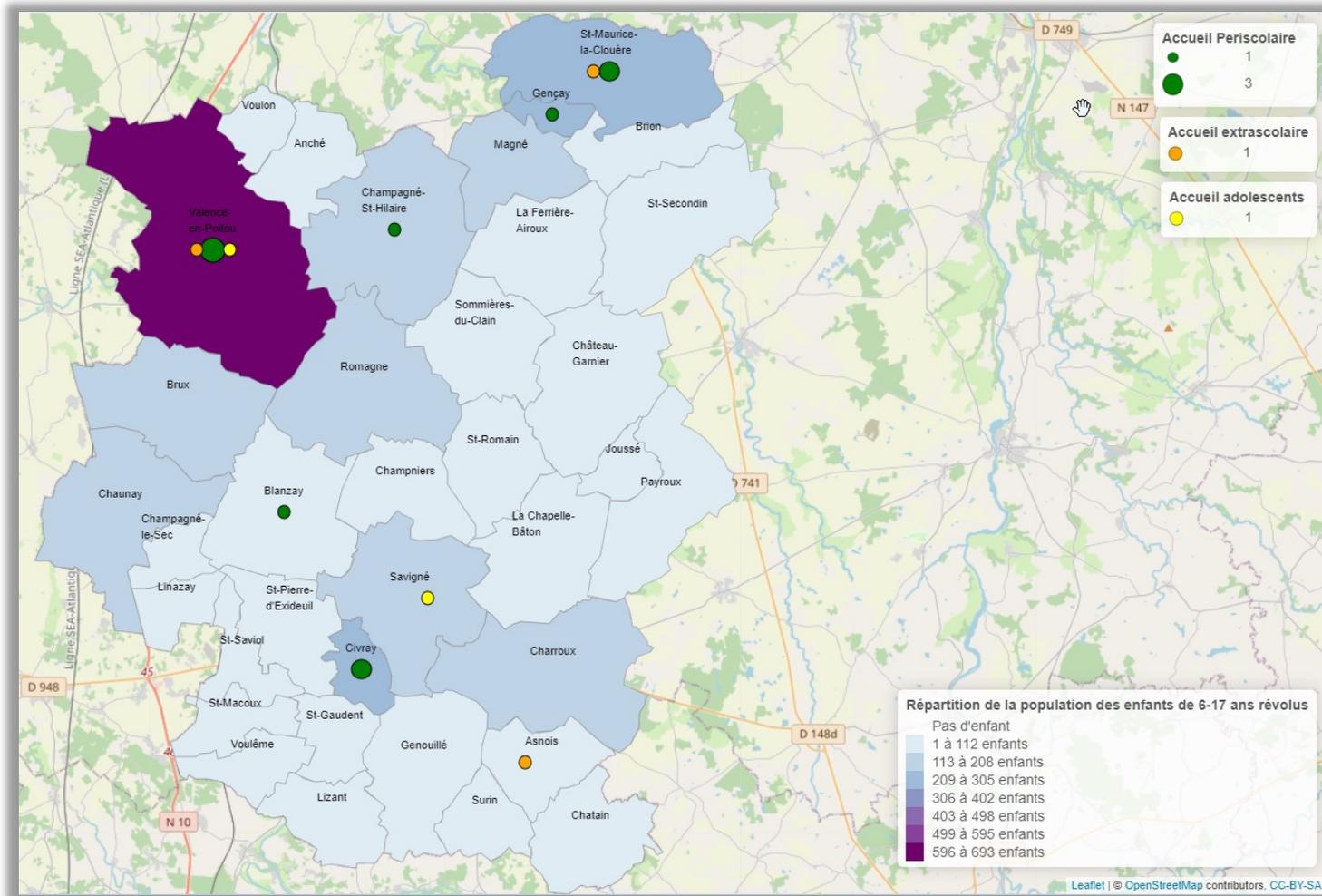
- 4 écoles maternelles publiques, avec un total de 86 élèves
- 4 écoles élémentaires publiques, avec un total de 201 élèves

1 école alternative « Claire de Lune » est également présente à Saint-Maurice-la-Clouère

Le territoire est également doté pour **le second degré** :

- 4 collèges publics à Gençay, Charroux, Couhé et à Civray
- 2 collèges privés sous contrat à Couhé et Civray
- 2 lycées publics (général et professionnel) à Civray

CARTOGRAPHIE DES LIEUX D'IMPLANTATION DES ALSH PAR TYPE D'ACTIVITÉ



Source : CAF 2023

10 accueils périscolaires sont présents sur le territoire de la Communauté de Communes, dont 3 à Valence-en-Poitou, 2 à Civray et Saint-Maurice-la-Clouère et 1 à Champagné-Saint-Hilaire, Gençay et Blanzay.

Les communes de Saint-Maurice-la-Clouère et de Valence-en-Poitou abritent chacune 1 accueil extrascolaire. Un autre accueil extrascolaire est également présent au sein de la commune d'Asnois. Au total ce **sont trois accueils extrascolaires**.

Sur le pôle de Gençay doté d'un PEdT, l'ALSH est géré par le centre social associatif Mille-Bulles qui développe depuis la rentrée 2022 un Plan Mercredi toute la journée (sur les 7 communes d'intervention du centre social 6 sont à 4 jours et une seule est restée à 4 jours et demi)

En outre, il existe **2 accueils adolescents** au sein de l'EPCI : 1 à Valence-en-Poitou et 1 à Savigné.

LE SECTEUR JEUNES

- **Le secteur jeunes 11-17 ans de la Communauté de communes sur les accueils de Couhé-Valence en Poitou et de Civray-Asnois.**

Offre de services

- **Aide animateur** pour découvrir à partir de 14 ans el métier de l'animation sur les ALSH des vacances scolaires
- **Chantiers loisirs** pour participer à yn projet (rénovation, construction, aménagement) récompensé d'activités ludiques et de sorties
- **Ecole ouverte:** projet en lien au collègue Romain Rolland de Charroux comprenant travail scolaire ludique et activités et sorties.
- **Accueil du mercredi :** proposition d'activités thématiques définies par les animateurs à la Maison de la nature de Sévigné ou à la salle des ados de Valence-en-Poitou
- **Soirées :** par thèmes pendant les vacances scolaires.

Tarif : 15 €/ enfant / an + frais liés aux activités extérieures (ex: Lazer-game, Ciné, escalade, ...)

- **Secteur jeunes 11-15 ans de Saint-Maurice-la-Clouère porté par le Centre social Mille Bulles, organisé au Local Jeunes.**

Objectifs : développer l'autonomie, la responsabilisation, l'indépendance

Offre de services

- **Un accueil pendant chaque période de vacances scolaires de 9h à 17h30.** Un programme d'activité est réalisé et distribué avant chaque vacance aux jeunes par le biais du collège. Les programmes sont réalisés en fonction des attentes et des envies des jeunes dans le respect des objectifs pédagogiques.
- **Des chantiers loisirs pour leur permettre de participer à un projet qui les sensibilises à la vie active.** Le groupe de jeunes peut ainsi construire des projets "citoyens" avec le soutien des partenaires locaux en échange d'une rémunération (carte cadeau).
- **Des séjours pendant les vacances d'été** avec des programmes distribués en avril pour l'été suivant. En direction prioritairement des jeunes ayant participé aux activités du secteur jeunes dans l'année en cours, les séjours durent **5 jours et 4 nuits**. Les tarifs varient en fonction du type de séjours, de l'implication du jeune dans la préparation du séjour (participation aux chantiers...), et du quotient familial de la famille.
- **Des permanences les vendredis soir pour le développement de projets de 16h30 à 19h30 pendant les périodes scolaires.** Ces temps sont proposés pour organiser des activités manuelles, créer des projets collectifs, proposer des temps de détente et discussion, faire des jeux de société, ...et une fois par moi des veillées jusqu'à 22h. Une navette est proposée pour récupérer les jeunes au collège de Gençay à 16h30 et les ramener chez eux.

Tarif : 10€/ enfant /an

ACCUEIL DE LOISIRS DE CIVRAY (1)

Cet accueil de loisirs situé en milieu rural s'intègre pleinement dans le projet éducatif de la Communauté de Commune, en favorisant l'accès aux loisirs pour tous les enfants et jeunes du territoire ou non. Il est ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires pour les enfants de 3 à 11 ans, avec une **capacité d'accueil de 150 enfants** de 3 à 17 ans, sachant que les adolescents de 11 à 17 ans sont accueilli à la *Maison de la Nature de Savigné* ou à la « *salle ados* » de *Couhé-Valence en Poitou*. Les enfants sont répartis en plusieurs groupes : (1) les 3-5 ans ; (2) les 6-8 ans ; (3) les 9-11 ans ; (4) les 11-17 ans.

Les **objectifs** de l'accueil de loisirs sont les suivants :

- ✓ Favoriser la socialisation et la participation de l'enfant dans sa vie quotidienne ;
- ✓ Favoriser l'accueil de chacun avec ses différences et ses envies ;
- ✓ Favoriser l'épanouissement moral et physique de l'enfant, ainsi que l'autonomie et la responsabilisation ;
- ✓ Veiller à la sécurité des enfants ;
- ✓ Favoriser les échanges entre les différents acteurs de l'accueil de loisirs : animateurs, enfants, parents, personnel de restauration et d'entretien, chauffeurs, structures spécialisées ;
- ✓ Découvrir des matériaux, des activités manuelles, culturelles, sportives, ainsi que de nouveaux lieux et espaces.

L'**organisation de l'accueil de loisirs** prévoit des **activités** sur différents temps de la journée, notamment :

- ✓ De **9h30 à 11h30** les animateurs proposent plusieurs activités afin que les enfants puissent choisir eux-mêmes ;
- ✓ Après le repas de midi, de **12h45 à 17h15** le temps libre et les activités sont proposés – les enfants de 3-5 ans font la sieste, avec le réveil échelonné. Les enfants de 6-11 ans, à leur tour, disposent d'un temps libre où jeux de construction, en collectif ou jeux calmes leurs sont proposés.

Enfin, l'ADL maintient des **liens partenariaux avec de nombreux acteurs institutionnels et associatifs du territoire**, tels que l'association Cicérone, le club des séniors des communes et la maison de retraite de Civray (actions intergénérationnelles), IME et SESSAD (inclusion des enfants en situation de handicap), CAF et MSA (aide financière aux familles), la bibliothèque municipale (accès à une multitude de choix de lecture pour les enfants), etc.

Source : *Projet Pédagogique 2021*

ACCUEIL DE LOISIRS DE CIVRAY (2)

L'ALSH de mercredi à Civray

Selon les récents bilans financiers, **le nombre d'heures réalisées de l'ALSH de mercredi de Civray a augmenté de manière significative en 2022 par rapport à 2021 (14354 contre 13489)**. L'écart est encore plus grand si on compare le nombre d'heures en 2022 à celui du 2019 (environ +3000 heures).

L'ALSH a fait appel en 2022 à un prestataire extérieur pour la production des repas ce qui a également entraîné la hausse des coûts (les charges liées aux services extérieurs ont presque doublé en 1 an). Le total des charges en 2021 étant de 61k, il était de 77k en 2022, soit (+16k de charges supplémentaires). Parmi ces charges on note +9k liés aux frais de personnel et presque +6k aux services extérieurs.

L'ALSH Pôle Territorial de Civray

De la même manière, on peut faire un focus sur l'ensemble de l'activité de l'ALSH du Pôle Territorial de Civray et pas que sur ces accueils des mercredis. On note également un écart substantiel entre le nombre d'heures réalisées en 2021 et 2022, mais dans le sens inverse : ayant été d'environ 49k en 2021, il a baissé de presque 4k en une année. Ainsi, **le nombre d'heures de présence et le nombre d'heures facturées ont tous les deux baissé entre 2021 et 2022**.

Pourtant, les coûts liés aux services extérieurs et salaire de personnel ont augmenté, comme on l'a évoqué précédemment, le total des charges est passé de 219k en 2021 à 244k en 2022, soit +25k environ sur une année. Tout cela malgré la hausse des subventions d'exploitation CAF et des subventions de l'intercommunalité qui ensemble ont augmenté approximativement de +35k.

Source : Déclarations réelles 2021 et 2022, CAF

ADL D'OCTOBRE 2022

Avec 9 jours d'ouverture pendant les vacances scolaires du mois d'octobre 2022, les ADL de Civray/Asnois et de Couhé, ont eu plusieurs particularités en termes de fréquentation et d'heures réalisées :

- ✓ **ADL de Civray/Asnois** : 11h/jour et 4422 heures en 2022 (-440 heures par rapport à 2021). 97 enfants différents sur la période d'ouverture.
- ✓ **ADL de Couhé** : 11,5h/jour et 5635 heures en 2022 (+299 heures par rapport à 2021). 116 enfants différents sur la période d'ouverture.

On note la qualité des repas à l'ADL de Civray (préparés par le personnel de restauration de l'école), alors qu'à Couhé cela semble représenter un problème cf. bilans). Les activités proposées au sein des deux ADL semblent être très appréciées par les enfants (ateliers cuisine, structures gonflables, vélos à disposition, etc.).

Quant aux activités pour les adolescents de 11 à 17 ans, les deux ADL ont accueillis 36 jeunes différents sur les 9 jours du mois d'octobre, avec une moyenne journalière de 15,9 jeunes, contre 15,2 en 2021. Le total d'heures réalisées était de 1385,5, soit +79,5 par rapport à l'année précédente.

Les principales activités proposées étaient *le chantier BSR* (6 jeunes inscrits sur 8 places disponibles) et *l'aide animateur* (1 jeune présent à l'accueil de loisirs du 31 octobre au 4 novembre).

ADL D'ÉTÉ 2022

L'été 2022 a été marqué par la diminution du nombre de jours d'ouverture sur les mois de juillet (-3 jours) et d'août (-1 jour) par rapport à l'année d'avant à la fois à Civray/Asnois et à Couhé.

ADL de Civray/Asnois

Plusieurs points positifs et négatifs ressortent quant à l'organisation globale de l'accueil de loisirs. On note une satisfaction des effectifs, malgré de nombreuses absences, mais aussi tout une gamme d'activités qui ont été très appréciées par les enfants (poney, canoë, pêche, structures gonflables, etc.). Pourtant, le manque de communication et notamment en lien à l'équipe d'animation a fait apparaître des tensions au sein du collectif. En outre, la qualité des repas servis par le personnel du CIAS a été critiquée.

ADL de Couhé

La créativité des animateurs et leur degré de motivation sont sans aucun doute les éléments les plus positifs du fonctionnement de l'ADL de Couhé durant l'été 2022. Là aussi, il convient de mettre en exergue le programme d'activité proposée aux enfants (sculpture, tir à l'arc, piscine, petits débrouillards, etc.). Parmi les aspects négatifs a été mis en avant la qualité moyenne des repas, mais aussi les conditions et les infrastructures inappropriées (salles trop petites, manque de climatisation...).

Loisirs' Ados

L'accueil de loisirs pour les adolescents de 11 à 17 ans a affiché 38 jours d'ouverture en 2022, contre 34 jours en 2021, avec une moyenne journalière de 15,3 jeunes en 2022 (soit +2,7 par rapport à l'année d'avant). Plusieurs activités ont été proposées aux jeunes autour des thématiques différentes : chantier « Au fils du son » visant à les impliquer dans l'organisation du festival (13 jeunes présents), « Aide animateurs » qui était une semaine de découverte de l'animation au sein de l'ADL, « Ecole Ouverte des 6-èmes au Collège de Charroux » sous forme d'une semaine d'intégration pour les futurs élèves de 6ème avec des ateliers, révisions et activités encadrées par les professeurs et intervenants extérieurs.

DES FRÉQUENTATIONS DIFFÉRENCIÉES LE MERCREDI MAIS PARTOUT EN HAUSSE (SAUF À GENÇAY)

Il y a **des différences importantes au niveau du nombre d'enfants accueillis** dans chaque accueil. En 2022 :

- **Le plus important est celui Valence en Poitou**, avec 242 enfants accueillis, suivi de peu par celui de **Mille Bulles** qui en accueille 234.
- On trouve ensuite ceux de **Civray** et **Gençay** qui en accueillent entre 130 et 120
- Puis celui de **Blanzay**, actif depuis 2021, avec 62 enfants

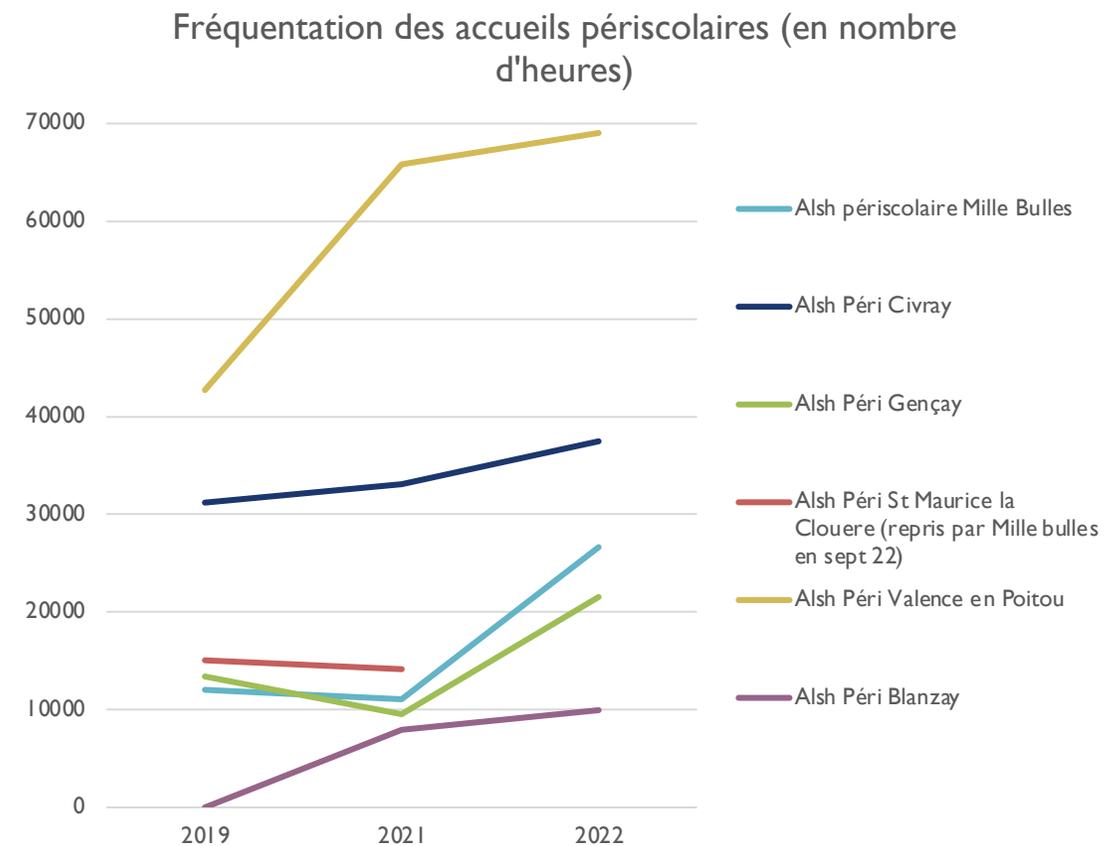
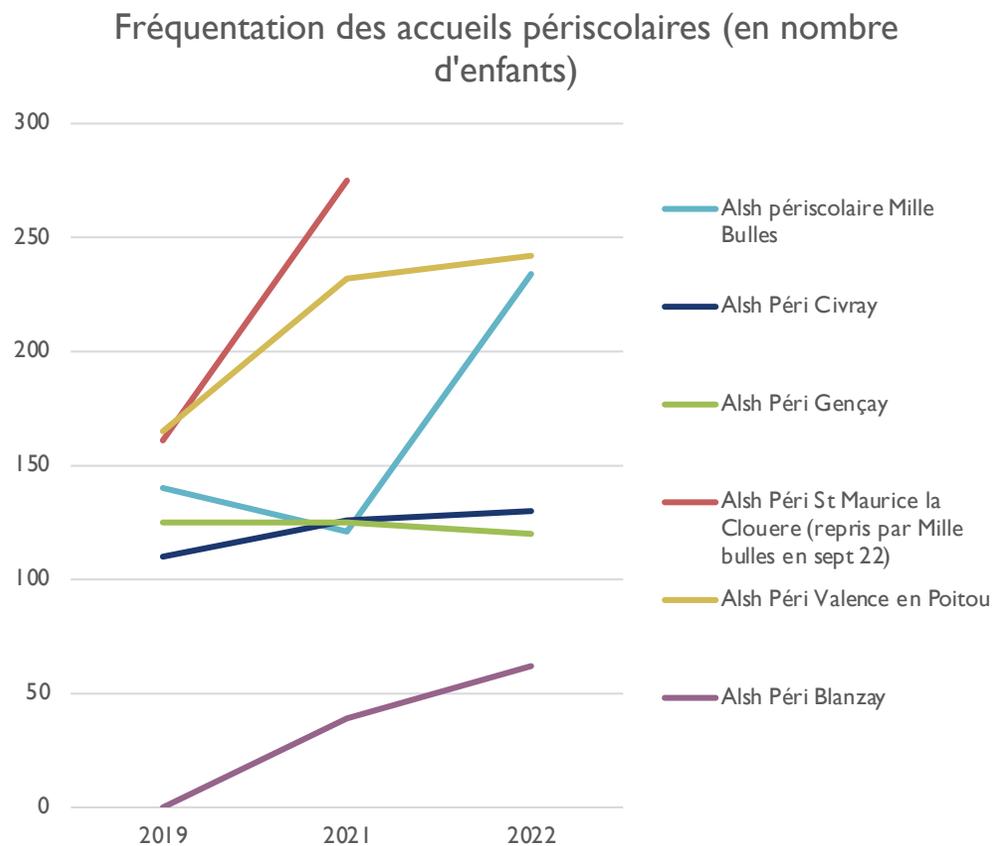
Depuis 2019, **tous, sauf celui de Gençay, ont vu leur fréquentation augmenter** :

- Notamment les accueils de **Mille Bulles** (qui a récupéré les enfants de Saint Maurice en 2022) et de **Blanzay**, puis de façon un peu moins importante Valence en Poitou (+47%) et de manière beaucoup moins marquée, celui de Civray (+18%)
- L'accueil de **Gençay** accueille **moins d'enfants**, mais pour un **nombre d'heures plus important**.

	Evolution du nombre d'enfants 2019-2022 (sauf pour St Maurice, 2019-2021 et Blanzay entre 2021 et 2022)	Evolution du nombre d'heures 2019-2022 (sauf pour St Maurice, 2019-2021 et Blanzay entre 2021 et 2022)
Alsh périscolaire Mille Bulles	67%	121%
Alsh Péri Civray	18%	20%
Alsh Péri Gençay	-4%	61%
Alsh Péri St Maurice la Clouere (repris par Mille bulles en sept 22)	71%	-6%
Alsh Péri Valence en Poitou	47%	62%
Alsh Péri Blanzay	59%	25%

Source : Données de fréquentation CAF des différentes structures (collectivité et associatif) recevant une prestation de service et des bonus territoire. L'année 2020 n'a pas été prise en compte du fait de sa non-représentativité liée au contexte sanitaire. Nous n'avons pas retenu les données du périscolaire de Champagné qui posaient question.

FRÉQUENTATION DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES



Source : Données de fréquentation CAF des différentes structures (collectivité et associatif) recevant une prestation de service et des bonus territoire. Nous n'avons pas retenu les données du périscolaire de Champagné qui posaient question.

UNE FRÉQUENTATION EN HAUSSE LES MERCREDIS

2 ALSH perçoivent la PS ou le bonus territoire.

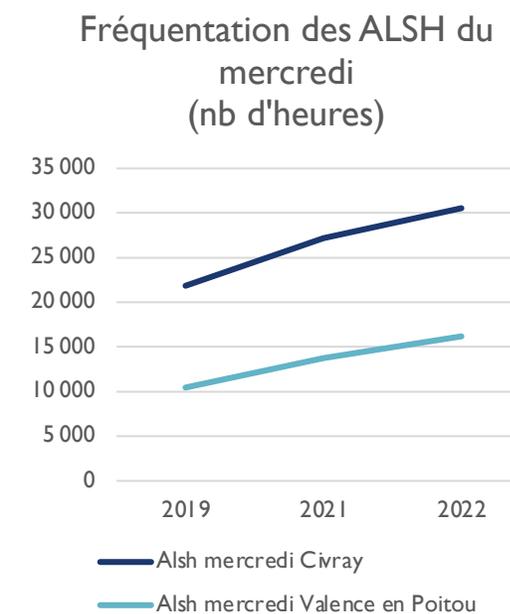
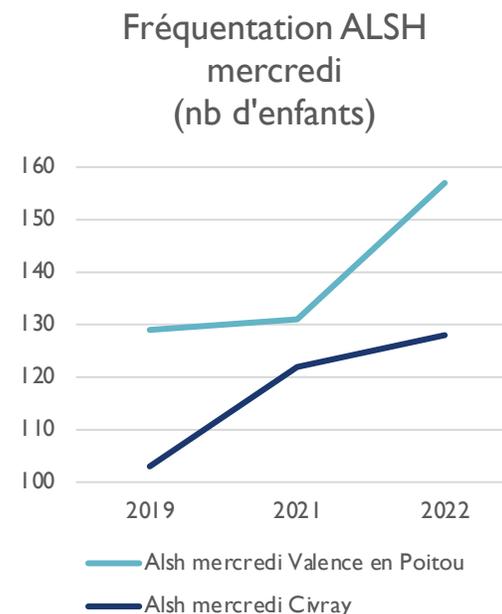
Les enfants sont plus nombreux à fréquenter l'accueil de Valence (157 en 2022) que celui de Civray (128).

Entre 2019 et 2022,

- Les deux accueils ont connu une **augmentation du nombre d'enfants accueillis** entre 22 et 24%.

Pour celui de Valence, l'augmentation s'est faite notamment en 2021 et 2022 et pour Civray, de façon plus importante sur la période 2019-2021.

- **C'est l'accueil de Valence qui a connu la plus forte augmentation du nombre d'heures (55%),** alors que pour Civray, l'augmentation du nombre d'heures est corrélée à celle du nombre d'enfants.



	Evolution du nombre d'enfants 2019-2022	Evolution du nombre d'heures 2019-2022
Alsh mercredi Valence en Poitou	22%	55%
Alsh mercredi Civray	24%	26%

Source : Données de fréquentation CAF des différentes structures (collectivité et associatif) recevant une prestation de service et des bonus territoire. L'année 2020 n'a pas été prise en compte du fait de sa non-représentativité liée au contexte sanitaire.

UNE REPRISE DE LA FRÉQUENTATION DE L'EXTRASCOLAIRE

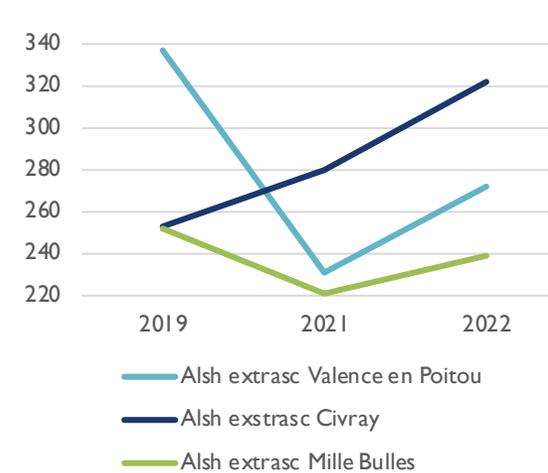
Au niveau du nombre d'enfants accueillis,

- Celui de **Civray** est le plus important, avec 322 enfants en 2022
- Puis celui de **Valence** en Poitou avec 272 enfants
- Celui de **Mille Bulles** avec 239 enfants.

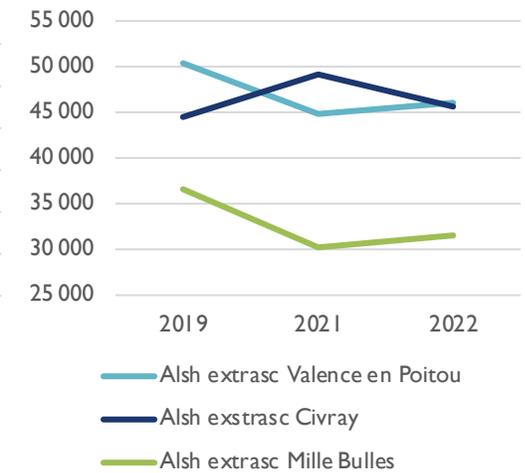
Entre 2019 et 2022, c'est le plus gros accueil qui a gagné en effectif tandis que les deux autres en ont perdu :

- L'accueil de **Valence** a connu une **diminution de près de 20% de ses effectifs** (en nombre d'enfants), notamment entre 2019 et 2021
- Celui de **Mille Bulles**, une baisse de **5%**, suivant la même tendance
- Celui de **Civray** a accueilli **27%** d'enfants supplémentaires

Fréquentation de l'extrascolaire (en nb d'enfants)



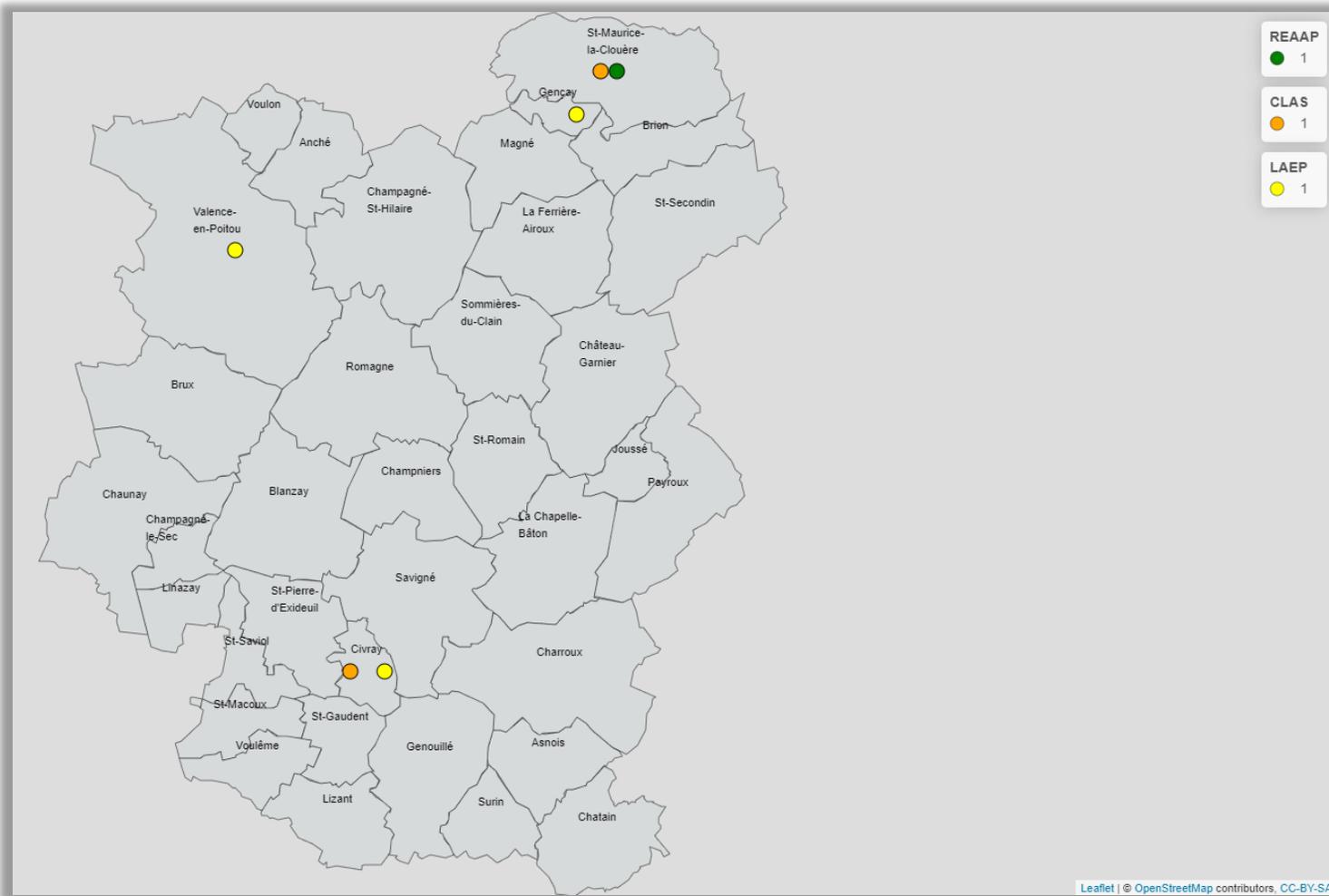
Fréquentation de l'extrascolaire (en nb d'heures)



	Evolution du nombre d'enfants 2019-2022	Evolution du nombre d'heures 2019-2022
Alsh extrasc Valence en Poitou	-19%	-9%
Alsh extrasc Civray	27%	3%
Alsh extrasc Mille Bulles	-5%	-14%

Source : Données de fréquentation CAF des différentes structures (collectivité et associatif) recevant une prestation de service et des bonus territoire. L'année 2020 n'a pas été prise en compte du fait de sa non-représentativité liée au contexte sanitaire.

CARTOGRAPHIE DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ



Source : CAF 2023

Plusieurs **dispositifs de soutien à la parentalité** sont présents sur le territoire de l'intercommunalité :

- ✓ **3 actions REAAP** (réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents) au sein de la commune de Saint-Maurice-la-Clouère portés par l'association Mille Bulles dans l'optique de faire connaître les actions familles, proposer des ateliers ludiques permettant d'ouvrir l'échange, accompagner les parents, leur donner les outils et les conforter dans leur premier rôle.
- ✓ **2 CLAS** (contrat local d'accompagnement à la scolarité) proposés par Cicérone et Mille Bulles auprès d'élèves en élémentaire sur Civray et Saint-Maurice-la-Clouère ;
- ✓ **3 LAEP** (lieux d'accueil enfant-parent) au total sont aménagés dans les communes de Gençay, Valence-en-Poitou et Civray.

LES LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS/PARENTS (LAEP)

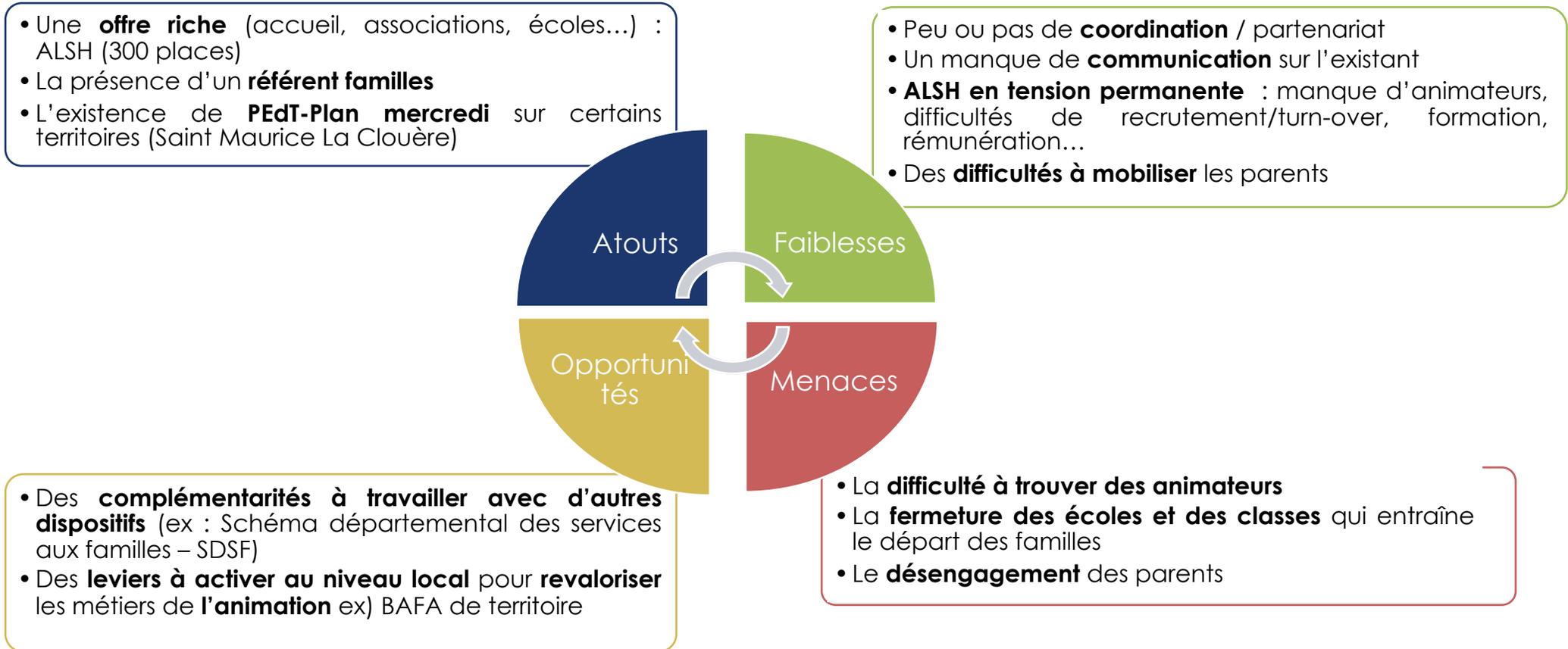
3 LAEP existent sur le territoire

1. **Le LAEP des Fripounets porté par l'intercommunalité.** Il est organisé tous les mardis à Civray de 9h30 à 11h30 et tous les jours à Charroux sur les mêmes horaires
2. **Le LAEP Pic et Plumes** qui propose des temps collectifs les jeudis à Valence en Poitou de 9h30 à 11h30. 1 jeudi par trimestre, le LAEP organise une réunion « arrivée de bébé dans la famille » co-animée par l'éducatrice et l'accueillante de Pic et Plume, la puéricultrice et l'assistante sociale de secteur de la PMI de Civray (informations pratiques, aides, modes de garde, organisation, fratrie, suivi médical....).
3. **Le LAEP de Mille Bulles itinérant** : il invite les familles chaque semaine à Gençay, Sommières-du-Clain et Champagné-Saint-Hilaire. Avec près de 137 accueils durant l'année 2022 et 45 familles différentes accueillies sur l'année, il est ouvert 4 jours par semaine de 9h30 à 11h30 et le mercredi de 16h à 18h. Il offre ainsi le plus grand temps d'ouverture à l'échelle de tout le département de la Vienne.

FOCUS SUR LE LAEP MILLE BULLES - 4 axes prioritaires pour 2023

- ✓ **Repenser l'organisation de l'itinérance** (mener une réflexion sur le transport du matériel, notamment des jeux, ce qui constitue une charge importante) ;
- ✓ **Continuer à se former** (renforcer les liens avec les autres LAEP du département et de mettre en place des réunions collectives de réflexion plusieurs fois par an) ;
- ✓ **Contribuer à la vie du Centre Social d'Animation Mille Bulles** (continuer de mettre en place « Le café des écoles » qui est un stand d'information devant toutes les écoles pour faire découvrir l'activité du centre), « Mille Bulles en Fête » qui est un festival annuel organisé en avril, « Pique-Nique de clôture » organisé en juillet et réunissant les parents et les assistant(e)s maternel(le)s) ;
- ✓ **Programme « Mille Premiers Jours »** (continuer l'engagement fait en 2022 et proposer un nouvel espace pour les familles d'enfants de 0 à 4 ans dans l'ancienne salle de la ludothèque, avec des ateliers parents/enfants, accès aux droits, etc.)

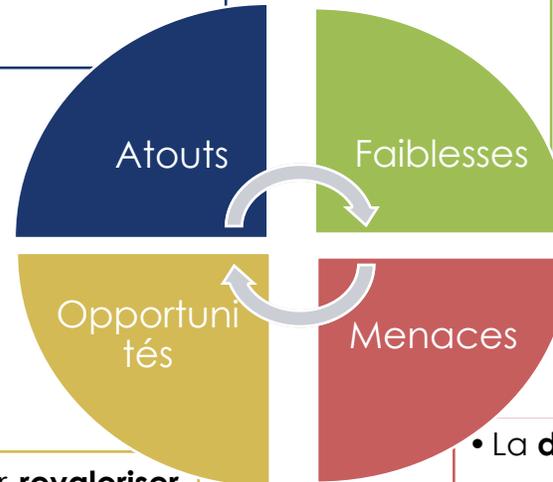
ENFANCE : PERCEPTION DES ACTEURS LOCAUX*



*Cette slide et les 4 suivantes sont issues des ateliers d'approfondissement du diagnostic organisés le 22 juin 2023.

JEUNESSE : PERCEPTION DES ACTEURS LOCAUX

- Une **offre riche** (associations, collèges...) : secteurs jeunes (44 places), city stades, chantiers jeunes, pass culture
- Une offre autour de la **santé mentale** (dispositif et projet)
- La présence d'un **référént familles**

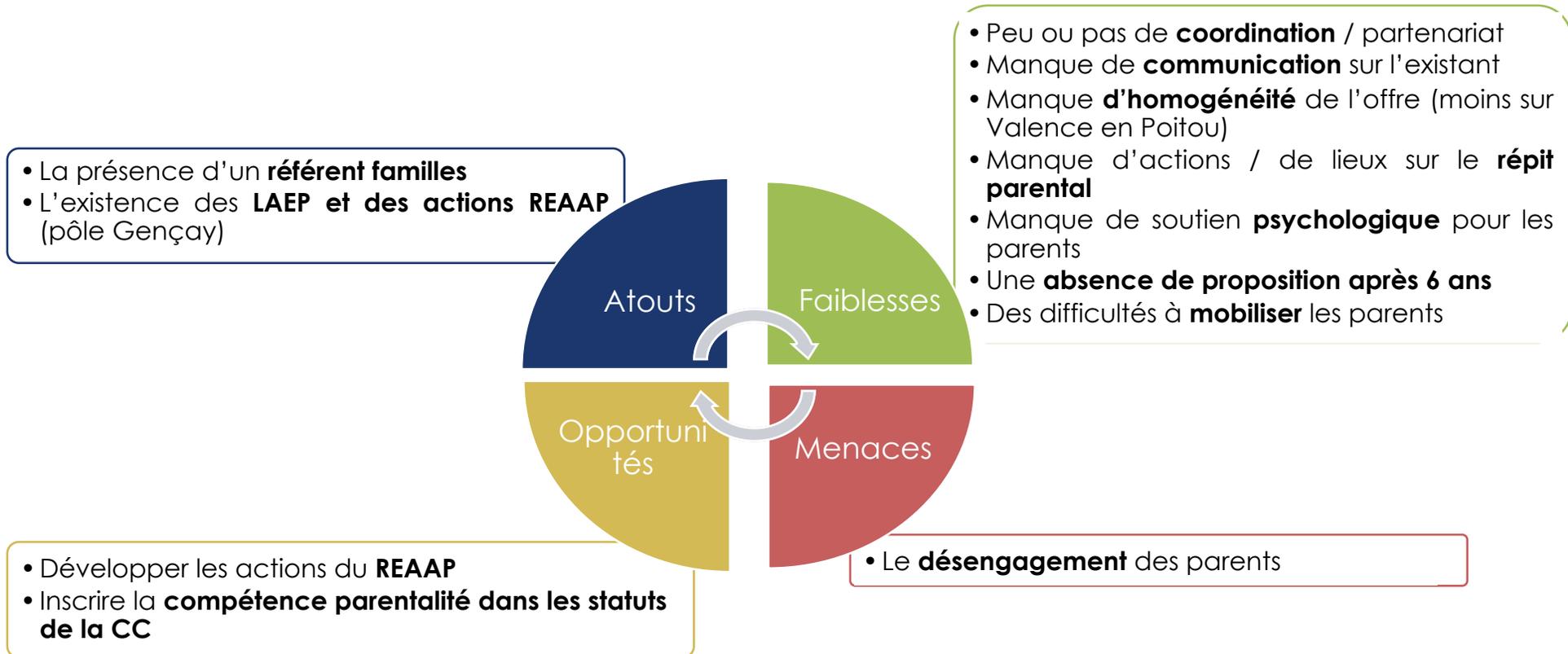


- **Peu ou pas de coordination** / partenariat, par exemple avec la mission locale
- Manque de **communication** sur l'existant
- Un **manque de connaissance** du nombre de jeunes ayant des **besoins**
- Le **manque d'animateurs**
- Le **manque de proximité** des lieux d'accueil avec les lieux d'habitation qui pose des problèmes de mobilité des jeunes
- La **disparition** des « **foyers de jeunes** » dans les établissements
- Le **manque de soutien psychologique** pour les ados
- La **difficulté à mobiliser** les parents

- Des **leviers à activer au niveau local** pour **revaloriser** les métiers de **l'animation**
- La possibilité de **créer des maisons de jeunes ouvertes et auto-gérées** en coopération avec les parents et les professionnels (associations et collectivités)

- La **difficulté à trouver des animateurs**
- Le **désengagement des parents**
- Le **refus de ces offres** par certains parents

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ : PERCEPTION DES ACTEURS LOCAUX



Enfance, jeunesse et soutien à la parentalité : quels besoins pour quelle offre ?

Un atout à optimiser	L'existence de plusieurs structures
Une faiblesse à contrecarrer	Leur répartition sur le territoire, les distances domicile / structure, les solutions de mobilité (notamment pour les jeunes)
Un enjeu avec lequel vous souhaitez en découdre	<ul style="list-style-type: none">➤ Créer une vraie coordination des actions jeunesse et parentalité pour assurer leur cohérence et leur maillage territorial, travailler l'interconnaissance, la centralisation de l'information (guichet unique de service aux familles ?)➤ Créer des maisons des jeunes ouvertes et auto-gérées en coopération avec les parents et les professionnels

ANALYSE DE
L'OFFRE ET DES
ACTEURS DU
TERRITOIRE

**ACTIONS EN
DIRECTION ET
PUBLICS
FRAGILES ET
ACCÈS AUX
DROITS**

L'ACTION DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)

- Le CIAS est le fruit de la conjonction de la gestion des EHPAD et Résidences Autonomie sur les communes de Chaunay et Couhé et de la fusion de l'intercommunalité au 1er janvier 2017.
- Il a pour vocation d'être un véritable **service public local de solidarité et de proximité** en direction des familles, des personnes âgées des personnes en situation de handicap et des personnes en difficultés via trois missions:
 1. Accueil, écoute et orientation du public
 2. Gestion de l'action sociale et médico-sociale intercommunale
 3. Gestion d'établissements et de services pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap (les EHPAD, des Résidences Autonomie, cuisine centrale, portage de repas à domicile, prévention de la perte d'autonomie et de l'entrée en dépendance, télésanté / télémedecine, unité de vie protégée...)

SERVICES DEPLOYÉS

- Cuisine centrale (80 707 repas en 2019) en direction des personnes âgées, publics scolaires, et périscolaires
- 2 EHPAD
 - ✓ Le logis des Charrières à Chaunay : 50 lits (dont 10 en Unité Protégée et un hébergement temporaire)
 - ✓ Le Champ du Chail à Couhé : 73 lits
- 2 résidences Autonomie
 - ✓ Les Bons Enfants à Chaunay : 50 places
 - ✓ Le Champs du Chail à Couhé : 8 places
- Une équipe de 103 agents publics territoriaux

LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS (MDS)

- La MDS a pour vocation d'informer et orienter les personnes sur l'ensemble des domaines de la solidarité : vie quotidienne, insertion, éducation et santé des enfants et des adolescents, accès aux droits, soutien à la parents,
- Trois lieux d'accueil sont proposés :
 1. la Maison Départementale des Solidarités (MDS)
 2. la Maison Départementale des Solidarités de proximité (MDS de proximité)
 3. les antennes et permanences médico-sociales où les rendez-vous doivent être pris obligatoirement auprès de la MDS ou de la MDS de proximité de votre lieu d'habitation

La MDS de proximité de Civray

Ouverte au public :

- le lundi : de 8h30 à 12h30
- du mardi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- le vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

LA STRATÉGIE D'INCLUSION NUMÉRIQUE LOCALE

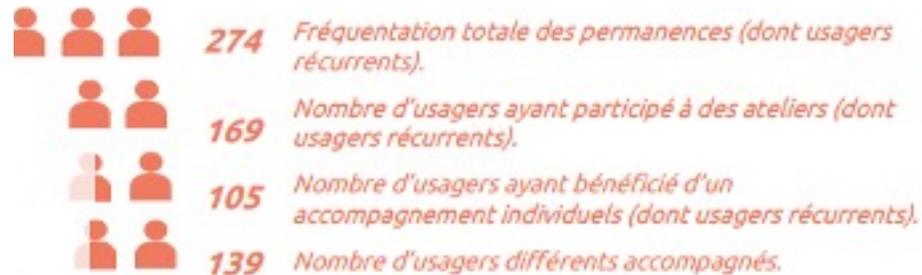
Le dispositif Conseillers numériques France Services

A l'échelle de l'intercommunalité deux conseillers numériques interviennent grâce au dispositif France Relance. Leur mission : accompagner les civraisiens dans leur quotidien face au numérique dans un contexte de passage au tout numérique.

- Accompagner les habitants aux tâches de la vie quotidienne : prendre rendez-vous pour une consultation en ligne, vendre un objet, faire une visio-conférence, travailler à distance, se servir des réseaux sociaux ;
- Accompagner à la responsabilisation numérique : vérifier ses sources, se protéger et protéger ses informations personnelles, avoir conscience de son impact numérique ;
- Accompagner les usagers à réaliser leurs démarches administratives en ligne

Ils sont itinérants sur les communes du Civraisien en Poitou. Chaque Conseiller numérique réalise une permanence de 3h dans chacune des communes. Chaque permanence est ouverte pour l'ensemble des administrés. Les plannings seront connus pour les 3 mois à venir, et disponibles en Mairie.

Bilan de l'action du 7 février et 15 juillet 2022



- ✓ Une fréquentation des permanences qui n'est pas homogène (meilleure taux de fréquentation sur le Charlois et le Cohécien, taux moyen sur le Civraisien et plus faible sur le Gencéen ayant déjà un CNFS)
- ✓ 51% sont des usagers récurrents et mobiles sur plusieurs permanences
- ✓ La création d'une coordination locale et d'un groupe d'acteurs mêlant France Services, CNFS, associations, institutions, Département

Mais....

- ✓ Un conseiller numérique sur deux opérationnel engendrant des inégalités de couverture du territoire
- ✓ 6 communes ont entre 0 et 2 usages dont aucun récurrent
- ✓ Des enjeux d'aller vers VS stratégie du tout venant

MOBILITÉ ET ACCÈS AUX DROITS

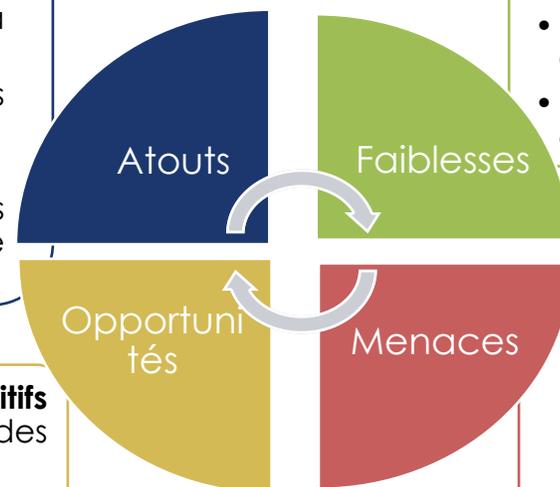
⇒ Il est **difficile de connaître les pratiques et besoins réels** des habitants en matière de mobilité, notamment de bien mesurer les mouvements pendulaires (domicile-travail) ou encore les réels problèmes d'accès à l'offre existante sur le territoire (en matière de santé par exemple).

⇒ Si la Communauté de communes n'a pas la compétence, elle peut cependant affiner sa connaissance des besoins et **soutenir les développements de réseaux locaux de transports solidaires organisés par les associations** telles que CIF SP. En outre cela pose la question des **services en itinérance et des démarches d'aller-vers les habitants** qui peinent à accéder à l'offre du fait de problèmes de mobilité divers.

PLACE DES SÉNIORS : PERCEPTION DES ACTEURS LOCAUX*

- De **nombreuses ressources des séniors** (expérience, savoir-faire, sagesse, disponibilité, ressources financières)
- Un **fort engagement bénévole** dans les associations et la vie sociale du territoire
- De **nombreux services dédiés et actions** : VAC (Vienne autonomie Conseil – CLIC locaux, DAC**, Répit des aidants, transports solidaires pour accéder aux soins, visites à domicile avec la MSA plateforme départementale pour le lien social)
- De **nombreux partenaires** (dont des asso de service à la personne)
- Une **vigilance des services publics** pour les personnes vulnérables ou fragiles, et des actions portées par les communes
- L'existence **d'activités physiques** adaptées
- Des **solutions de logement** : nombreux EPHAD (7) et résidences autonomes (6) pour un total de 700 places, résidence intergénérationnelle à Valence

- De **nombreux appels à projets, financements, dispositifs mobilisables** : « Petite ville demain », label « Ville amie des séniors »
- **Des initiatives intéressantes à essayer** ex) La dynamique autour de l'habitat collectif à Valence en Poitou
- Des actions à développer **structures enfance-jeunesse / séniors**



- Une **réduction de l'offre de proximité** (services publics, infrastructures, commerces)
- Des **problématiques de mobilité**
- Des difficultés à répertorier le personnel CESU
- Des **logements pas adaptés** au maintien à domicile

- Une population **vieillissante**
- Des situations de **précarité** (petites retraites du monde agricole)
- Des **difficultés de certains avec le numérique**
- Une **diminution des moyens financiers**
- Des **difficultés à accepter l'aide** pour certains
- Des situations **d'isolement social et familial** en augmentation
- L'existence d'un **décalage générationnel**
- **Le risque de sur-sollicitation pour l'engagement bénévole**

*Cette slide et les 3 suivantes sont issues des ateliers d'approfondissement du diagnostic organisés le 22 juin 2023.

**Dispositifs d'appui à la coordination (DAC) en soutien à la population et aux professionnels pour la coordination des parcours de santé complexes.

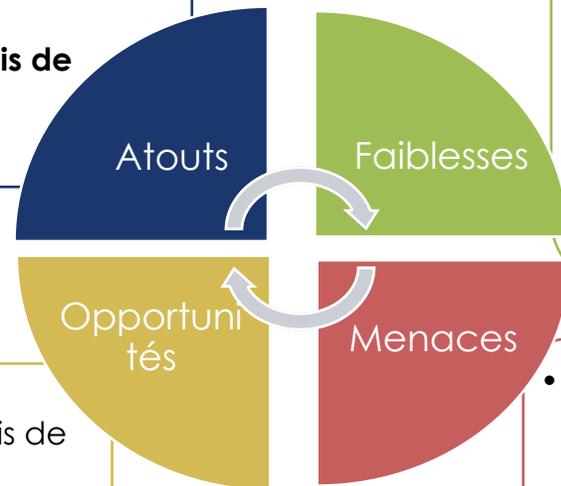
Quelle place des séniors sur le territoire ?

Un atout à optimiser	L'investissement réel et potentiel des séniors dans les associations (non mesuré à ce jour)
Une faiblesse à contrecarrer	L'isolement de certains séniors (accès au numérique, décalage générationnel) et des aidants
Un enjeu avec lequel vous souhaitez en découdre	<ul style="list-style-type: none">➤ Repérer la diversité du public et donc des besoins (retraités actifs / d'autres en situation de dépendance)➤ Renforcer leur implication sur les thématiques petite enfance/enfance/jeunesse, notamment sur le volet garde (constitution d'un complément de retraite), transmission de connaissance

L'ACCÈS AUX DROITS : PERCEPTION DES ACTEURS LOCAUX*

- Une **multitude d'acteurs et de dispositifs** :
- De **nombreux services existants** : permanences CAF/MSA (sur rdv), MDS, Mission locale, associations relais, Vienne autonomie Conseil, secrétaires de mairie, Espaces France Services
- Des **professionnels du travail social** (rdv naissance de la MSA)
- Des **processus mis en place par le biais de parcours attentionnés (CAF)**
- Des **événements**

- **Un diagnostic habitat en cours**
- **Des initiatives à « essayer »** ex) "permis de louer" à Gençay
- **Profiter d'actions ou d'événements sur d'autres thématiques** pour aller vers, communiquer, ouvrir des droits



- Un **manque de visibilité des services, de communication**
- Un **manque de connaissance** des dispositifs, droits sociaux, lois.

- L'impression de **phénomènes de « découragement intentionnel » de la part des institutions** à l'égard des citoyens
- La **complexité administrative et un déficit de services d'accompagnement**

- L'absence de **guichet unique**
- Des EFS qui ne sont **pas itinérants**
- Le **sentiment** d'avoir une **diminution du service public de proximité dispensé** par les mairies dans le cas de fusion de communes

- Des problématique **d'illectronisme**
- Des zones **blanches**
- **Manque de logement locatif, parc HLM très peu développé**

- Le **non-recours / les « invisibles »** (par choix, honte d'être jugé, stigmatisé, peur de la précarité, d'être trompé par des appels frauduleux, volonté de se détacher du système etc., ou par méconnaissance)
- **L'existence d'une pensée négative « râlitude » sur l'accès aux droits**
- Une **désertification en dehors des pôles urbains** (Civray, Couhé, Gençay) avec communes rurales oubliées
- Le développement du « **tout numérique** »
- **L'absence de pérennisation des financements**

*Cette slide et la suivante sont issues des ateliers d'approfondissement du diagnostic organisés le 22 juin 2023

L'accès aux droits : quels besoins pour avancer vers l'autonomie et quels sont les soutiens existants?

Un atout à optimiser	La présence d'une multitude d'acteurs
Une faiblesse à contrecarrer	De la méconnaissance , des superpositions... des difficultés in fine à bien orienter les publics
Un enjeu avec lequel vous souhaitez en découdre	<ul style="list-style-type: none">➤ Créer un guichet unique (porte d'entrée) qui permettrait d'orienter vers le bon interlocuteur // lien à faire avec la fonction d'accueil des centres sociaux➤ Développer les actions d'aller vers pour aller toucher les « invisibles », réduire les phénomènes de non-recours

ANALYSE DE
L'OFFRE ET DES
ACTEURS DU
TERRITOIRE

SERVICES,
ÉQUIPEMENTS
ET VIE
ASSOCIATIVE

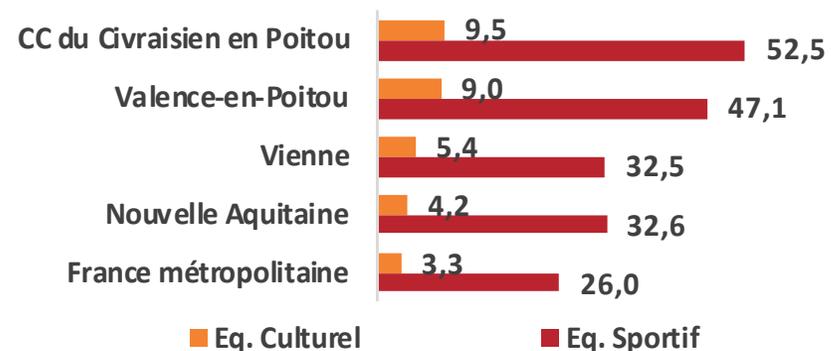
SERVICES ET ÉQUIPEMENTS (1/2)

En 2021, la communauté de communes comptait **17 points de contact La Poste**.

Le nombre d'équipements culturels de l'EPCI pour 10 000 habitants était de 9,5 contre 5,4 sur le département et 3,3 sur la France entière.

En 2019, le nombre de licenciés sportifs était de 22,6 contre 24,5 pour la Vienne

Taux d'équipement culturels et sportifs (pour 10 000 habitants)



Source : Ithéa Conseil, Profil Croisé 2023

Commerces et équipements sur le territoire intercommunal

Boulangerie	Boucherie charcuterie	Poissonnerie	Magasin alimentaire	Pharmacie	Equipements sportifs
20	5	0	17	11	144
Restaurant	Poste	Banque, caisse d'épargne	Librairie journaux	Station service	Equipements culturels
40	17	8	3	7	26

Source Base permanente des équipements 2021, Ithéa Conseil, Profil Croisé

Taux d'équipement de différents services du quotidien (pour 10 000 habitants)

	Boulang.- Pâtiss.	Magasins alim.	Banques, caisses d'épargne	Artisans du bât.
CC du Civraisien en Poitou	7,3	6,2	2,9	62,5
Valence-en Poitou	9,0	6,7	2,2	69,6
Vienne	6,0	5,2	2,7	54,6
Nouvelle Aquitaine	6,7	5,9	3,3	80,4
France métr.	6,4	6,4	3,4	71,9

Source : Ithéa Conseil, Profil Croisé 2023

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS (2/2)

La CC du Civraisien en Poitou compte parmi ces équipements notamment :

- **Une école de musique communautaire** La Cendille, située à Gençay, qui propose un apprentissage musical en groupe. Elle est ouverte à tous les habitants de l'intercommunalité et communes limitrophes de plus de 6 ans.
- **Un centre aquatique** Odä à Civray ouvert toute l'année comprenant une salle de fitness, un bassin couvert, un bassin extérieur et un bassin d'apprentissage à Gençay
- **Deux cinémas gérés par des associations** à Civray et Gençay
- **Une maison culturelle gérée par l'association La Marchoise** à Gençay
- **3 salles multisports** à Gençay et Couhé dont une couverte
- **4 city-stades** à Couhé, Ceaux-en-Coué, Romagne et Chaunay
- **3 aires de jeux** pour enfants à Vaux-en-Coué, Chatillon et Anché
- **3 terrains de tennis** à Couché dont un couvert
- **1 terrain de football et un boulodrome** à Couhé

LA VIE ASSOCIATIVE

Au premier juillet 2002, la communauté de communes comptait **3,4 associations pour 100 habitants** contre 3,5 dans la Vienne et 2,7 en France métropolitaine.

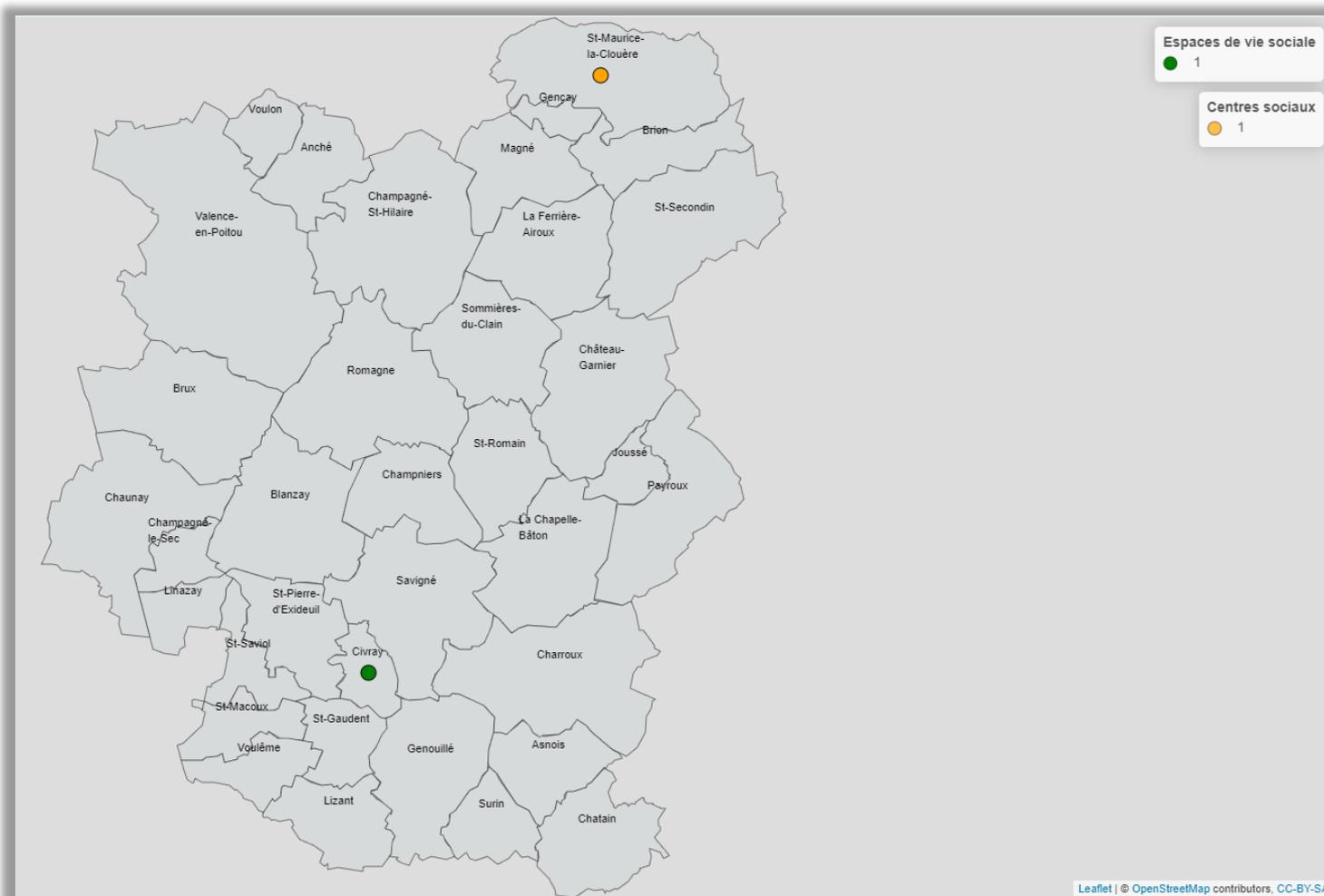
A cette même époque on comptait 259 associations sportives et de loisirs en plein air et 30 associations caritatives.

Typologie des associations, selon leur objet social

Activités politiques et réflexions	Défense droits et justice	Information / communication	Culture et loisirs	Socio-culturelle et amicale	Préservation patrimoine	Sports, chasse et pêche	Education, formation, recherche	Santé et médico-social
7	0	6	210	147	22	259	65	48
Caritatif	Activités économiques	Environnement	Aide à la vie locale	Logement	Tourisme	Sécurité	Armée	Religion
30	39	42	6	1	2	8	29	4

Source Répertoire National des Associations 1er janvier 2023, Ithéa Conseil, Profil Croisé 2023

CARTOGRAPHIE DES DISPOSITIFS D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE CAF



Un centre social agréé est situé au sein de la commune de Saint-Maurice-la-Clouère. **Un espace de vie sociale** agréé est situé à Civray.

Ce centre social d'animation est géré par l'association Mille Bulles créée en 2014 et implantée à Saint-Maurice-la-Clouère et Gençay, au nord de la CC.

Il propose des événements en partenariat avec le relais de petite enfance (RPE) de Gençay, tels que le 'Ciné-bébé', 'Les p'tits lecteurs en vadrouille', mais aussi tout une gamme d'activités à destination de la jeunesse (ateliers cuisine, semaine des sports, etc. dans le cadre de son programme estival).

CENTRE SOCIAL D'ANIMATION MILLE BULLES (1)

L'activité du Centre Social d'animation Mille Bulles se concentre autour de 4 champs d'intervention principaux :

- ✓ **Famille et accompagnement à la parentalité** (organisation d'ateliers thématiques enfants/parents, groupes d'échanges, projets vacances, sortie familiales, mise en œuvre de contrats CLAS, aide et accompagnement au numérique et à l'accès aux droits, etc.)
- ✓ **Jeunesse** (animation de temps informel, organisation de Chantiers Loisirs, accompagnement des jeunes dans leurs projets [formation, vacances, loisirs...], service civique, etc.)
- ✓ **Petite Enfance / Enfance** (organisation d'accueils collectifs familles et professionnels, animation d'un lieu d'information auprès des familles, gestion d'un accueil de loisirs mercredis et périscolaire, etc.)
- ✓ **Ludothèque** (organisation d'animation thématiques, service de ludik drive, accompagnement des porteurs de projets autour du jeu à l'échelle territoriale, etc.)



Centre Social d'Animation
Mille Bulles

05 49 18 91 94
[contact@millebulles-
csc86.org](mailto:contact@millebulles-csc86.org)

1 Rue Bellabre
86160 St Maurice la Clouère

Horaires d'accueil

Mardi : 8h30 - 12h30 &
13h30 - 18h

Mercredi : 14h - 18h30

Jeudi : fermé

Vendredi : 14h - 18h30

ASSOCIATION CICÉRONE – ESPACE DE VIE SOCIAL

L'Association Cicérone intervient principalement autour de 4 champs principaux :

- ✓ **Insertion sociale** (actions collectives et individuelles, ateliers sur les savoirs de base, gestion de 2 logements d'urgence) ;
- ✓ **Animation de territoire** (ateliers tout public, animation mesure « Guid'Asso », accompagnement à la scolarité, jardins partagés, hébergement de projets, etc.) ;
- ✓ **Mobilité** (service d'aide à la mobilité, participation aux réflexions partenariales autour de la mobilité locale) ;
- ✓ **Ressourcerie** (ouverture d'un lieu de mixité des publics dans des locaux à Charroux en octobre 2021 qui est envisagé comme une « nouvelle porte d'entrée pour le champ de l'insertion sociale ». Le but c'est de repenser l'emploi des déchets collectés sur le secteur, en s'appuyant sur une équipe de 15 bénévoles qui permettent au projet de se développer).

Parmi les **actions déjà mises en place** avec succès par l'association et qui seront **reconduites en 2023** on peut citer :

- ✓ « Santé et bien-être » et les ateliers « Multisport'ez vous bien » autour de l'idée que l'insertion sociale passe par la pratique sportive régulière ;
- ✓ Jardin associatif ouvert comme un outil de sensibilisation à l'environnement ;
- ✓ Atelier « Ecrivoire » qui permet aux personnes ayant envie de s'exprimer autour de l'écrit et de l'oral de pouvoir se retrouver dans un espace ouvert à tout public ;
- ✓ « Le Café de l'Insertion » avec une vingtaine de participants aux ateliers proposés de façon hebdomadaire ;
- ✓ Atelier « Médiation et expression » qui propose aux participants un temps autour de la créativité en passant par la relaxation et la méditation, etc.

ASSOCIATION ESCALE (ANCIEN EVS)

L'activité de l'association L'Escale est centrée autour de 3 pôles différents :

1/ Pôle Social

- ✓ La gestion d'une épicerie sociale dans des locaux communaux mis à disposition de l'association ;
- ✓ L'organisation d'un grenier aux vêtements tous les jeudis et le 1^{er} samedi de chaque mois dans l'objectif de promouvoir un mode de consommation respectueux de l'environnement et de permettre à tous d'accéder à une offre de vêtements à petits prix ;
- ✓ L'entretien et la gestion des jardins solidaires et familiaux, un véritable lieu de vie sociale et familiale, sur un terrain mis à disposition par la Communauté de Communes ;
- ✓ La mise en place d'une aide personnalisée aux démarches administratives ouverte à tous public (accueil, information, constitution des dossiers, accompagnement dans les démarches en ligne, etc.).

2/ Pôle Culturel

- ✓ *Cinéma chez nous* – proposition des séances de cinéma à Couhé au sein d'un Espace Média récemment réaménagée un vendredi soir sur deux (plus de 400 entrées en 2020 et 15 séances organisées sur l'année) ;
- ✓ *Couhé en'Voix* – organisation d'un concours de chant dans l'objectif de faire découvrir tous les talents des chanteurs locaux ;
- ✓ *Concours Expo - d'Art* – organisation d'un concours artistique dans le but de rendre vivants l'art et la créativité dans la vie culturelle locale et extra locale dans différents lieux à Couhé (bibliothèque municipale, EHPAD, etc.).

3/ Pôle Art de vivre

- ✓ L'organisation d'un atelier découverte artistique pour les enfants de 6 à 12 ans et pour les adultes et adolescents ;
- ✓ La mise en place d'animations diverses (atelier cuisine, ateliers magie, boîtes à livres...) ;
- ✓ L'organisation d'un atelier échecs dans le but d'apprendre aux enfants à jouer aux échecs et de partager des moments de convivialité ensemble (11 enfants de 6 à 11 ans ont participé à l'atelier sur l'année).

Source : Bilan moral 2020

ASSOCIATION PIC ET PLUME

L'association Pic et Plume se compose de 3 services :

1/ Le RPE (Relais Petite Enfance) qui propose des **temps d'accueil collectifs pour les assistants maternels et les enfants** qu'ils accueillent (temps de jeux, d'éveil, professionnalisation pour les AM, etc.), ainsi que des **temps d'information en direction des parents employeurs et des professionnels** (permanences, rendez-vous, soirées à thèmes, etc.)

2/ Le LAEP qui accueille les parents d'enfants jusqu'à 6 ans dans un environnement adapté au jeu et propice à l'échange entre adultes

3/ La Ludothèque qui propose le jeu sur place ou à l'emprunt chaque samedi matin hors vacances scolaires

L'association a conduit par ailleurs **plusieurs actions structurantes sur l'année 2022** :

- ✓ Ateliers lecture à la bibliothèque de Couhé (1 atelier par trimestre) ;
- ✓ Ciné débat sur le film « Ces pleurs qui nous lient » en partenariat avec l'UDAF et la mairie de Valence en Poitou ;
- ✓ Temps d'accueil collectifs pendant les vacances et durant l'année (1 fois par mois) ;
- ✓ Pique-nique de fin de saison à Châtillon regroupant les assistants maternels, les enfants et leurs parents ;
- ✓ Différentes réunions d'information (nouvelle convention collective du particulier employeur, « Arrivée de bébé dans la famille ») ;
- ✓ Soirée sur le thème du sommeil du jeune enfant en partenariat avec les RPE de Civray et Gençay avec une vingtaine de participants, etc.

L'association a également pour ambition de reconduire ces actions **sur l'année 2023**, mais aussi de **mettre en place de nouveaux projets** ;

- ✓ Réunions sur la couverture sociale et la retraite des assistantes maternelles ;
- ✓ Matinée portes ouvertes de l'association avec action de promotion du métier d'assistant maternel ;
- ✓ Atelier gym éveil avec le p'tit club de Fontaine le Comté ;
- ✓ Renforcement du partenariat avec les RPE de Civray et Gençay par la mise en place de nouvelles actions (prendre soin de soi pour éviter le burn-out, analyse des pratiques professionnelles, etc.).

ATTRACTIVITÉ SOCIALE DU TERRITOIRE ET ANIMATION DE LA VIE SOCIALE : PERCEPTION DES ACTEURS LOCAUX*

- Un **territoire à échelle humaine** (29 000 hab, 36 communes)
- L'existence de **nombreux équipements** (sportifs, culturels...)
- Une grande **diversité et richesse des acteurs**, avec un **travail en réseau** à l'échelle locale (3/4 communes) : 854 asso, deux structures d'animation sociale (culture, jeunesse), complémentaires et impliquées + ADMR, accueils pour la petite enfance, l'enfance (centres de loisirs) et la jeunesse (secteurs jeunes)
- Des **habitants mobilisés**, qui ont envie de porter des projets, une solidarité intergénérationnelle, des coopérations
- Une **connaissance des faiblesses du territoire**



- Un **manque de communication, de lisibilité et de connaissance** sur les rôles de chacun, l'offre, les actualités du territoire
- Une **absence de volonté et de projet politique communautaire**, avec le sentiment **que les élus ne prêtent pas attention aux besoins et demandes** des habitants
- Un manque de **sentiment d'appartenance et de mobilisation** au niveau des projets de la CC
- Un **manque de lien social**, avec certains habitants « **invisibles** »
- Un **sentiment de défiance institutionnelle** à l'égard des structures de l'ESS
- Des **questionnements sur les moyens financiers** de la CC
- Une **absence de partenariats travail commun et coordination** entre asso/institutions/collectivités, phénomènes de concurrence
- Le **manque de bénévoles, de professionnalisation** et de budget pour les associations
- Le **turnover des animateurs** lié à la précarité des contrats
- Une absence **d'offre à destination** de la jeunesse
- Des **équipements vieillissants** (ex : Civray)
- Pas **d'homogénéité** de l'offre selon les territoires
- Territoire **rural et étendu**, qui entraîne des problèmes de **mobilité**

*Cette slide et la suivante sont issues des ateliers d'approfondissement du diagnostic organisés le 22 juin 2023

ATTRACTIVITÉ SOCIALE DU TERRITOIRE ET ANIMATION DE LA VIE SOCIALE : PERCEPTION DES ACTEURS LOCAUX

- Les **annonces du gouvernement sur 2 dispositifs nationaux** : service public de la petite enfance, mobilité territoires ruraux
- **L'élaboration de cette nouvelle CTG**
- **Des partenariats qui pourraient être davantage développés** en s'appuyant notamment sur les compétences des animateurs, en mutualisant des moyens associatifs
- **Un périmètre du CIAS qui pourrait être élargi** (au niveau des compétences et du territoire d'intervention)

Opportunités

Menaces

- La **désertification** du milieu rural
- Le **vieillessement** de la population
- L'augmentation du sentiment **d'isolement**
- La **perte d'autonomie** des petites communes
- La **baisse de la démographie** qui entraîne la fermeture de classes et peut **impacter l'attractivité**
- La **paupérisation** des habitants

*Cette slide et la suivante sont issues des ateliers d'approfondissement du diagnostic organisés le 22 juin 2023

ATTRACTIVITÉ SOCIALE DU TERRITOIRE ET ANIMATION DE LA VIE SOCIALE : QUELS ATOUTS, QUELLES FAIBLESSES ?

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
Un atout à optimiser	La richesse des acteurs et du travail en réseau à renforcer (à l'échelle des anciennes communautés de communes et de l'interco)	La forte présence associative à « optimiser » : professionnalisation, mutualisation...	La vie associative riche = développer les complémentarités et pas les phénomènes de concurrence	La richesse des structures, des associations et des partenariats
Des acteurs de proximité présents, des dynamiques à développer en intégrant davantage les habitants pour augmenter l'attractivité du territoire				
Une faiblesse à contrecarrer	Le manque de projet politique, avec une absence de vision des faiblesses du territoire par les élus communautaires	Le manque de portage politique	Des élus qui ne font pas attention aux besoins	Le manque de communication entre les acteurs et vers les habitants
Le manque de volonté et de projet politique et la méconnaissance, par les élus, des besoins existants				
Un enjeu avec lequel vous souhaitez en découdre	La petite enfance	Priorisation des projets politiques et allocations de moyens	Ecrire un vrai projet politique et se donner les moyens de l'appliquer rapidement	Développer l'attractivité en valorisant les emplois et les services aux familles
Se doter d'un vrai projet politique, social, avec des moyens en face permettant de développer notamment les services petite enfance pour attirer des familles et les fidéliser.				



LE BAROMÈTRE HABITANTS

OBJET DU QUESTIONNAIRE

L'enquête habitants a été diffusée sous format de **questionnaire en ligne entre le 19 juin et le 7 juillet inclus**. Elle a été **transmise à l'ensemble des allocataires CAF** d'une part **et des allocataires MSA** d'autre part. Une relance a été réalisée par les services de la CAF le 30 juin.

L'enquête a par ailleurs été relayée à l'ensemble de la population par les services de la Communauté de communes du Civraisien en Poitou, les communes membres et les partenaires : information auprès des publics accueillis et accompagnés dans les structures, affichages, aide au renseignement du questionnaire en ligne et/ou orientation vers les conseillers numériques.

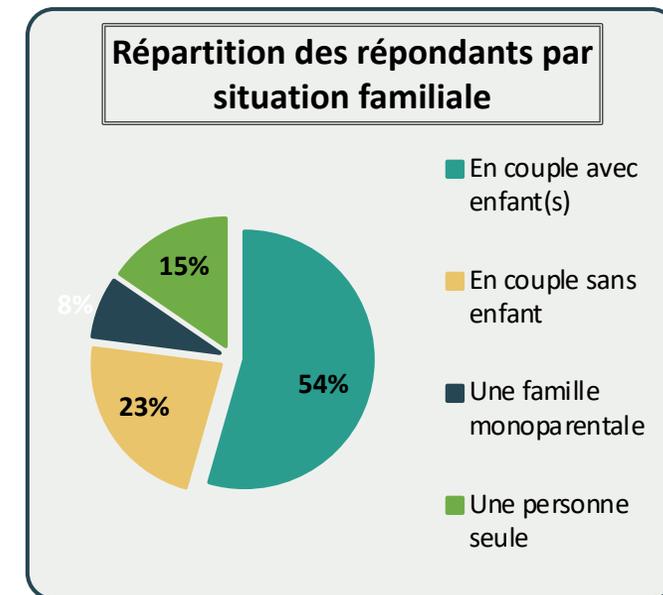
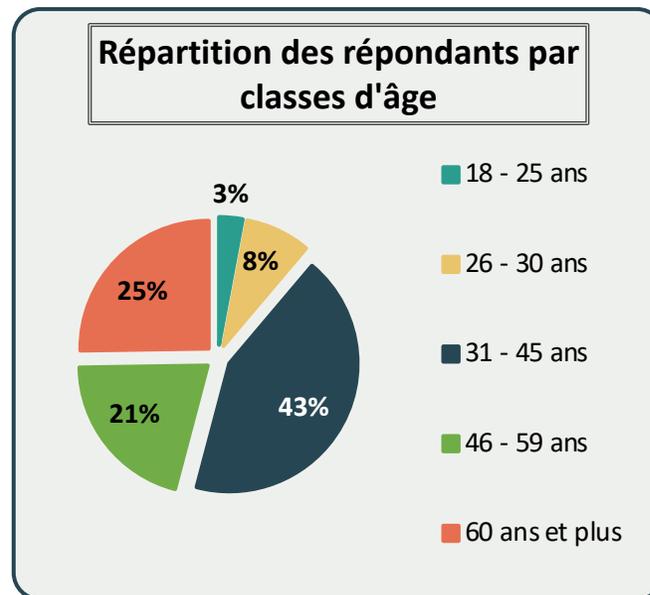
Le questionnaire avait pour vocation de :

- **Recueillir la perception que les habitants ont de leur territoire,**
- **Mieux identifier leurs besoins** dans les domaines de la Petite Enfance, l'Enfance, la Jeunesse, la Parentalité, l'Animation de la Vie Sociale, et l'action en direction des séniors.

DONNÉES DE CADRAGE

UNE BONNE REPRÉSENTATIVITÉ AU NIVEAU DES LIEUX DE RÉSIDENCE MAIS PLUS DE SÉNIORS, DE PERSONNES EN COUPLE ET FAMILLES AVEC ENFANTS PARMIS LES RÉPONDANTS

Communes	Répondants (305)		Population
Valence-en-Poitou	65 répondants	21%	16,1%
Civray	35 répondants	11,5%	9,4%
Gencay	21 répondants	6,9%	6,4%
Brux, Saint-Maurice-la-Clouère, Saint-Saviol, Blanzay et Charroux	10 à 15 répondants chacune	Entre 4 et 5% chacune	



576 personnes ont répondu à cette enquête, avec 261 réponses complètes et 305 réponses partielles.

La **répartition des répondants selon leur commune de résidence** est **proche de celle de la population** sur les différentes communes, avec une forte **sur-représentation des habitants de Valence-en Poitou**.

Lorsque l'on compare les profils des répondants avec la pyramide des âges à l'échelle de l'EPCI en 2019, on constate que **les plus de 30 ans sont globalement plus représentés** (89% contre 72% au sein de la population) et **notamment les 60 ans et +** (1/4 de répondants pour 1/3 de la population)

En ce qui concerne la situation familiale des répondants :

- **Les répondants en couple sont davantage représentés** (77% contre 57% à l'échelle de l'EPCI), et notamment **ceux avec enfants** (54% contre 22%), tandis que ceux qui n'en ont pas le sont moins (23 contre 35%)
- Les **personnes seules** le sont **moins** (15% contre 34%)
- Les familles monoparentales le sont dans les bonnes proportions (8%).

DONNÉES DE CADRAGE

DES FAMILLES AVEC 2 ENFANTS ET PLUS D'AVANTAGE REPRÉSENTÉES ET PRESQUE AU ¾ AVEC DES ENFANTS ENTRE 7 ET 15 ANS

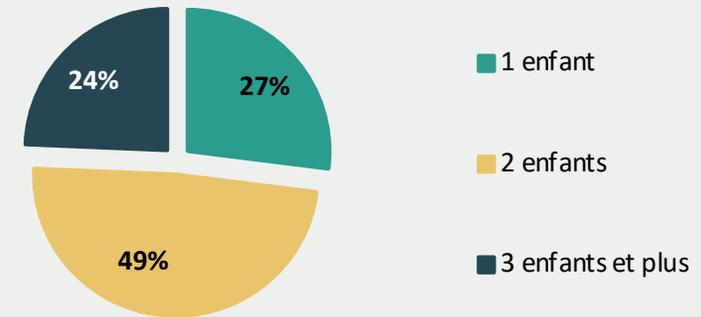
Parmi les familles avec enfant(s) :

- Celle **avec 1 enfant sont sous-représentées** (27 contre 40% au niveau de la population totale)
- Celles **avec 2 enfants** le sont un peu **plus** (49 contre 44%)
- Celles avec **3 enfants** et plus également **d'avantage** (24 contre 17%).

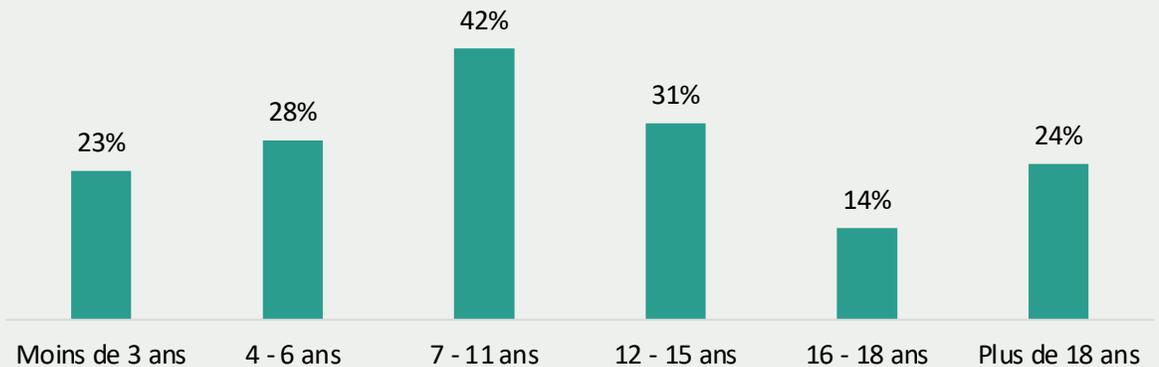
Concernant les âges des enfants des répondants :

- Les familles avec des enfants **entre 7 et 11 ans** sont les **plus représentées** (42%)
- **Un tiers des répondants ont des enfants âgés de 12-15 ans** (31%).
- Près d'**1/4 des répondants a des enfants majeurs** (24%)
- Les familles avec des **adolescents de 16 à 18 ans ne représentent que 14%**.

Répartition des répondants qui ont des enfants par nombre d'enfants



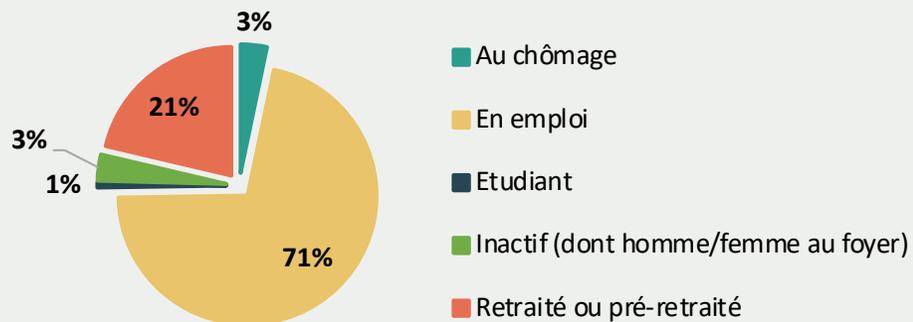
Part des répondants qui ont des enfants par classe d'âge



DONNÉES DE CADRAGE

UNE GRANDE PROPORTION DE NAVETTEURS, AVEC 1/3 DE NAVETTEURS, 1/5 QUI VONT TRAVAILLER À POITIERS ET 1/3 QUI TRAVAILLENT SUR LA COMMUNE (INCLUANT TRAVAIL À DOMICILE OU EN TÉLÉTRAVAIL)

Répartition des répondants par situation professionnelle



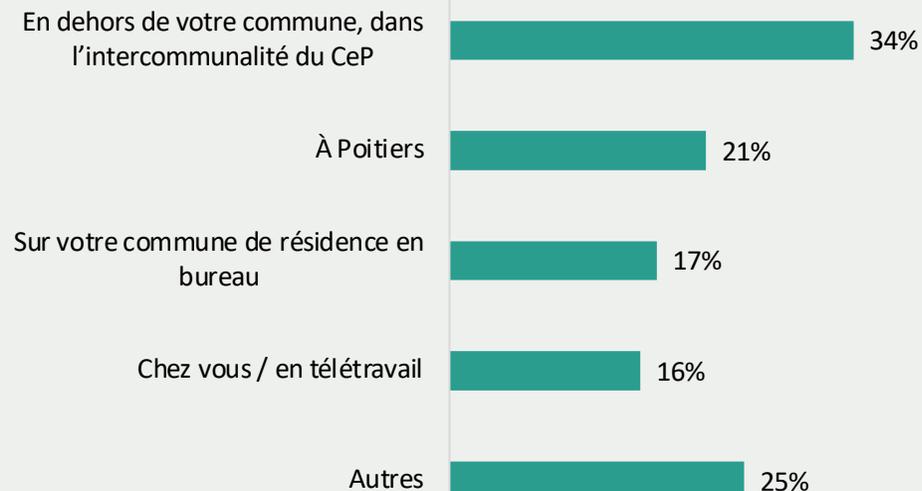
Les données concernant le lieu de travail des répondants issues du questionnaire permettent de faire plusieurs constats :

- ✓ **34% de personnes** ayant participé à l'enquête en ligne **disent être « navetteurs »**, soit, travailler en dehors de leur commune de résidence tout en restant au sein de l'intercommunalité du Civraisien-en-Poitou. En guise d'exemple, en 2013, en France, 64% de personnes ayant un emploi quittent quotidiennement leur commune de résidence pour aller travailler (Insee, 2016) ;
- ✓ **21% de répondants travaillent à Poitiers** – la ville qui est le siège de la Communauté urbaine de Grand Poitiers, avec la population municipale qui approche les 90 000e habitants ;
- ✓ **17% ne se déplacent qu'au sein de leur commune de résidence** pour aller travailler ;
- ✓ **16% travaillent de leur propre domicile** ;
- ✓ **25% de répondants disent travailler dans d'autres communes** situées en dehors de l'EPCI **ou sur l'ensemble du territoire national**.

Concernant la situation professionnelle des répondants :

- La **grande majorité** d'entre eux étaient **en emploi** (71% contre 66% au niveau de la population)
- Les **retraités et pré-retraités** sont également **sur-représentés** (21% contre 10% de la population)
- Les **autres catégories** – chômeurs, étudiants, inactifs – sont **sous-représentés** (respectivement 3% contre 8%, 1 contre 7% et 3 contre 8%).

Part des répondants en fonction du lieu de travail



*Autres : Ruffec, Vivonne, Sauzé-Vaussais, France entière, autres communes...

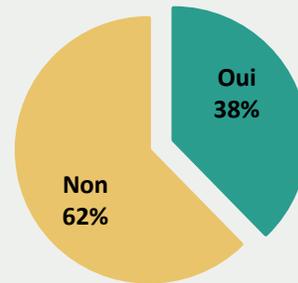
DONNÉES DE CADRAGE

4 PERSONNES SUR 10 QUI SE DISENT « ENGAGÉES » DANS LA VIE COMMUNAUTAIRE, MAIS SEULS 20% DÉJÀ QUESTIONNÉS SUR LEURS BESOINS

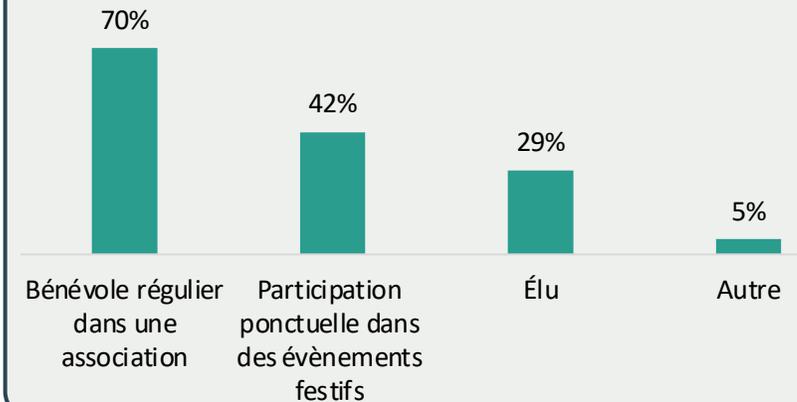
Plus d'un tiers des répondants (38%) se considèrent comme étant « engagés » dans la vie du territoire, et parmi elles :

- 70% font du bénévolat de manière régulière dans une association ;
- 42% participent ponctuellement dans des événements festifs organisés au niveau local et
- 29% exercent les fonctions d'élu.

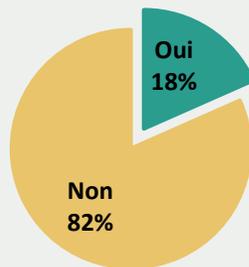
Part des répondants qui se disent « engagé » dans la vie du territoire



Détails des types d'engagement pour les personnes concernées



Part des répondants qui ont déjà été questionné sur leurs besoins en matière de services aux familles



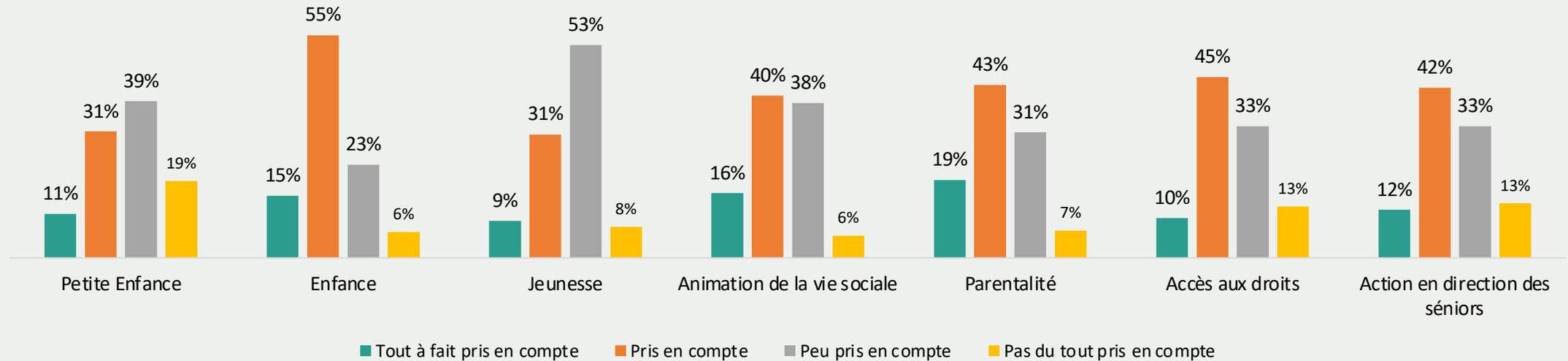
Néanmoins, si près de 4 personnes sur 10 se considèrent comme engagées sur le territoire, **seul 2 sur 10 disent avoir déjà été questionnés sur leurs besoins.**

On note donc un **décalage dans les perceptions des habitants entre l'investissement qu'ils estiment consacrer à leur territoire et l'écoute dont ils font l'objet.**

LA VIE DES FAMILLES SUR LE TERRITOIRE

LES BESOINS EN MATIÈRE D'ENFANCE ET DE PARENTALITÉ PLUTÔT BIEN PRIS EN CHARGE, CONTRAIREMENT À CEUX DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Classement du sentiment de prise en compte des besoins par champ d'actions*



*Une réponse « sans réponse » était disponible pour chaque champ d'action, les réponses affichées ici ne concernent que les personnes qui ont considéré être en capacité de répondre

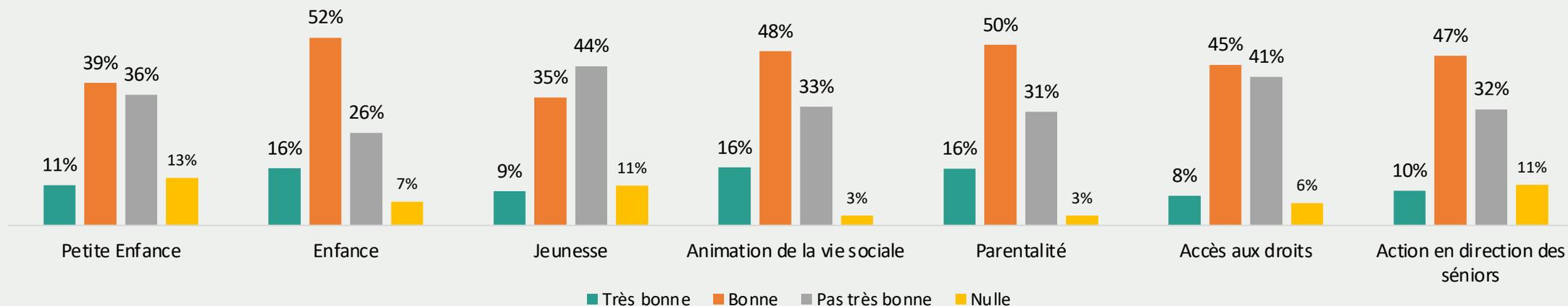
Concernant le sentiment qu'ont les habitants sur la prise en compte de leurs besoins, il apparaît que :

- **Les besoins en matière d'enfance** semblent **bien pris en compte** (70% qui les considèrent comme « pris en compte » et « tout à fait pris en compte ») et la **parentalité** (62%)
- Les **perceptions** sont **plus mitigées** concernant **l'animation de la vie** (56%), **l'accès aux droits** (55%), et **l'action en direction des séniors** (54%)
- Elles sont **plus négatives** concernant la **jeunesse** (61% qui les considèrent comme « peu » ou « pas du tout pris en compte »), et la **petite enfance** (58%)

LA VIE DES FAMILLES SUR LE TERRITOIRE

DES ENJEUX FORTS AUTOUR DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Classement de la qualité de mise en œuvre des réponses par champ d'actions



Une réponse « sans réponse » était disponible pour chaque champ d'action, les réponses affichées ici ne concernent que les personnes qui ont considéré être en capacité de répondre

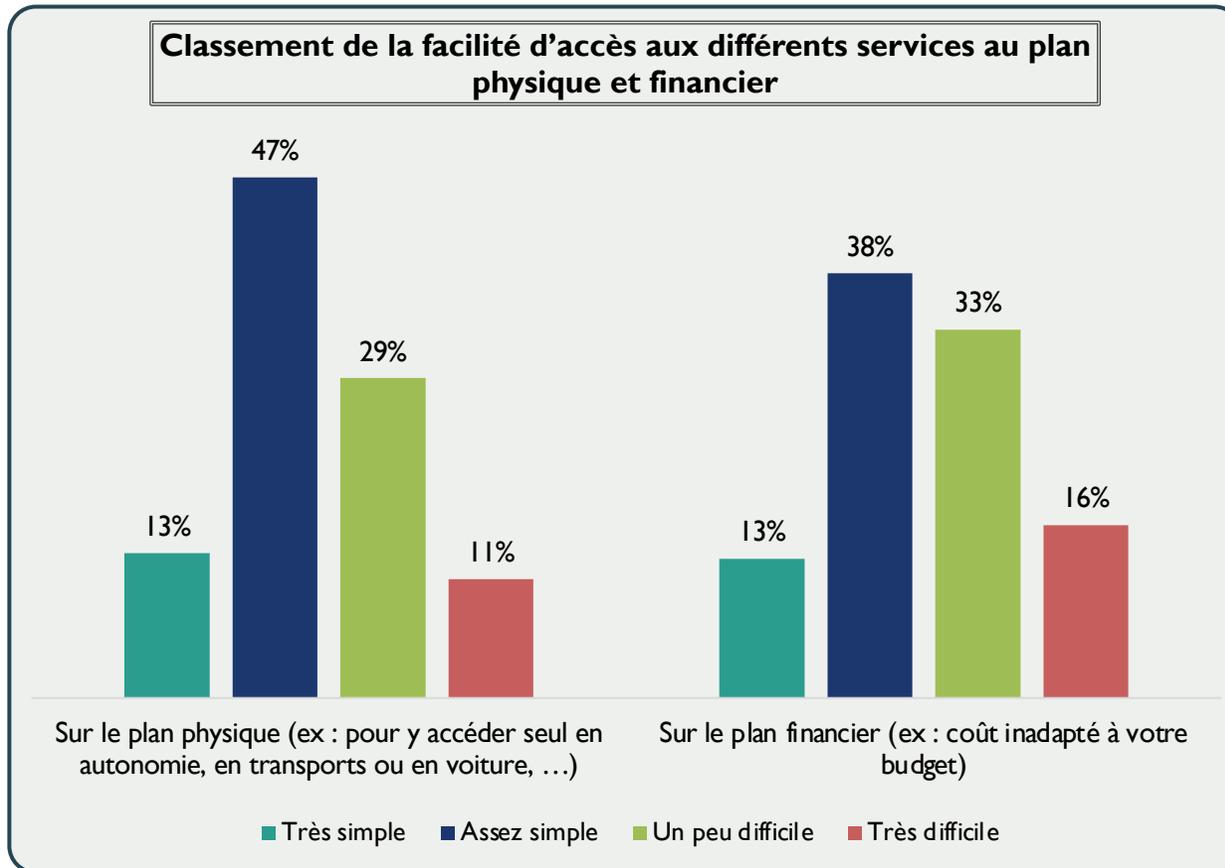
Concernant la qualité de mise en œuvre des actions :

- ✓ **Une grande majorité de répondants** apparaissent **globalement satisfaits** concernant la qualité de la mise en œuvre des réponses dans les champs de **l'enfance**, de **l'animation de la vie sociale** et de la **parentalité** (68% qui la trouvent « très bonne » et bonne » pour le premier, 64 et 66% pour les deux autres)
- ✓ **Les perceptions sont plus mitigées** pour l'action en direction des séniors, l'accès aux droits (respectivement 57 et 53%)
- ✓ **Elles sont plus négatives pour la jeunesse** (avec 55% des répondants qui la considèrent comme « pas très bonne » ou « nulle ») **et la petite enfance** (50%)

Ces éléments viennent confirmer la tendance observée précédemment quant à l'opinion du public sur la prise en compte générale des besoins par champ d'action. On voit clairement que **la petite enfance** et **la jeunesse apparaissent comme des chantiers à investir prioritairement**, alors que **les actions à destination de l'enfance sortent du lot et représentent globalement une réussite** aux yeux des habitants du Civraisien-en-Poitou.

LA VIE DES FAMILLES SUR LE TERRITOIRE

DES RÉPONDANTS MAJORITAIREMENT SATISFAITS DE LA FACILITÉ D'ACCÈS AUX SERVICES SUR LE PLAN PHYSIQUE, ALORS QUE LES OPINIONS DIVERGENT QUANT À L'ASPECT FINANCIER



✓ Concernant l'accès physique aux différents services :

Près de **60% des répondants considèrent qu'il « très simple » ou « assez simple »** d'y accéder sur le plan physique, mais ils sont quand même plus de **10% à considérer qu'il est « très difficile » de le faire ;**

✓ Concernant l'accessibilité financière :

Les **avis sont contrastés**, puisqu'il y a **presque autant de personnes qui ont un avis positif que de personnes qui ont une perception négative des choses**. 13% considèrent que c'est « très simple », contre 16% qui considèrent que c'est « très difficile ».

On retrouve également cette même répartition concernant les avis plus nuancés (38% - « assez simple », 33% - « un peu difficile »)

LA VIE DES FAMILLES SUR LE TERRITOIRE

DE FORTS ENJEUX DE COMMUNICATION ET DE VISIBILITÉ DES ACTIONS ET DES ACTEURS AINSI QU'AU NIVEAU DE L'ORIENTATION ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DES BESOINS

- **50% déclarent être « peu informés » sur les services et événements proposés au niveau local, et 17% pas du tout, ce qui représente plus 2/3 des habitants.**

→ Il y a donc un vrai enjeu autour de la communication et de la visibilité de l'existant;

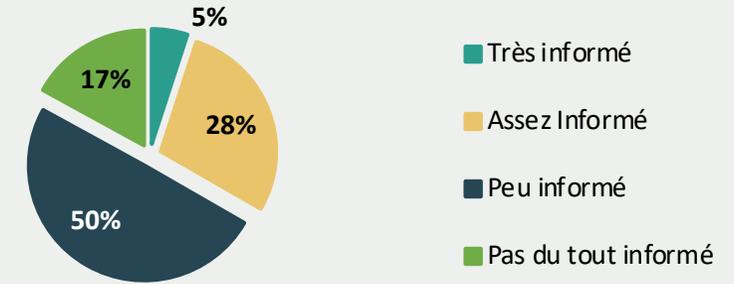
- **Près de 60% des répondants** ne savent « pas précisément » ou « pas du tout » vers quel interlocuteur se tourner aux moments clés de leur vie familiale (contre seulement 10% qui identifient directement le bon interlocuteur).

→ Il y a donc un vrai enjeu autour **de la connaissance des acteurs, de leur identification et de l'orientation des habitants**

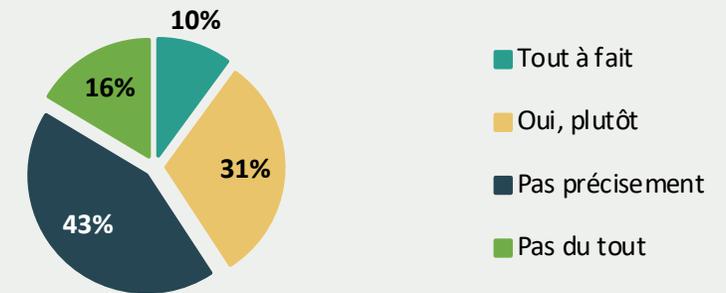
- **Près des 2/3 des répondants pensent trouver difficilement sur leur territoire des solutions aux problèmes qu'ils rencontrent** (dont 15% qui affirment que c'est même « très difficile »).

→ Il y a donc un vrai enjeu autour de **l'identification des solutions, de l'accompagnement en proximité...**

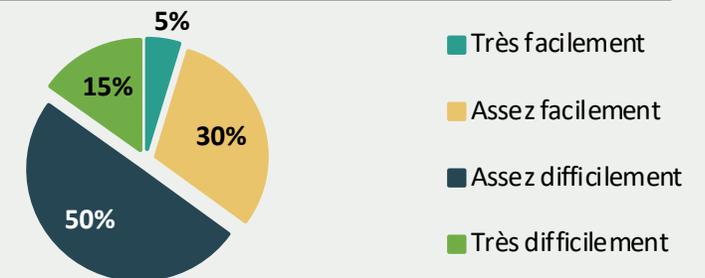
Classement du sentiment d'information sur les services et évènements proposés par le territoire



Savez-vous vers quel interlocuteur du territoire vous tourner aux moments clefs de votre vie familiale ?



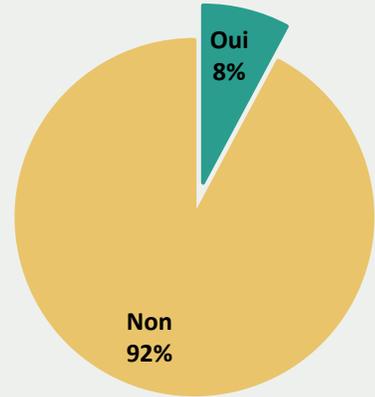
Considérez-vous qu'il est facile de trouver sur le territoire de la CdC des solutions ou une aide aux problèmes que vous rencontrez ?



LA VIE DES FAMILLES SUR LE TERRITOIRE

UN MANQUE DE SOUTIEN CONCERNANT LES PROJETS DES CITOYENS ET UN MANQUE DE CONNAISSANCE DES ÉVÉNEMENTS PARTICIPATIFS EXISTANTS

Vous sentez-vous aidé et soutenu par les professionnels du territoire pour mettre en œuvre des projets citoyens ?

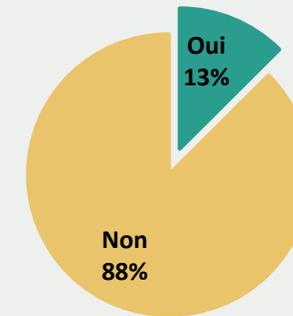


Une très grande majorité des répondants (92%) **indique ne pas se sentir aidés et soutenus par les professionnels du territoire dans la réalisation de leurs projets.**

Une **proportion significative** de participants (88%) **déclare n'avoir jamais entendu parler d'événements « participatifs » organisés sur leur territoire**, offrant aux citoyens la possibilité de s'y impliquer.

Ces résultats mettent en évidence le manque d'information ou de sensibilisation à l'égard de ces événements qui favorisent la démocratie participative.

Avez-vous entendu parler d'événements dits « participatifs » où vous pouvez vous engager comme citoyen.ne sur votre territoire ?

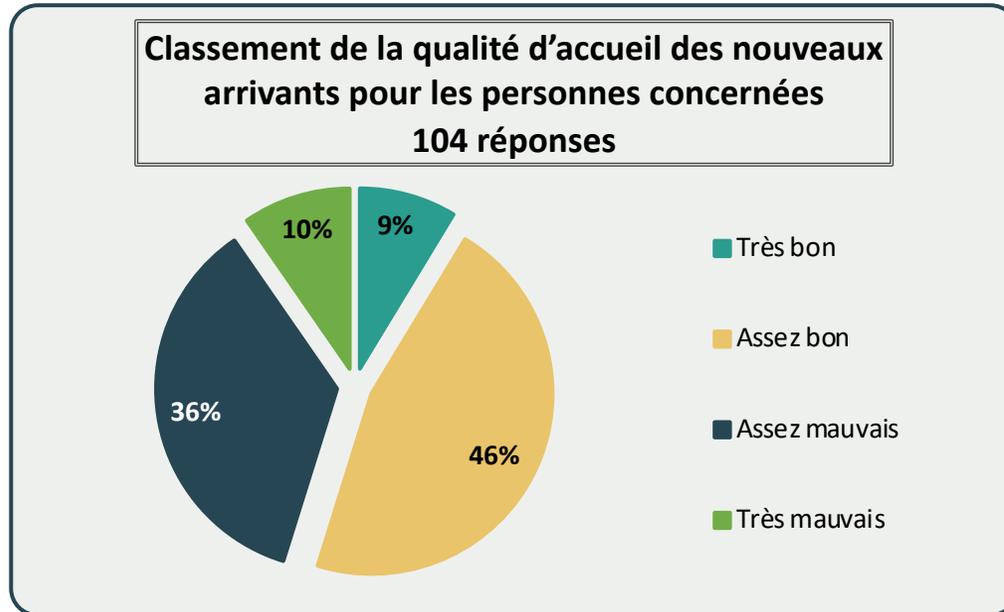


Détails des événements participatifs cités

Plantation de haies, Journée Citoyenne de Romagne, Gratifieria, Conseil de développement, Ape, Cagnotte, participation citoyenne, Epicerie solidaire, Les ateliers pour le projet de territoire, les arbres des randonnées découvertes, Nettoyer la nature, Questionnaire sur kiosque à pizzas, Recyclerie Gençay, Réunion participative PVD, Revitalisation du bourg de Civray, Sur l'environnement, Transports solidaires, Travail participatif environnement

LA VIE DES FAMILLES SUR LE TERRITOIRE

DES NOUVEAUX ARRIVANTS PLUTÔT SATISFAITS DE LEUR ACCUEIL SUR LE TERRITOIRE



Détails des projets citoyens

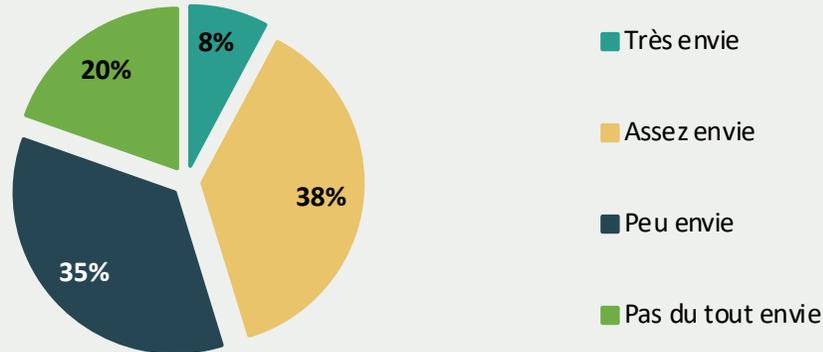
Centre social, Événements associatifs, Petites Villes de Demain, Recyclerie, Rénovation, Rénovation ancienne école, SCI la grange Ouverte, APE Romagne "festival des petites bananes", association sportive

- La **majorité** des répondants (55%) ont qualifié **l'accueil** des nouveaux arrivants comme **plutôt bon** (dont près de 10% de « très bon »),
- Néanmoins, ils sont tout de même 64% à le considérer comme mauvais, dont 10% « très mauvais ».

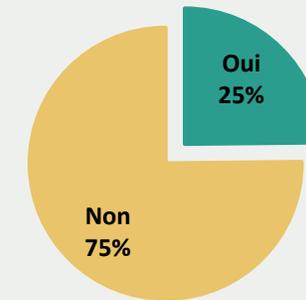
LA VIE DES FAMILLES SUR LE TERRITOIRE

UNE RÉELLE ENVIE DE S'INVESTIR DANS LA VIE DE SON TERRITOIRE, MAIS PEU DE LIEUX DE RENCONTRES À PROXIMITÉ (OU DES LIEUX PAS CONNUS ?)

Avez-vous envie de vous investir dans la vie de votre territoire ?



Existe-t-il en proximité de votre lieu de vie, un lieu de rencontre et de développement des liens sociaux ?



Malgré les constats mentionnés précédemment, il est intéressant de souligner que **de nombreux participants expriment un réel désir de s'investir dans la vie de leur territoire.**

En effet, **38% d'entre eux en ont « assez envie » et 8% en ont « très envie ».**

Cependant, **les proportions de répondants qui manifestent un manque de volonté de participer à la vie de leur commune (20%) ou qui en ont peu envie (35%) suscitent des inquiétudes.**

De surcroît, **¾ des enquêtés indiquent ne pas avoir de lieu de rencontre et de développement des liens sociaux à proximité de leur domicile.**

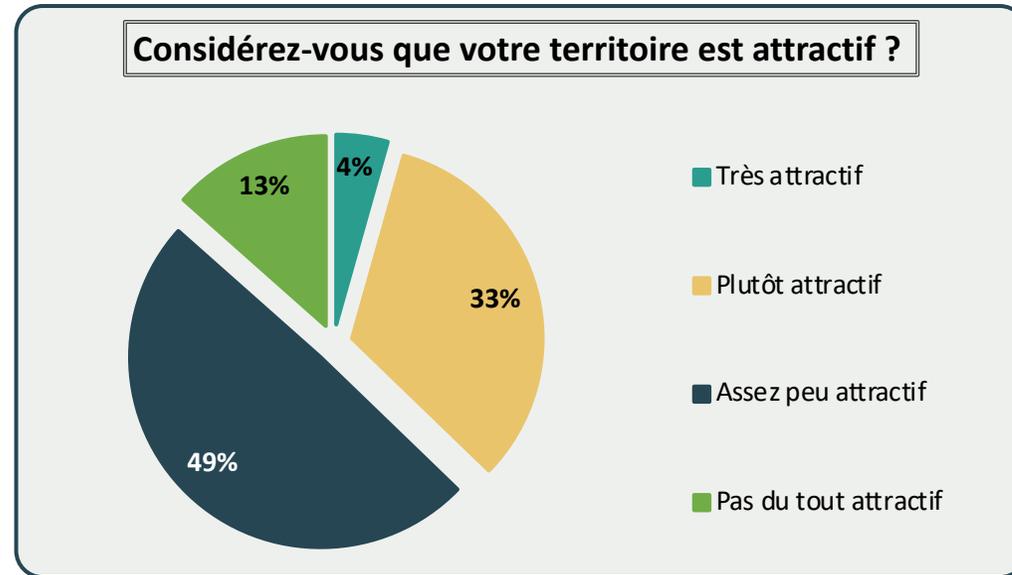
Rappelons pourtant qu'autour de **40% de répondants se disent déjà « engagés » dans la vie de leur territoire en tant que bénévole ou élu**, ce qui vient de justifier encore une fois les chiffres précédents.

Détails des lieux de rencontres et de développement des liens sociaux

Mille bulles, Cicérone, Amitié partage, Abbey bar, Centre culturel la Marchoise, Club aînés, Escalé, Île de Payre, L'ouvre boîte, la grange ouverte, Laep, cinéma, friponnets, les pois chiches, fêtes des voisins, Voulon les trois rivières, salle communale associative, associations sportives, etc.

LA VIE DES FAMILLES SUR LE TERRITOIRE

LA MOITIÉ DES RÉPONDANTS QUALIFIE SON TERRITOIRE D'ASSEZ PEU ATTRACTIF



Qu'appréciez-vous sur votre territoire ? Les mots clés qui ressortent

Nature, calme, campagne, qualité de vie, proximité, coût de la vie, offre de services, offres culturelles et sportives, commerces, cinéma, piscines, associations

Concernant l'attractivité perçue de leur territoire :

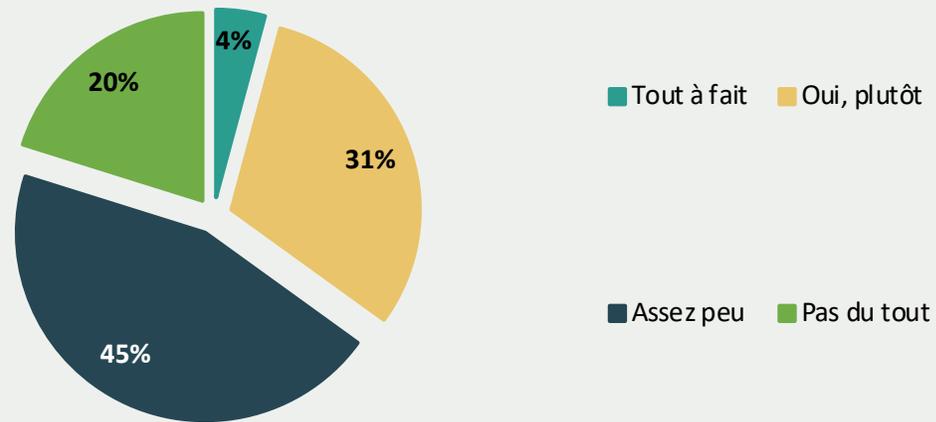
- **49%** des répondants **ont indiqué le trouver « assez peu attractif »** et **13%** l'ont qualifié de « **pas du tout attractif** ».
- Seulement **un tiers** des participants **a jugé leur commune comme étant « plutôt attractive »**, tandis que seulement **4%** ont affirmé la trouver « **très attractive** ».

Ces **résultats mettent en évidence une préoccupation significative quant à l'attractivité perçue du territoire parmi les répondants**, tout en soulignant la diversité des opinions sur ce sujet qui peuvent varier en fonction de la commune de résidence et de ses particularités (économie locale, opportunités d'emploi, infrastructures, services, etc.).

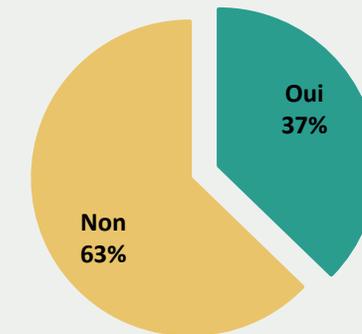
L'ACCÈS AUX DROITS

UN SENTIMENT DE MÉCONNAISSANCE DE L'OFFRE DE SERVICES PARTAGÉ PAR 2/3 DES RÉPONDANTS

Avez-vous le sentiment de bien connaître l'offre et les services existants en matière d'accès aux droits sur votre territoire ?



Avez-vous identifié sur votre territoire des "personnes relais" pour l'accès aux droits ?



On observe que près des **2/3 des répondants** :

- **Ont le sentiment de ne pas connaître l'offre de services existante en matière d'accès aux droits** sur leur territoire (dont **20% qui déclarent ne pas la connaître du tout**).
- **N'ont pas identifié de « personnes relais »** pour l'accès aux droits sur leur territoire

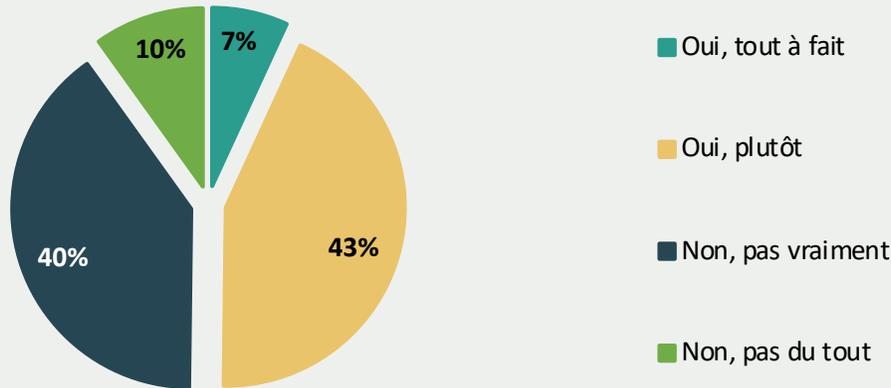
Détails des personnes relais citées

Beaucoup d'occurrences : Secrétaire de mairie, Mairie, France Services
Quelques occurrences : CCAS, Conseiller numérique, centre social, maison des solidarités, assistante sociale

L'ACCÈS AUX DROITS

LA PLUPART DES RÉPONDANTS SATISFAITS DES SERVICES D'ACCÈS AUX DROITS ET MAÎTRISANT LES OUTILS NUMÉRIQUES

Diriez-vous qu'il est facile de réaliser vos démarches administratives ?

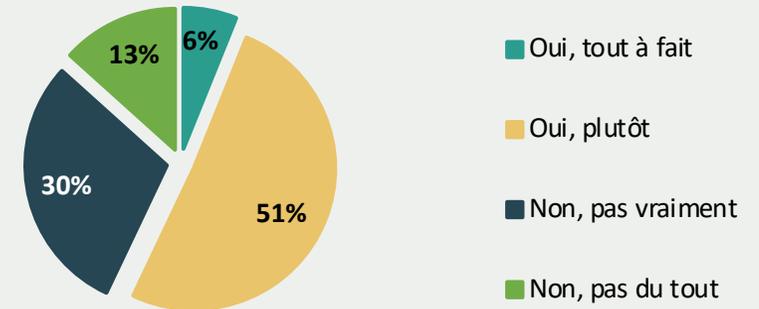


Au niveau de la **réalisation des démarches administratives**, on trouve **autant de personnes qui trouvent cela facile que de personnes pour qui c'est difficile**.

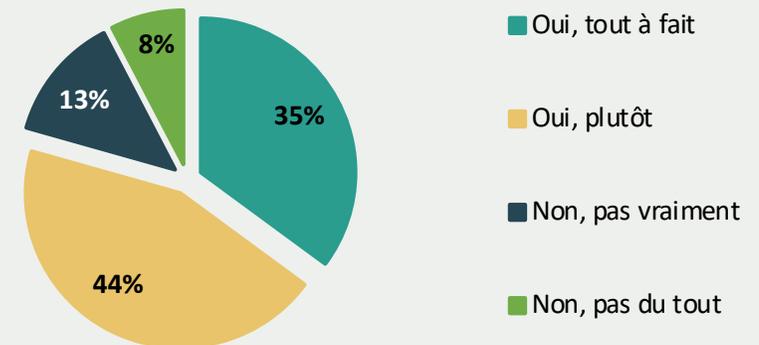
Les témoignages des **personnes ayant fait appel aux services du territoire en matière d'accès aux droits** font ressortir une **image plutôt positive du fonctionnement des services publics** dans ce domaine. En effet, **57% estiment avoir trouvé une réponse adaptée**. Toutefois, il est important de ne pas négliger **les 43% de participants qui n'ont pas trouvé une réponse totalement adaptée à leurs besoins**, dont 13% - pas du tout.

Tout en sachant que le présent questionnaire a été réalisé en ligné, il paraît tout à fait logique que **79% de répondants ont peu ou prou le sentiment de savoir bien utiliser les outils numériques**. Cependant, **13% ne se sentent pas très compétents dans ce domaine** et **8% déclarent ne pas du tout être à l'aise avec les différents outils en ligne**.

Lorsque vous avez fait appel aux services du territoire en matière d'accès aux droits, estimez-vous avoir trouvé une réponse adaptée à vos questions et besoins ?



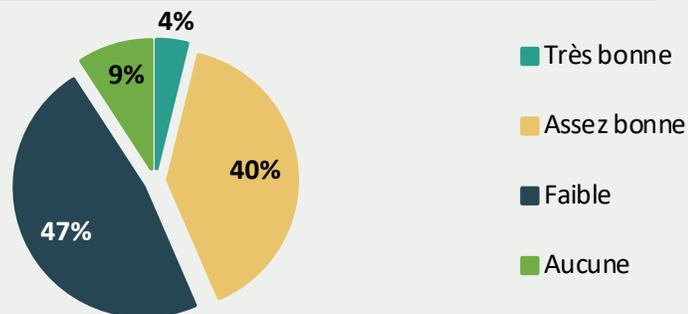
Avez-vous le sentiment de savoir bien utiliser les outils numériques ?



L'ACCÈS AUX DROITS

UNE QUALITÉ DU LIEN SOCIAL PLUTÔT FAIBLE POUR LA MAJORITÉ DES RÉPONDANTS ET UN FORT SENTIMENT D'ISOLEMENT

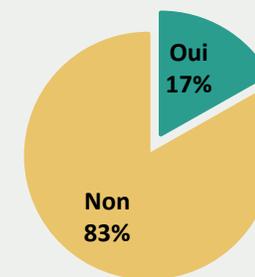
Comment qualifieriez-vous votre connaissance des autres habitants du territoire et la qualité du lien social ?



Presque **la moitié de répondants (47%) qualifie la qualité du lien social comme étant faible**, contre **40%** qui **la trouvent assez bonne**. On note par ailleurs que seulement 4% ont une « très bonne » connaissance des autres habitants du territoire et 9% n'en ont aucune.

En ce qui concerne les **actions visant à rompre l'isolement social**, **17%** des répondants **indiquent avoir déjà participé à au moins une de ces actions**. Pour autant, **31% des répondants se sentent isolés**.

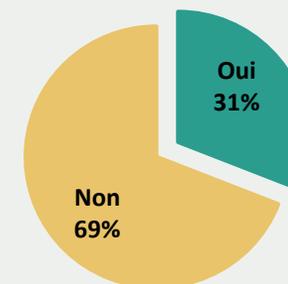
Avez-vous pris part à des actions visant à rompre l'isolement des personnes isolées ?



Détails des actions visant à rompre l'isolement citées

Bénévolat associatif, visites à domicile, transport solidaire, distributions d'infos, fête des villages/des voisins, Gratifieria, appel téléphonique, co-voiturage, milles bulles, soirées, bibliothèque, etc.

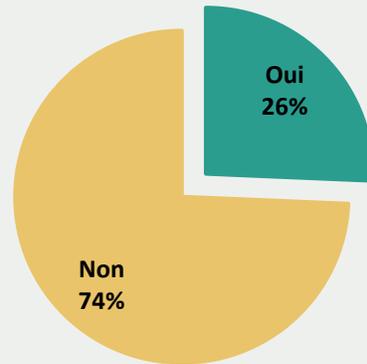
Vous sentez-vous isolé sur votre territoire ?



LA DYNAMIQUE TERRITORIALE

SEULEMENT 1 PERSONNE SUR 4 EST AU COURANT DE L'EXISTENCE DE PROJETS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAUX

Avez-vous connaissance de l'existence de projets de développement social sur votre territoire (CTG, PdT Milles bulles, etc.) ?

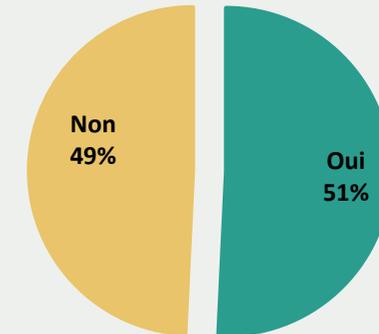


Près des **trois quarts (74%)** des répondants déclarent **ne pas avoir connaissance de l'existence de projets de développement social sur leur territoire.**

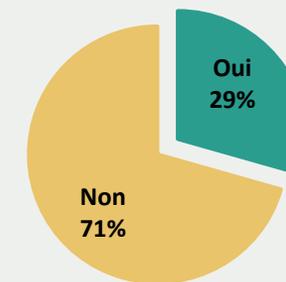
En ce qui concerne les **groupes de travail présents au niveau local**, 34 personnes (**51%** des 67 réponses enregistrées) **affirment connaître ces groupes ainsi que les lieux potentiels pour s'y impliquer.**

Cependant, **seulement environ 10 personnes sur ces 34 déclarent y participer.**

Part des répondants concernés (67 réponses) qui connaissent les groupes de travail et lieux d'implication



Part des répondants concernées (34 réponses) qui participent à des groupes de travail



SUGGESTIONS

Quelles améliorations des services existants sur le territoire souhaiteriez-vous ? *Les idées clés*

Occurrences principales :

- Horaires et accessibilités des services étendus (mairie, périscolaires, Ludothèque, poste, crèche)
- Aide aux démarches administratives / clarté / dématérialisation
- Aide aux devoirs sur les temps périscolaires
- Augmentation de la capacité d'accueil des centres de loisirs (nouveau centre et augmentation des places des structures existantes)
- Augmentation des options en matière de transport scolaire (à tous les âges)

Autres occurrences :

- Développement de la qualité du réseau téléphonique
- Aide à la mobilité
- Bébé nageurs / Piscine le dimanche
- Développement de l'offre de soins
- Sorties d'été pour les moins de 6 ans
- Meilleure visibilité des interlocuteurs du territoire
- Meilleure visibilité du tissu associatif

Qu'aimeriez-vous voir se développer sur votre territoire ? *Les idées clés*

Occurrences principales :

- Développement des transports en commun (Intra CdC et vers Poitiers)
- Transport scolaire dans les zones blanches actuelles
- Création d'activités de qualité sur les temps périscolaires et extrascolaires
- Animations culturelles, sportives et musicales
- Déploiement de la fibre
- Offre de soins

Autres occurrences :

- Temps d'accueil des nouveaux arrivants
- Coordination des actions des associations
- Action à domicile en direction des personnes isolées
- Piscine
- Voies vertes (vélos et piétons)

QUE RETENONS-NOUS ?

CONSTATS

- ✓ **Manque d'information sur les services et événements locaux** : une proportion importante de répondants (50%) déclare être peu informée sur les services et événements proposés sur leur territoire ;
- ✓ **Connaissance des ressources et des projets de développement social** : une grande majorité des répondants (74%) déclare ne pas avoir connaissance de l'existence de projets de développement social sur leur territoire ;
- ✓ **Difficultés d'accès aux services** : près de la moitié des répondants (47%) trouvent qu'il est difficile d'accéder aux services sur le territoire, que ce soit sur le plan physique ou financier ;
- ✓ **Isolement social et cohésion communautaire** : un sentiment d'isolement est largement présent parmi la population interrogée, avec 31% des répondants se sentant isolés sur leur territoire; et près de la moitié considérant le lien social comme étant faible ;
- ✓ **Besoins des jeunes et de la jeunesse** : les besoins des jeunes sont perçus comme étant peu pris en compte par plus de la moitié des répondants ;
- ✓ **Prise en compte des besoins des familles** : si les besoins de l'enfance sont généralement bien pris en compte selon 70% des répondants, il reste des améliorations à apporter concernant la petite enfance et la jeunesse (42% et 40% seulement jugent que les besoins sont pris en compte dans ces domaines) ;
- ✓ **Engagement citoyen** : près de 40% des répondants se considèrent comme étant engagés

ENJEUX

- **Améliorer la communication et la visibilité de ces initiatives** ;
- Travailler sur l'**accessibilité des services et prendre en compte les obstacles** auxquels les habitants peuvent être confrontés ;
- **Favoriser les interactions sociales, créer des lieux de rencontre et des actions visant à renforcer la cohésion** et le tissu social pour lutter contre l'isolement ;
- Développer des **actions et des services spécifiquement adaptés à la jeunesse**, afin de favoriser leur épanouissement et leur participation active dans la société ;
- **Questionner les familles sur leurs besoins spécifiques** et de développer des services adaptés ;
- **Encourager davantage la participation citoyenne et l'implication dans la vie du territoire**, créer des opportunités pour que les habitants puissent contribuer activement à la prise de décisions et à la vie communautaire.

SYNTHESE ET MISE
EN PERSPECTIVE

LES ENJEUX À
L'ŒUVRE SUR LE
TERRITOIRE

✓ L'attractivité du territoire et l'animation sociale :

- ⇒ Globalement une **baisse tendancielle de la population totale**
- ⇒ Un **solde naturel négatif** (plus de décès que de naissances) et qui n'est pas compensée par un solde migratoire pourtant positif (plus d'arrivées que de départs du territoire) caractérisée par des **nouveaux arrivants plus jeunes que la population en place** (les $\frac{3}{4}$ ont moins de 55 ans)
- ⇒ **Une population vieillissante** (36% de la pop totale a plus de 60 ans) et plus âgée que la moyenne départementale (+7 points pour les plus de 60 ans)
- ⇒ Une **augmentation de la proportion de ménages d'une personne** (+3,4 points entre 2008 et 2019, contre +4 points pour la Vienne) **et diminution de celles avec famille(s)** (-3 points sur la période)
- ⇒ Des **nouveaux arrivants sans enfants**
- ⇒ **Baisse tendancielle de la proportion de couples avec enfants et une baisse du nombre d'enfants de moins de 3 ans.**
- ⇒ Un **taux de concentration d'emplois faible** par rapport au département- surtout dans le secteur public et le commerce,

- ⇒ **Des taux d'équipement culturels sportifs et en termes de services du quotidien supérieurs aux moyennes départementales**
- ⇒ **Une vie associative plutôt riche (3,4 associations pour 100 habitants** contre 3,5 dans la Vienne et 2,7 en France métropolitain.
- ⇒ **Un Centre social d'animation Mille Bulles** à Saint Maurice La Clouère et **un Espace de Vie Sociale** agréé adossé à l'association Cicérone situé à Civray, qui portent une offre de services de proximité et développent une diversité d'actions prenant la forme d'accueils collectifs, festifs et intergénérationnels.

Aujourd'hui, la question de l'attractivité territoriale est uniquement prise en compte d'un point de vue économique (vision exogène). Or celle-ci ne peut exister s'il n'y a pas déjà des forces endogènes en œuvre. En d'autres termes, sans attractivité sociale, pas d'attractivité économique possible. Cet enjeu doit être fortement partagé et porté par les élus communautaires. C'est une condition sine qua non d'un développement vertueux du territoire intercommunal.

✓ L'accompagnement des publics fragiles & l'accès aux droits :

- ⇒ Une population aux **revenus modestes** (1/3 de retraités, 1/3 d'employés et ouvriers) et plus bas qu'à l'échelle départementale malgré une hausse de la médiane de revenus disponibles
- ⇒ Un **taux de pauvreté supérieur à la moyenne départementale**
- ⇒ Un nombre de **familles monoparentales en hausse** (+37% entre 2009-2019) et dont la part croît plus vite qu'à l'échelle départementale
- ⇒ **Taux de chômage élevé chez les jeunes**
- ⇒ Un **taux de scolarisation qui baisse fortement à partir de 18 ans**, ce qui implique une **population moins diplômée** globalement qu'à l'échelle départementale

- ⇒ Le **Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)** qui, pour l'instant, exploite 1 résidence autonomie, 2 EPHAD et fait un peu de portage de repas. Aujourd'hui, il constitue un **service public d'accueil de la personne âgée**, mais n'a pas encore d'actions significatives auprès de la population en dehors de ses résidents. Le souhait des élus et des habitants est qu'il devienne un véritable service public local de solidarité et de proximité, et une profonde réflexion est en cours sur sa vocation.
- ⇒ **Une Maison Départementale des Solidarités (MDS) qui propose 3 lieux d'accueil en proximité**
- ⇒ Le dispositif depuis 2022 **Conseillers numériques France Services** pour accompagner les civraisais dans leur quotidien face au numérique dans un contexte de passage au tout numérique. Si le service couvrait initialement l'ensemble des communes, il est désormais itinérant sur 20 communes. Il touche ainsi le « tout venant », la population en capacité d'avoir un premier niveau d'informations, mais pas forcément « les invisibles ».

Allocataires CAF

- ⇒ **Taux de couverture CAF inférieur à la moyenne départementale**
- ⇒ **Sous-représentation des allocataires de plus de 60 ans** alors qu'ils représentent plus d'un tiers de la population globale
- ⇒ Une **surreprésentation de familles allocataires composées de couples avec enfants** par rapport à la moyenne départementale
- ⇒ **Surreprésentation des allocataires à bas revenus** et notamment ceux dépendant à 50% des prestations légales qui a évolué à la hausse
- ⇒ **Part majoritaire d'allocataires bénéficiant de prestations de solidarités et de soutien à l'activité** supérieure à la moyenne départementale.

✓ Le développement de l'offre Petite Enfance pour une meilleure équité territoriale et un accès pour tous :

- ⇒ Une **population des moins de 3 ans en baisse, mais dont les parents sont actifs** (souvent bi-actifs) donc avec des besoins de garde
- ⇒ Une **surreprésentation des Assistantes Maternelles (112)** au détriment des places en accueil collectif (multi-accueil des Fripounets à Civray de 11 places maximum.
- ⇒ **Plus de $\frac{3}{4}$ de ces assistant(e)s (82,1%) sont âgé(e)s de plus de 40 ans**
- ⇒ Une capacité d'accueil formel de **397 places, soit environ 61% des enfants de moins de 3 ans** habitant sur le territoire.). À noter que la Communauté de communes des Vallées du Clain, sur le chemin de Poitiers, est mieux dotée en EAJE : hypothèse que les familles du Civraisien en Poitou utilisent cette offre à défaut d'un accueil collectif suffisant sur le territoire.
- ⇒ **+ 37% de familles monoparentales entre 2009 et 2019**
- ⇒ **Une majorité des familles accueillies au multi-accueil qui ont de faibles revenus** et qui sont en situation professionnelle instable (61% des familles ont des tarifs horaires inférieurs à 1€)
- ⇒ Une **baisse tendancielle des allocataires bénéficiant de l'AEEH.**
- ⇒ **3 Relais Petite Enfance (RPE) et 2 ludothèques à Gençay, Civray et Valence-en-Poitou :**
 - ✓ **Un RPE intercommunal itinérant** (à Civray et Charroux) dont la fréquentation reste stable avec une **activité en augmentation et une bonne connaissance du public.** Des **habitudes de travail en commun entre LAEP et REP intercommunal** pour une meilleure orientation des publics et une meilleure adaptation offre/demande
 - ✓ **Un RPE à Saint Maurice La Clouère et une ludothèque en ligne et itinérante gérés par** le centre social associatif Mille-Bulles et **qui connaissent tous deux un vrai succès**
 - ✓ **Un RPE et une ludothèque** gérés par l'association Pic et Plumes
- ⇒ **2 Maisons des Assistantes Maternelles (MAM)** à Brux et une en projet à Saint Maurice la Clouère, pour un accueil de 11 enfants sur des horaires étendus notamment en direction de parents travaillant sur Poitiers), **2 en projet** à Blanzay.

✓ Une offre en direction des jeunes à développer :

⇒ Une offre de loisirs qui existe :

- ✓ **2 accueils ados 11-14 ans** (un à Civray géré par la Communauté de Communes et un à Saint-Maurice-la-Clouère géré par Milles Bulles)
- ✓ **1 secteur jeunes 15-17 ans** (un à Civray géré par la Communauté de Communes) et **un autre 15-25 ans** (géré par Milles Bulles à Saint-Maurice-la-Clouère)

⇒ Mais qui n'est pas suffisante pour répondre à leurs besoins en termes de :

- **lutte contre le décrochage scolaire et la poursuite d'études**
- **insertion et orientation professionnelle**
- **apprentissage de la citoyenneté**
- **mobilité**

✓ Des dispositifs de soutien à la parentalité dont on ne connaît pas non plus encore suffisamment la portée en termes de réponses aux besoins :

- Une offre composée de :

✓ **2 actions REAAP** au sein de la commune de Saint-Maurice-la-Clouère

✓ **3 LAEP** (lieux d'accueil enfant-parent pour les 0-6 ans) au total sont aménagés dans les communes de Gençay, Valence-en-Poitou et Civray organisés par l'intercommunalité, Mille Bulles et Pic et Plumes.

✓ **1 secteur familles** au centre social.

✓ **La place des séniors dans le territoire – lutte contre l'isolement, prévention de la dépendance et soutien à l'engagement des séniors**

- ⇒ **Plus d'1/3 de la population à plus de 60 ans**
- ⇒ **Inadaptation du logement** (plus de 80% de propriétaires dans des maisons individuelles majoritairement)
- ⇒ **Un isolement important** : les 80 ans et plus augmentent (+10% en 10 ans) bien que leur part et leur évolution soient moindres qu'ailleurs
- ⇒ Des **problèmes de mobilité et d'accès aux droits** notamment en santé induits
- ⇒ L'action du **Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) qui se positionne comme service public d'accueil de la personne âgée** + centre social

✓ **L'adaptation des logements et la rénovation du parc pour répondre aux besoins des nouveaux arrivants et la structure de la population en place :**

- ⇒ 13% de logements vacants (contre 8% sur le département)
- ⇒ ¾ datent d'avant 1975
- ⇒ 94% sont des maisons et seulement 6% sont des appartements
- ⇒ Un faible parc locatif

Des leviers à l'étude :

- ⇒ Permis de louer à Gençay
- ⇒ Programme Local de l'Habitat (PLH) en construction
- ⇒ Dispositif Petites Villes de Demain à Gençay, Valence en Poitou et Civray